This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 492252

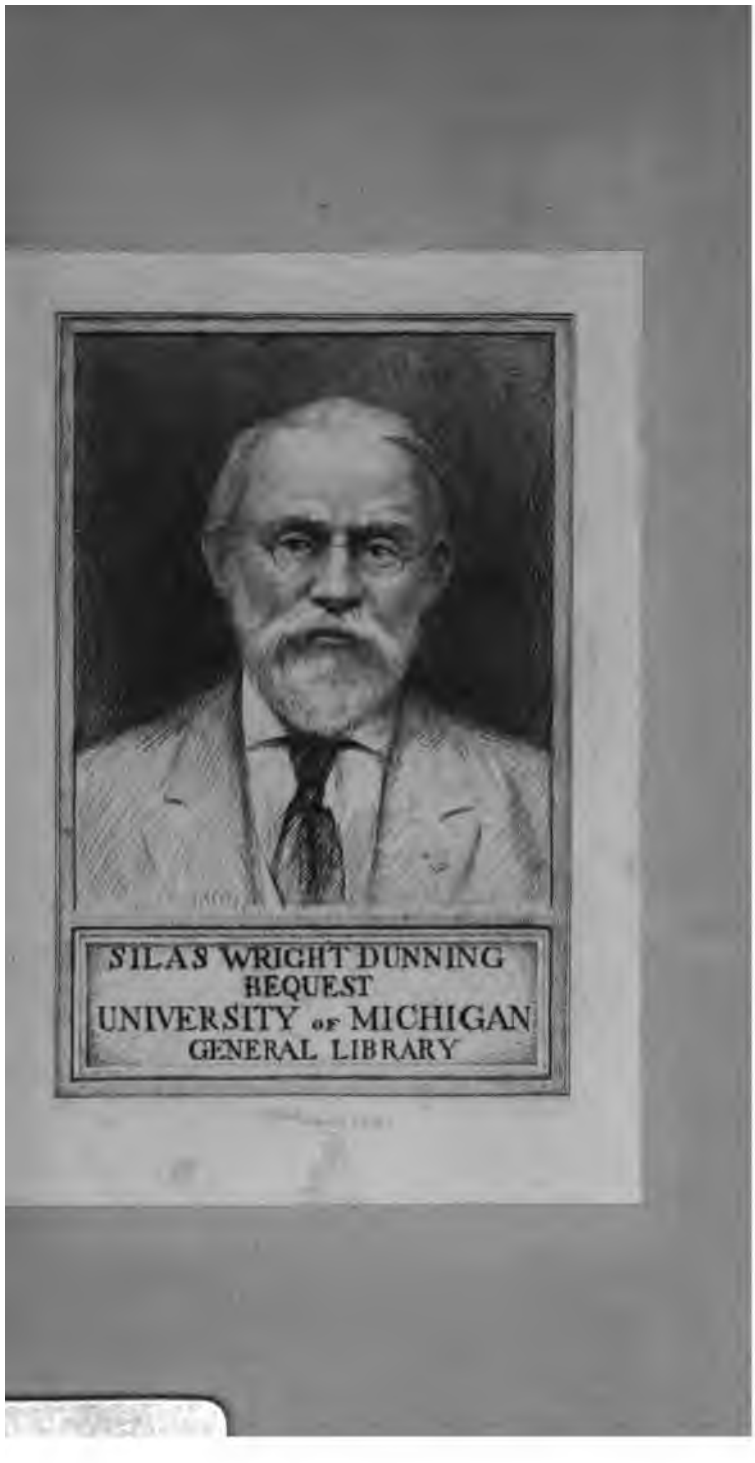
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Double.

1808-1809

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

Académie de Stanislas, Nancy.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DES ANNÉES 1808 ET 1809.

A NANCY,
De l'Imprimerie de J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur
de la Société, rue J.-J. Rousseau, n.° 176.

Août, 1809.

*LES Pièces marquées d'un * ont été lues aux Séances publiques.*

PRÉCIS ANALYTIQUE

Thurot
Mafs.
5-20-31
21367.

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DES ANNÉES 1808 ET 1809.

M. M.

LA Société s'étant déterminée à transférer au mois de Mai l'époque de la séance, dans laquelle elle fait part au public du résultat de ses travaux, le Précis actuel comprendra l'analyse de ceux dont elle s'est occupée depuis dix-huit mois. Si le temps qui s'est écoulé depuis la dernière publication, a été plus long qu'il ne l'est ordinairement, les productions sont aussi plus nombreuses. L'histoire naturelle, celle particulièrement consacrée à la connaissance du règne végétal, la météorologie, ont acquis quelques faits nouveaux. La philosophie, la science de la législation, la poésie, ont occupé les veilles de plusieurs de ses membres;

quelques ouvrages publiés, soit isolément, soit dans les collections périodiques, que le public n'a pas vus sans intérêt, suffisent pour prouver que son zèle ne s'est pas ralenti. Cependant quelle circonstance était moins propre à activer ses travaux? Cinq de ses membres les plus distingués, (1) enlevés dans la même année, et pour ainsi dire, dans le même instant, lui laisseront long-temps de douloureux souvenirs sur une perte qu'elle sent chaque jour plus vivement. Les uns, sacrifiant généreusement leur réputation personnelle, se consacraient tout entiers aux intérêts de la Société; les autres, non moins généreux, partageaient avec elle une gloire acquise par leurs travaux et des succès reconnus; tous concouraient à entretenir cette noble émulation, cette douce harmonie qui est l'ame des Sociétés littéraires et la cause la plus féconde de leur utile influence sur le progrès des lumières.

SCIENCES ET ARTS.

HISTOIRE NATURELLE.

Ornithologie.

* M. VAUTRIN, dans une *Dissertation sur les Oiseaux de passage*, est aussi opposé à l'émigration des oiseaux, qu'il l'a paru à celle des

(1) M.rs de Bonneville, Willemet, Nicolas, Michel et Lafitte.

peuples, en 1807. Il appuie son opinion sur des faits et des raisons que nous ne pouvons rapporter avec toute leur force dans le précis. La cause naturelle du rassemblement des oiseaux aux approches de l'hiver n'est pas, comme tout le monde pense, un voyage commun, mais un besoin général. « L'animal qui vit isolé, lorsque » la nature fournit abondamment à ses besoins, » se réunit à ses pareils, quand elle devient » avare, ou qu'elle le menace d'un danger pro- » chain. L'homme même est assujetti à cet ins- » tinct: un individu est-il en danger? ses cris » rassemblent la multitude autour de lui. Un » besoin universel se fait-il sentir? on s'at- » troupe pour chercher en commun un remède à » la nécessité. Lorsque la neige trop abondante » dérobe aux animaux leur nourriture, vous voyez » les loups et d'autres animaux réunir leurs forces » pour trouver des ressources contre le besoin qui » les presse. C'est ainsi que les oiseaux aquatiques » abandonnent en troupe leurs séjours glacés, pour » chercher, à quelque distance, des eaux fluides » ou des campagnes découvertes. Ces attroupemens, » ces voyages apparens ne signifient qu'une pé- » nurie de subsistance, un moyen naturel de ne » pas s'égarer en la cherchant, ou de la mieux » découvrir en réunissant toutes les vues parti- » culières. » L'Auteur ne se dissimule pas qu'il a des savans à combattre; il leur oppose des faits et des raisons. Il a vu en Pologne, pendant tous les hivers, les oies et les canards que

la nature vivante que la rigueur de l'atmosphère oblige à s'y réfugier. Beaucoup de reptiles et d'insectes s'y enfoncent, à mesure que le froid les poursuit.

Anthropologie.

* M. HALDAT a lu un mémoire intitulé: *Recherches sur les Albinos d'Europe.* Le travail qu'il a entrepris pour éclairer l'histoire naturelle de cette variété remarquable de l'espèce humaine, a eu pour premier objet la description d'un jeune garçon de onze ans, né à Nancy, qui réunit à un degré très-marqué tous les caractères propres aux Albinos. « Il a les cheveux d'un blanc si éclatant, qu'on ne peut les comparer qu'à la laine » des chèvres d'Angora; ils sont lisses, assez » doux et abondans. Sa peau est d'un blanc » mat, à peine relevé aux joues d'un faible » incarnat; elle est d'une texture fine, douce au » toucher et fort transparente; sa blancheur est » uniforme, et on y distingue à peine quelques » taches rousses très-petites . . . . Ses yeux, qui » ont plus particulièrement attiré l'attention du » public, présentent cette disposition singulière, » que l'on peut regarder comme le caractère » distinctif des Albinos. La pupille exposée au » grand jour a une teinte noire, très-prononcée, » qui, selon l'aspect sous lequel on l'examine, » joue les couleurs variées de l'opale; elle est » d'un bleu clair, vers sa partie moyenne; sa » circonférence est rosée, et son ouverture,

» d'un rouge vineux assez remarquable. Observée » au microscope, cette membrane semble très- » mince, translucide vers sa circonférence, » colorée par des rayons qui viennent de l'in- » térieur du globe . . . . Les yeux n'ont d'ail- » leurs rien d'extraordinaire dans leur configuration » extérieure ; ce qu'il y a de plus remarquable » c'est le mouvement violent dont ils sont agités ; » continuellement portés d'un angle à l'autre, » les axes optiques deviennent alternativement con- » vergens et divergens, en exécutant autour » d'un centre un mouvement pénible à voir . . . » La vue est fort sensible, et l'enfant ne sup- » porte qu'avec peine l'impression directe des » rayons lumineux . . . . L'obscurité favorise la » vision, sans que cela soit cependant assez » prononcé, pour le placer au nombre des hémé- » ralopes. »

Cette observation a conduit l'Auteur à établir sur un fait incontestable l'existence de cette variété blafarde, qu'on peut appeler Albinos d'Europe. Il prouve que les modifications organiques qui caractérisent les Albinos, ne sont pas particulières aux hommes de couleur, mais qu'elles peuvent également se rencontrer chez les Européens. Il rapporte, à l'appui de cette assertion, les preuves qu'il a recueillies ; il rappelle les Albinos Européens, dont les naturalistes ont parlé, et cite ceux qu'il a observés. Il réfute l'opinion des auteurs qui ont voulu faire des nègres blancs une espèce d'homme particulière et vivant isolément en corps de nation ; il prouve que cette variété est au

contraire accidentelle et individuelle, si l'on peut s'exprimer ainsi ; qu'elle se rencontre moins fréquemment chez les Européens que chez les Ethiopiens, mais qu'elle n'est pas cependant aussi rare qu'on pourrait le croire. La seule ville de Nancy lui a offert des individus, chez lesquels les modifications organiques qui caractérisent les Albinos, sont très-marquées ; et il y a ajouté l'observation de trois autres individus qui se sont encore trouvés dans l'enceinte du Département de la Meurthe. Il a observé des différences si frappantes entre les Albinos, qu'en les prenant depuis le plus faible degré jusqu'au plus sensible, le nombre en devient très-considérable. Les animaux sont, ainsi que les hommes, susceptibles de cette variation extérieure; il est même des espèces, telles que les lapins domestiques, chez lesquelles elle est extrêmement commune. M. Haldat donne l'énumération de celles qui en sont les plus susceptibles, de celles qui en sont exemptes. Passant à l'examen de la nature de l'affection des Albinos, qu'il regarde comme morbifique, il expose le résultat des recherches anatomiques, faites par différens auteurs, sur l'état des tégumens et de la rétine dans les individus, et de celles qu'il a lui-même entreprises. Il a trouvé la peau généralement plus mince, d'un tissu moins ferme dans les lapins noirs que dans les blancs, d'ailleurs organisés de la même manière ; la rétine dans ces derniers est rosée, très-molle; c'est elle qui donne à l'œil sa couleur singulière, et qui

est le siége de l'extrême sensibilité si incommode aux Albinos. Les causes efficientes auxquelles on a eu recours, pour expliquer cette modification organique, sont très-nombreuses. L'auteur les examine successivement, sans trouver dans aucune d'elles prise isolément une influence capable de l'expliquer avec exactitude. Ayant observé qu'en comprimant assez fortement un œil de veau dans la main, on trouble tellement la transparence de la cornée, qu'elle devient laiteuse et opaque, et reprend sa transparence, lorsque la compression cesse, il conclut de cette expérience, qu'un simple changement dans l'arrangement des élémens organiques du derme, suffit pour produire les différences que l'on remarque dans la couleur des différentes races, et regarde comme des hypothèses peu solides les explications nombreuses que l'on a données de la couleur des nègres.

Chimie.

Analyse végétale.

M. Braconnot a communiqué, à différentes époques, les résultats du travail étendu qu'il a entrepris, pour éclairer l'histoire naturelle et la chimie des gommes-résines. Ces matières importantes par l'usage que l'on en fait dans la médecine et dans les arts, n'étaient encore que très-peu connues sous le rapport de leurs propriétés chimiques; aussi ont-elles offert un grand nombre de faits nouveaux et intéressans. L'*Aloès*, la *Gomme-gutte*, l'*Euphorbe*, la *Myrrhe*, l'*Encens*,

la *Gomme-ammoniaque* sont les gommes-résines que l'auteur a soumises à l'analyse. Nous ne pouvons donner ici que l'exposé succint des résultats principaux qu'il a obtenus.

L'*Aloès* se ramollit au feu et fond à 80° + 0, R. Il se dissout dans l'eau bouillante, et se précipite en partie par refroidissement. Sa dissolution se fonce à l'air, rougit le tournesol et précipite, par la décoction de noix de galle, le sulfate de fer et le sous-acétate de plomb. Il est soluble dans l'alkool, dans les acides et les alkalis ; mais les huiles grasses et les huiles volatiles n'ont aucune action sur ce suc concret. Sa combinaison avec l'acide nitrique offre des phénomènes dignes d'attention : l'action de ce corps est accompagnée de chaleur, de dégagement d'acide nitreux, et donne un précipité floconneux, orangé, soluble dans l'eau et dans l'alkool, qui se conduit comme un acide. Il fuse sur les charbons, à la manière du salpêtre, et donne avec la potasse une combinaison crystallisable, qui a la propriété singulière de détonner comme la poudre à canon, en dégageant une odeur forte d'acide prussique. M. Braconnot considère l'Aloès comme composé principalement de ce principe amer, dans lequel paraît résider la vertu anti-périodique du kinkina, principe qu'il a retrouvé dans plusieurs plantes syngénésiennes amères, qui contiennent aussi une matière astringente et jouissent de la vertu fébrifuge. D'après ces vues, il propose d'imiter cette association naturelle de l'astringent et de

l'amer, pour combattre les fièvres d'accès, moyen qui offrirait l'avantage de varier les doses des élémens du remède, et serait peu coûteux.

La *Gomme-gutte*, que l'on regarde généralement comme un violent purgatif, quoiqu'elle soit presque insipide, fournit à la distillation de l'acide acéteux, beaucoup d'huile empireumatique, et donne, par l'incinération, du carbonate et du phosphate de chaux. L'alkool la résout en deux principes: 1.° en une gomme fade, soluble dans l'eau, transparente, semblable par sa couleur aux gommes du pays, et qui rougit le tournesol; 2.° en une résine rouge, qui devient jaune par la pulvérisation. Elle est saponifiée par les alkalis. Les acides la précipitent de ses dissolutions, sous forme de coagulum, ainsi que plusieurs sels à base terreuse et métallique. La résine de Gomme-gutte donne, par l'acide nitrique, beaucoup d'acide malique et oxalique, et une matière résiniforme, acide, jaune, amère et soluble dans l'eau chaude. Le gaz muriatique oxigéné, appliqué en courant à cette résine tenue en suspension dans l'eau, la décolore, repasse à l'état d'acide muriatique simple, et se combine en formant un composé singulier, analogue aux muriates, qui s'est trouvé formé d'acide muriatique 22, 5; charbon, 35, 0; oxigène, hydrogène et carbone aériforme 142, 5.

L'*Euphorbe* que l'auteur attribue à l'Euphorbia canariensis, a donné les produits suivans :

l'eau une couleur jaune très-riche et très-solide sur la laine et la soie. La substance glutiniforme est grise, molle, élastique, insoluble dans l'eau et l'alkool; elle brûle plus facilement que les gommes, donne, par l'acide nitrique, une substance jaune et un peu d'acide oxalique.

La *Gomme-ammoniaque*, selon M. Braconnot, est fournie par une espèce de férule dont il a trouvé les semences engagées dans cette substance gommo-résineuse. L'eau et l'alkool la séparent en trois parties: une gomme, une résine et une substance glutineuse. La gomme est rouge, amère, soluble dans l'eau. Le sous-acétate de plomb l'en précipite; elle donne, par l'acide nitrique, de l'acide muqueux et peu d'acide malique. La résine de gomme-ammoniaque est rougeâtre, fragile comme la cire, fond au même degré de chaleur; sa fracture est ondulée; elle n'a nulle saveur, mais conserve l'odeur de la gomme-ammoniaque. Elle forme, avec les alkalis, des savons d'une amertume extrême; l'acide sulfurique la dissout, et la convertit, à l'aide de la chaleur, en une résine noire, qui fournit du tannin par l'acide nitrique. Cet acide la convertit en une matière résiniforme, soluble dans l'eau, et donnant une matière colorante d'un jaune superbe, très-solide sur la laine et la soie. La substance glutineuse est grise, molle, élastique, insoluble dans l'eau et dans l'alkool, noircit par la dessication, brûle plus aisément que les gommes, et fournit, par l'acide nitrique, une matière jaune et un peu d'acide oxalique.

La *Gomme-ammoniaque* est formée de

Gomme.	18, 4
Résine	70, 0
Matière glutiniforme	4, 4
Eau.	6, 0.
Perte.	1, 2
TOTAL. . . .	1000, 0

* M. BRACONNOT, qui continue à consacrer ses veilles au perfectionnement de la chimie végétale, s'est occupé de la *Recherche des acides végétaux, qui saturent la potasse et la chaux dans les plantes.* L'état latent de ces acides les ayant soustraits aux recherches des savans, il s'est proposé de les déterminer dans les espèces végétales qu'il savait contenir de grandes quantités de potasse. Le nitrate de plomb qui cède facilement sa base, lui a servi à les isoler. Il s'est attaché à examiner des plantes de diverses familles, différant par leurs propriétés physiques, chimiques et médicales. Nous donnerons le précis de ces analyses, dans l'ordre que l'Auteur a adopté.

L'Aconit-tue-loup, *Aconitum lycoctonum*, *Lin.* donne, par le nitrate de plomb, versé dans son suc exprimé, un précipité qui, décomposé par le gaz hydrogène sulfuré, a fourni un acide en lammes rhomboïdales, très-aigre, soluble dans l'eau et l'alkool, qui forme avec la chaux et la potasse des sels déliquescens crystallisables, qui ne décomposent pas le nitrate de plomb, mais précipite l'acétate de ce métal et le nitrate de mercure.

Cet acide, qu'il a aussi découvert dans le Pied d'alouette, *Delphinium elatum*, a été depuis examiné par M. Vauquelin, qui le rapproche de l'acide citrique.

La Sauge sclarée, *Salvia sclarea*, *Lin.* donne un acide, qui crystallise en aiguilles capillaires, peu sapides, peu solubles dans l'eau, mais très-solubles dans l'alkool, et qui, dans toutes les combinaisons dont il est susceptible avec les différentes bases, se comporte comme l'acide benzoïque, dont il se rapproche beaucoup, quoiqu'il n'en ait pas l'odeur suave. Il paraît généralement répandu dans la grande famille des labiées, et l'une des sources de l'acide benzoïque trouvé dans les urines des herbivores.

La Rue, *Ruta grave olens*, *Lin.* La potasse est neutralisée dans cette plante, ainsi que la chaux qui s'y trouve, par l'acide malique; elle donne encore une matière jaune, qui a aussi attiré l'attention de M. Vauquelin.

L'Eupatoire, *Eupatorium cannebinum*, *Lin.* contient de la potasse et de la chaux que neutralisent les acides malique et phosphorique.

Le Tabac rustique, *Nicotiana rustica*, *Lin.* donne de l'acide malique qui y neutralise la potasse; elle contient du nitre et une matière albumineuse.

La Belle-de-nuit, *mirabilis Jalappa*, *Lin.* a fourni un peu d'acide malique, beaucoup d'acide muriatique et d'acide sulfurique, uni à une matière extractive colorante et à du nitrate de potasse.

La Garance, *Rubia tinctorum*, *Lin.* fournit les malates de potasse et de chaux.

L'Actée à épi, *Actea spicata*, *Lin.* tient une espèce de tannin, différent de celui de la noix de galle, qui se rapproche de celui contenu dans quelques espèces de quinquina ; elle tient encore le phosphate et le malate de potasse et de chaux.

Le Cerfeuil sauvage, *Chaerephyllon silvestre*, *Lin.* contient le malate et le phosphate de potasse.

Le Myrrhide odorant, *Scandix odorata*, *Lin.* donne les mêmes produits que contiennent probablement la plupart des ombellifères.

Le Géranium des prés, *Geranium pratense*, *Lin.* donne un tannin analogue à celui de la noix de galle, que M. Braconnot a aussi trouvé dans le sanguinéum, et que contiennent probablement les autres espèces de ce genre nombreux ; on y rencontre aussi l'acide malique et phosphorique.

La Brione, *Brionia alba*, *Lin.* donne les acides malique, phosphorique et nitrique, qui y neutralisent la potasse, le phosphate et le malate de chaux, trouvés par M. Vauquelin.

Le Lilas, *Siringa vulgaris*, *Lin.* dont les rameaux herbacés ont été examinés, a fourni l'acide malique et le phosphorique, unis à la potasse et à la chaux ; on en extrait aussi une substance amère, qui a attiré l'attention de M. Braconnot. Elle est d'un jaune rougeâtre, a la saveur et l'odeur de l'aloès ; elle se précipite de ses dissolutions par le sous-acétate de plomb qui est très-propre à l'isoler ; elle se dissout en totalité

dans l'alcohol; l'eau la précipite. L'eau chaude la dissout en totalité, et la froide seulement en partie. Cette dissolution avivée par la chaux donne un jaune assez beau, qui, soumis à l'action de l'acide nitrique, donne de l'acide oxalique et une couleur jaune aussi belle que celle de la gaude, et que M. Braconnot propose de lui substituer, autant pour la solidité du teint que pour l'économie de la matière tinctoriale.

La Valériane officinale, *Valeriana officinalis*, *Lin.* donne les malates, phosphates de chaux et de potasse, et une matière gommeuse d'une espèce particulière.

De tous ces faits il résulte que ce sont les acides maliques et phosphoriques, souvent les acides nitriques et oxaliques, qui sont employés par la nature à neutraliser la potasse et la chaux dans les diverses familles du règne végétal; qu'il existe dans les plantes une matière jaune, peu examinée jusqu'alors, laquelle paraît se confondre avec le principe connu sous le nom d'extractif, qui n'est peut-être que cette même matière jaune, décomposée et brunie par l'action de l'oxigène; d'après quoi, l'extrait pharmaceutique ne serait que la même matière altérée, mélangée des malates et phosphates de chaux et de potasse, quelquefois d'oxalate, de potasse et de chaux unis à la gomme.

Analyse d'Eau minérale.

M. CARNY a envoyé, sous le titre modeste de *Notice sur les Salines du Département de la*

Meurthe, un mémoire dans lequel il a ajouté de nouvelles connaissances à celles déjà publiées sur ces importans établissemens par M. Nicolas, notre Collégue. La première partie de ce mémoire, consacrée à la topographie des trois Salines de Dieuze, Château-Salins et Moyenvic, contient des détails sur la constitution du sol de cette partie du département de la Meurthe, où se trouvent les eaux salées, l'étendue de ce territoire, ses limites, l'abondance singulière des sources que l'on y rencontre, leur richesse en matière saline, enfin quelques doutes sur l'origine de ces fontaines. La hauteur à laquelle s'élèvent leurs eaux, semble en placer l'origine dans quelques-unes des montagnes voisines; et la quantité de sulfate de chaux qu'elles contiennent, annonce assez qu'elles traversent des masses de cette substance dont elles se chargent. Quant à la différence dans leur dégré de salure, elle s'explique par le mélange des eaux douces en différentes proportions. La description de la Saline de Dieuze présente le plus magnifique établissement qui existe dans ce genre, tant par la richesse et l'abondance de ses eaux que par la beauté, la grandeur des bâtimens, la perfection des machines et ustensiles, etc. L'Auteur y démontre les avantages de la restauration du puits, opérée d'après les plans et sous les ordres de notre collégue M. Plonguer. En comparant la quantité d'eau qu'il fournit avec celle fournie dans le même temps par l'ancien puits, elle est comme 14 à 25. Les

salines de Moyenvic et Château-Salins, inférieures par l'abondance et la richesse de leurs eaux, sont encore des établissemens d'une grande importance, dont M. Carny a donné la description.

La seconde partie, destinée à l'exposition des analyses faites sur l'eau des trois Salines, présente deux sortes de résultats : les uns semblables à ceux obtenus par notre collégue Nicolas ; d'autres qui en diffèrent absolument. Il serait superflu de rapporter ici les premiers qui sont généralement connus. Nous nous contenterons d'exposer les points d'opposition entre les deux chimistes. Après avoir payé à M. Nicolas le tribut d'éloges dû à un travail qui a concouru à l'amélioration de plusieurs procédés suivis dans les Salines, et qui devait lui procurer d'autres avantages que ceux de la réputation due au savoir, il présente le résultat de ses recherches. L'opinion généralement admise dans les ouvrages d'histoire naturelle et de minéralogie, même les plus récens, est que les eaux salées de l'ancienne Lorraine contiennent six sortes de sel, le muriate et le sulfate de soude, de magnésie et de chaux. M. Nicolas les a réduites à cinq, et en a retranché le sulfate de magnésie. M. Carny en admet aussi cinq ; mais il y reconnaît le sulfate de magnésie, et en retranche le muriate de chaux.

L'existence du sulfate de magnésie est établie sur une expérience qui ne peut être douteuse. Le résidu de l'évaporation de l'eau des trois sources, lavé à l'alcohol, desséché et redissous dans l'eau

distillée, donne, par l'eau de chaux, un précipité qui est de la magnésie. Cette expérience a procuré un fait nouveau à la science. Ayant eu pour objet d'extraire en grand la magnésie des eaux mères des Salines, par le moyen de l'eau de chaux, notre collégue a remarqué qu'il se précipitait, en même temps que la magnésie, une portion du sulfate de chaux, résultat de la décomposition du sulfate de magnésie; effet qui a lieu lors même que l'eau salée est étendue jusqu'au point de ne marquer que 4 à 5 degrés à l'aréomètre. L'absence du muriate de chaux, généralement indiqué dans ces eaux et admis par M. Nicolas, est établie sur une expérience également propre à la prouver. Après avoir lavé le résidu de l'évaporation de l'eau saline avec de l'alcohol rectifié, et précipité la magnésie, on devait trouver l'alcohol chargé du muriate de chaux, précipitable par le carbonnate de soude. Cependant le précipité obtenu par le carbonnate alkalin était en si petite quantité, que l'Auteur n'a pu attribuer les atômes de chaux qu'il contenait, qu'à la décomposition d'une partie du muriate de magnésie par la chaux, ce que des essais comparatifs ont ensuite rendu évident. Car, après avoir enlevé, le plus complètement possible, l'excès de soude au précipité, par des lotions réitérées à l'eau distillée, et versé dessus de l'acide acéteux pour le dissoudre; la même quantité d'acide, employée à neutraliser la quantité d'eau de chaux employée à la décomposition du sulfate de magnésie, a rougi le

tournesol. Mais sans avoir recours même à ces expériences délicates, comme l'observe M. Braconnot, rapporteur de ce mémoire, dès qu'il est démontré que les eaux salées du département de la Meurthe contiennent du sulfate de soude, il l'est également, qu'elles ne peuvent contenir du muriate de chaux, qui serait décomposé par ce sel. Car tous les chimistes savent que, si l'on verse une dissolution de muriate de chaux dans une dissolution de sulfate de soude, on obtient du muriate de soude et du sulfate de chaux. Cette observation, appliquée à plusieurs analyses d'eaux minérales, où l'on admet ces deux sels, qui ne peuvent exister simultanément dans un même liquide, servira à les rectifier (*A*).

MÉDECINE.

M. MANDEL a lu des *Oservations chimiques et médicinales sur les médicamens huileux et onctueux.* Il examine leur action sur l'économie animale, et leur manière d'agir dans les maladies contre lesquelles on les emploie, particulièrement les inflammatoires. L'Auteur expose d'abord ce que l'on entend par médicamens huileux et onctueux; il parle de leur formation dans les végétaux, des principes chimiques qui les composent, des diverses causes qui déterminent leur altération, sur-tout de celle qu'ils éprouvent par l'action de l'oxigène atmosphérique; de la rancidité qui s'ensuit, et du changement qu'ils éprouvent par cette altération, changement

tel qu'ils acquièrent des vertus médicinales absolument opposées à celles qu'ils ont primitivement. Passant ensuite à l'étiologie des maladies, dans lesquelles on prescrit communément les médicamens huileux et onctueux, soit extérieurement, soit intérieurement, il trouve dans l'action des organes auxquels on les applique, une cause d'altération capable de produire cette rancidité, opposée à l'effet qu'on se propose d'en obtenir, quand on les emploie. La rougeole, dans laquelle on prescrit communément l'huile d'amande douce, pour calmer la toux vive et douloureuse qui l'accompagne, lui présente un exemple des mauvais effets de ce remède qui, après le calme momentané qu'il procure, s'exalte bientôt par l'action de la chaleur animale, et devient un irritant nuisible qui augmente les accidens. L'emploi de ces remèdes dans les rhumes opiniâtres des adultes et dans la coqueluche des enfans, ne produit pas un effet plus salutaire; il calme moins, qu'il ne charge l'estomac, et cause, en viciant la digestion, une irritation plus nuisible que ses qualités lénitives ne peuvent être salutaires. Les huiles grasses, le beurre employé souvent en injection dans les inflammations du bas-ventre, sont encore plus sujettes à se rancir et à contracter une âcreté capable de concourir avec la cause morbifique à augmenter les effets de l'irritation. C'est d'après ces raisons, que Sydenham et Sthaal, ces illustres praticiens, les ont proscrits dans la dyssenterie. Les douleurs spasmodiques de l'estomac, auxquelles on donne vulgairement le nom de coliques, ont été

souvent combattues par les potions huileuses; mais comme elles dépendent souvent d'une saburre dominante dans ce viscère, de la stase d'alimens indigestes et altérés par leur séjour, les corps gras, difficiles à digérer et très-capables de se rancir, sont très-peu propres à calmer de pareils accidens.

Après avoir ainsi indiqué les effets nuisibles des médicamens huileux et onctueux dans plusieurs maladies inflammatoires, l'Auteur examine leur action à l'extérieur. On conseille, dit-il, l'application de l'onguent populéum, pour apaiser les douleurs hémorroïdales; mais comme ce remède ne se prépare qu'une fois l'année, il se rancit après quelque temps, et d'autant plus promptement que sa composition l'y dispose davantage; et le prétendu calmant devient un irritant nuisible. Le baume tranquille, l'huile de laurier, si fréquemment employés autrefois pour calmer les douleurs rhumatismales, ne produisent pas des effets moins fâcheux, non-seulement par leur irritation locale qui peut augmenter les douleurs, mais encore en obturant les pores de l'organe de la transpiration, par lesquels la nature opère souvent la dépuration morbifique dans cette affection. L'application des corps gras est depuis long-temps rejetée du traitement de l'érysipèle et des maladies herptiques auxquelles elles sont en effet très-nuisibles; mais elles y ont été long-temps employées. M. Mandel ne s'est pas borné à prouver les inconvéniens des médicamens huileux et onctueux dans certaines maladies contre lesquelles on les emploie journellement;

il a encore indiqué les moyens propres à les remplacer et à remplir les indications auxquelles on les croyait applicables. Il observe avec raison que la préférence accordée à l'huile d'amande est très-mal fondée, et que celle d'olive, moins dispendieuse et sur-tout moins altérable, devrait lui être substituée pour toutes les préparations huileuses, dans tous ces cas où ces médicamens sont utilement employés.

Le *Mercure*, cette substance si précieuse par les services nombreux qu'elle rend à la société, a été l'objet d'un autre mémoire. M. Mandel, après avoir rassemblé les traits principaux de l'histoire naturelle de ce métal, indique rapidement les procédés par lesquels on le sépare de ses minéralisateurs, ceux par lesquels on le rend à sa pureté, lorsqu'il a été sophistiqué dans les boutiques. Passant à l'exposition des propriétés physiques et chimiques, qui lui font jouer un rôle si important dans les arts, il l'a successivement considéré dans les travaux du doreur, de l'étameur de glace, dans la peinture, dans les opérations de la docimasie en grand, dans les instrumens de météorologie, dont il est, pour ainsi dire, l'ame et le mobile, enfin dans les opérations de la chimie, à laquelle il prête une multitude de secours, tant comme réactif que comme agent mécanique, dans les cuves hydropneumatiques, les tubes de Walter, etc. Relativement à sa purification, il observe que ses préparations pharmaceutiques demandent des moyens beaucoup

plus exacts que ceux auxquels on a recours communément. La nécessité de l'employer très-pur dans les compositions médicinales, sur-tout qui doivent être données à l'intérieur, lui fait rejeter avec raison la filtration considérée comme suffisante ; et il ne regarde comme assez pur pour les usages médicinaux, que le mercure qui a été revivifié du cinabre.

Après l'exposé de ces questions générales, M. Mandel passe à l'examen de l'action du Mercure sur l'économie animale, objet principal de son mémoire. Il parle des maladies contre lesquelles cette substance est employée avec succès, particulièrement des siphillitiques ; il donne la nomenclature des préparations nombreuses, sous la forme desquelles il a été successivement administré, soit à l'état de dissolution, soit à celui de simple division ; et, s'arrêtant particulièrement au sublimé corrosif (muriate de mercure hyperoxigéné), il fait quelques réflexions sur les obstacles que l'on a dû rencontrer, dès l'origine de l'administration de ce remède, soit pour en déterminer les doses, soit pour établir toutes les conditions qui permettent d'appliquer sans danger à l'économie animale une substance si éminemment vénéneuse, et dont l'usage exige d'aussi grandes précautions. Il présente ce médicament comme l'antivénérien le plus puissant ; il rejète le défaut de succès, dans son emploi, sur sa mauvaise qualité, ou sur son application contraire aux règles de l'art. Trois causes, selon notre collégue, peuvent détruire

son action : l'impureté du mercure, la mauvaise préparation du muriate suroxigéné, sa sophistiquerie et la nature du véhicule qui lui sert de dissolvant. Il examine chacune de ces causes, indique les moyens d'obtenir le muriate hyperoxigéné dans un degré de pureté constant et uniforme ; et s'arrêtant aux véhicules dans lesquels ce sel doit être dissous, il rejète les eaux impures, chargées de sulfate de chaux, les solutions alkalines, toutes les décoctions végétales dans lesquelles on le dissout ordinairement, et leur substitue l'eau distillée, qu'il propose aussi de donner comme unique boisson au malade, avant et après l'usage du sublimé. Mais la cause des accidens auxquels ce remède a quelquefois donné lieu, et qui a pu le rendre suspect aux yeux des praticiens peu éclairés, il la trouve principalement dans le défaut d'habileté du médecin à saisir la véritable indication qui en demande l'usage. Il observe avec raison que tous les accidens vénériens n'admettent pas indifféremment l'usage des mêmes mercuriaux ; qu'ils doivent varier selon les indications, qui ne se tirent pas seulement de l'espèce même de l'accident, mais de l'ancienneté du mal, du tempérament, de l'âge, du sexe du malade, de son régime habituel, de la température de l'air atmosphérique etc., comme le prouvent les faits de pratique le mieux constatés et le plus universellement avoués. Il combat ces méthodes exclusives, adoptées par certains praticiens, qui ne rempliront jamais toutes les indications à la fois et

sans inconvénient. Il établit quelques principes généraux sur l'usage des mercuriaux ainsi que sur le traitement des maladies siphillitiques, et termine par l'examen des différens systèmes successivement imaginés pour expliquer l'action du Mercure. Il prouve l'insuffisance de l'opinion des mécaniciens, en observant que quelques cuillerées de dissolution de muriate de mercure suroxigéné, qui ne contiennent qu'une très-petite fraction de grain, suffisent souvent pour calmer des accidens très-graves, et qu'une masse aussi petite de mercure est un moyen mécanique bien peu puissant pour produire de semblables effets. L'hypothèse des chimistes, qui voient dans le Mercure un principe propre à neutraliser le virus siphillitique, ne lui paraît pas expliquer d'une manière plus heureuse l'action du Mercure, puisqu'il guérit sous des formes très-variées et dans des états de combinaison très-différens les uns des autres. Au milieu des incertitudes et de l'obscurité qui enveloppent cette question, l'opinion qui lui paraît la plus admissible, c'est que le Mercure et l'oxigène auquel il est combiné doivent être considérés comme un stimulant propre à relever, à développer les forces vitales affaiblies ou opprimées dans les organes affectés par le virus, dont le Mercure est, pour ainsi dire, l'antagoniste, et dont il détermine l'expulsion, en produisant un travail dépuratoire, qui facilite la crise artificielle de ces maladies.

M. MANDEL a lu des *Observations sur une recette contre l'empoisonnement de l'Arsenic*,

M. HALDAT a recueilli l'*Observation d'une Paralysie singulière*. L'action musculaire habituellement éteinte pouvait être réveillée par l'attention du malade à suivre de l'œil les membres qu'il essayait de mouvoir ; en sorte que cette paralysie, qui ne permettait au malade que des mouvemens très-faibles et très-irréguliers, lorsqu'il détournait la vue des parties affectées, cessait, lorsqu'il les suivait de l'œil, et lui en laissait exécuter avec assez d'exactitude et de liberté. « Ainsi il salue » assez régulièrement avec son chapeau, s'il se » dirige par le moyen de la vue. Détourne-t-» il les yeux ? Sa main vient brusquement em-» poigner le nez ou l'oreille, ou frapper avec » violence contre le visage. Essaye-t-il de mar-» cher ? Il exécute assez régulièrement les mou-» vemens propres à la progression, tant qu'il suit » de l'œil la pointe de ses pieds ; mais s'il les » perd de vue un seul instant, on voit ses jambes » s'entre-choquer et se croiser d'une manière très-» irrégulière et très-pénible pour les spectateurs. » M. Haldat a tâché d'expliquer, autant du moins qu'il est possible de le faire dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques, les phénomènes de cette paralysie anomale, dont il a inutilement cherché d'autres exemples dans les annales de l'art. L'influence de la vision sur l'action du cerveau, dont elle est propre à relever l'énergie et à développer la puissance, à raison de l'intime liaison qui existe entre ces deux organes, s'offrit naturellement pour expliquer les changemens qu'opère

l'influence de la vue dans l'exercice de l'action musculaire. L'énergie du cerveau ainsi exaltée augmente la contractilité des muscles, et replace momentanément, sous la puissance de la volonté, les organes que la maladie lui avait soustraits. Il a encore tiré de cette observation des argumens en faveur de l'hypothèse des mouvemens, qui s'exercent volontairement, sans que l'on en ait la conscience.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

M. PLONGUER a donné une Notice sur le travail important, qu'en sa qualité d'Ingénieur en chef du Département de la Meurthe il a été chargé de faire, pour la restauration du puits de la Saline de Dieuze. Après une description succincte des fontaines muriatiques, qui alimentent les Salines impériales et particulières, situées dans cette partie du vallon de la Seille, prolongée de Dieuze au-delà de Château-Salins, et qui sont si nombreuses, que l'exploitation de tout le sel qu'elles pourraient fournir suffirait seule à la consommation de toute la France, si elle n'avait d'ailleurs en ce genre d'autres ressources plus avantageuses, il entre dans des détails sur la Saline de Dieuze, la plus riche en sel et la plus abondante en eau. La source s'élève du fond d'un puits de 4 mètres 55 centimètres de largeur sur 6 mètres 50 centimètres de longueur. Ce puits, creusé à une profondeur de 12 mètres 66 centimètres, est fo mé par un assemblage de charpente fait de neuf châssis horizontaux, séparés

et soutenus les uns au-dessus des autres par des potelets qui embrassent ensemble une hauteur de 10 mètres 72 centimètres ; le tout est extérieurement revêtu d'une masse de corroi battu, de 2 mètres d'épaisseur.

Cette construction, destinée à empêcher l'éboulement des terres ainsi que l'infiltration des eaux douces et leur mélange avec l'eau salée, a rempli sa destination pendant assez long-temps ; mais établie sur un terrain peu solide, que l'agitation continuelle des eaux, occasionnée dans le fond du puits par le jeu des pompes et des chapelets, ramollissait encore continuellement, elle a exigé, à diverses époques, des restaurations propres à en prévenir la destruction. La cause de la décomposition du sol ayant continué d'agir et ses effets s'étant accumulés à la longue, les pièces de la charpente, privées d'appui par l'affaissement du terrain, s'étaient successivement déplacées, et la construction était menacée d'une ruine totale qui pouvait déterminer la perte de la source par l'infiltration des eaux étrangères. Ce fut dans cette circonstance que M. Plonguer, frappé du danger que courait un établissement, à l'augmentation duquel le gouvernement venait de consacrer des sommes si considérables, proposa les moyens d'y remédier. Sans s'arrêter aux palliatifs qui trop fréquemment employés avaient fait de l'intérieur du puits un véritable chaos, par la multiplicité des pièces d'étançonnement placées dans toute sorte de directions, il imagina une construction

propre à remédier au danger imminent, et à y parer pour l'avenir d'une manière certaine. Il atteignit ce but en construisant un nouveau puits au milieu de l'ancien, et une chambre particulière pour protéger la source contre l'invasion des eaux étrangères. Ce puits est composé de châssis horizontaux, placés les uns au-dessus des autres, solidement réunis, et disposés de manière que, quoiqu'ils forment un système particulier, ils ne font avec l'ancienne construction qu'un seul tout d'une extrême solidité.

Afin de mettre cet ouvrage à l'abri de l'influence des causes qui ont amené la ruine du premier, M. Plonguer jugea à propos de lui donner, par le moyen d'un pilotage, une base inébranlable, que consolide un ciment de Beton, composé de 4 parties de Traz d'Andernach, 2 parties de sable fin de rivière, 3 de chaux de Metz et 5 1/3 de cailloux cassés, lequel acquiert sous l'eau une extrême dureté. Les bornes de ce précis ne permettent pas de suivre M. Plonguer dans l'exposé des difficultés relatives à l'exécution d'une pareille entreprise, parmi les anciens débris, et des obstacles opposés à sa destruction contre des eaux continuellement jaillissantes, sans nuire à l'écoulement des sources salées qu'elle doit conserver; ces difficultés seront facilement appréciées par les gens de l'art.

MÉCANIQUE.

L'Académie de Nancy, en se réorganisant, a eu pour principal motif d'exciter les talens

par l'espoir de lui être associé. C'est dans cette vue qu'elle a reçu au nombre de ses membres M. Etienne, horloger, en qui elle a reconnu le génie qui invente et l'adresse qui exécute. Outre plusieurs inventions tendantes au perfectionnement et à la simplification des machines de l'horlogerie, telles qu'une montre sans chaîne et sans fusée, qui marche 8 jours, sans être remontée, des échappemens à rouleau, à repos, etc. elle a trouvé ingénieuse la construction d'un globe terrestre d'un pied de diamètre. Le méridien fixe est de cuivre; la demi-circonférence supérieure est dentelée d'un pôle à l'autre et engrenée dans un petit rouage appliqué à l'horison; ce rouage couvert d'un cadran porte deux aiguilles, l'une pour les degrés, l'autre pour les minutes du méridien, quand on le fait mouvoir. A la denture du méridien est adaptée une autre petite cadrature, munie d'une aiguille diamétrale, dont une des extrémités indique les minutes de degré du méridien, et l'autre les lieues et quarts de lieue à 25 au degré. Cette cadrature se promène à la main comme un curseur, et se place à volonté sur le degré et la minute désirée du méridien; elle sert à marquer ou à trouver sur le globe le lieu dont la latitude est déterminée. Pour marquer le lieu, le curseur porte une plume à ressort, qui, pressée avec le doigt, laisse sur la place un point coloré. On sait qu'avant de marquer la position d'un lieu par sa latitude, il faut en amener la longitude sous le méridien.

A cet effet, on trouve au pôle boréal une cadrature portant trois aiguilles, l'une pour les degrés et les heures de l'équateur, l'autre pour les minutes de temps, la troisième, avec son cadran particulier, pour les minutes de degré. Il faut que toutes les aiguilles soient sur zéro, lorsque le premier méridien est sous le méridien fixe; on les y amène facilement, en reculant une vis qui presse l'aiguille sur son canon moteur; alors on fait mouvoir le globe, jusqu'à ce que les aiguilles marquent le degré et la minute de longitude. Par le secours de ce mécanisme, on peut résoudre, avec une grande précision, tous les problèmes de la sphère, si le globe est tracé, ou le tracer exactement, s'il est nu.

MÉTÉOROLOGIE.

M. VAUTRIN a présenté à la Société, au commencement de 1808, le tribut ordinaire de ses *Observations météorologiques*, dont il pourrait offrir un recueil de 27 années. Le journal qu'il a déposé, est rédigé comme ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire, qu'il donne l'état des instrumens météorologiques à deux époques de la journée, celui du ciel à chacune de ces époques, l'espèce et la force des vents, la quantité d'eau tombée et évaporée dans son ombromètre. Il y ajoute un tableau du maximum et du minimum des instrumens et des divers états du ciel pour chaque mois et pour chaque année; à côté de

chaque mois, il destine une page à des observations sur la végétation et autres phénomènes analogues. M. Vautrin a comparé les observations du baromètre pendant 20 années. La plus haute ascension a été de 28 pouces 1,7 lignes; la moindre élévation, de 26 pouces 5,3; la différence est de 1 pouce 6,4 lignes. La hauteur moyenne, pendant les 20 années, a été de 27 pouces 3,3 lignes. L'intervalle entre les extrêmes du baromètre n'est pas le même sur le globe: à Pétersbourg, il est de 3 pouces 1/3; à Westminster en Angleterre, de 2 pouces 1/2; à Paris, de 2 pouces; à Nancy, de 1 pouce 1/2; à Naples, de 1 pouce; il est nul ou presque nul entre les tropiques: ce qui montre quelque rapport avec les latitudes. Notre observateur a remarqué aussi que les deux extrêmes du baromètre arrivaient toujours entre les deux équinoxes de l'automne et du printemps, époque des plus grandes variations dans les êtres organisés et dans les phénomènes météoriques; époque où la mort moissonne un plus grand nombre d'individus. Les variations du baromètre présentent, chaque année, à peu près le même résultat, 1 pouce 6 lignes; celles du thermomètre sont plus étendues; la différence entre le maximum et le minimum va depuis 27 degrés de Réaumur jusqu'à 46. Il est vrai que pendant 20 ans elle n'a atteint qu'une fois ces deux termes.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE. — PHILOSOPHIE.

M. LESEURE a présenté à la Société, pour titre d'admission, une *Dissertation historique sur les anciens Gouvernemens des Hébreux.* Il remonte à l'origine de leur état social, et les suit jusqu'à l'époque de cette fuite mémorable, par laquelle ils parvinrent à se soustraire à la tyrannie des rois d'Egypte. Après avoir exposé l'établissement du gouvernement auquel ils furent soumis par les lois de Moïse, il développe leur organisation intérieure et les causes qui l'ont détruite. Il cherche dans les ruines de la république hébraïque l'origine de la monarchie sous laquelle ils passèrent, et y découvre la distinction des trois pouvoirs, reconnus par Montesquieu pour être les élémens de tout gouvernement. Il prouve combien la liberté civile et politique se concilie avec le gouvernement d'un seul. Passant enfin à l'examen des causes qui ont amené la destruction totale de ce peuple, et l'ont rayé du nombre des nations, il les trouve dans l'anarchie, dans l'oubli des lois et des principes de la morale, autant que dans la puissance des armes romaines.

Eclairé par le flambleau non-seulement des historiens sacrés, mais encore des historiens profanes, M. Leseure s'est particulièrement attaché à faire connaître les lois qui ont régi les

Israélites durant la longue suite d'années qu'ils ont existé en corps politique ; il attribue à l'influence de ces lois sur l'esprit de la nation et aux passions des chefs qui l'ont gouvernée, le grand nombre de révolutions que nous offrent les fastes de leur histoire. Adonnés d'abord à la vie pastorale, dont l'Ecriture Sainte nous a conservé des peintures si touchantes, et soumis au régime patriarchal, ils adoptèrent ensuite le gouvernement républicain, devenu nécessaire à une population plus nombreuse. Il se plait à les considérer dans ce nouvel état, à développer la sagesse des institutions du législateur immortel qui sut inspirer à un peuple grossier, couvert de tous les vices d'une servitude récente, cet ardent amour de la patrie, lui imprimer ce caractère indélébile, qui lui fit tant de fois recouvrer son indépendance, et lui conserve, dix-sept siècles après sa dissolution, cette existence singulière que les publicistes admirent, sans pouvoir l'expliquer. Les causes de la destruction de la république hébraïque sont exposées d'après les mêmes vues : la perte des mœurs publiques fomente ces révolutions, dont les peuples, les plus attachés à la conservation de leur liberté politique, bientôt fatigués, sentent le besoin d'un chef habile, qui, tenant d'une main ferme les rênes de l'état, en assure la tranquillité au dedans et la sûreté au dehors. L'acte par lequel les Hébreux se déterminèrent à changer la forme de leur gouvernement, a fixé l'attention de l'auteur. Une nation exerçant le

souverain pouvoir, qui, par un acte spontané, s'en dépouille pour le confier au chef qu'elle se donne, exemple unique dans l'antiquité, est en effet un sujet bien digne de méditation, et à l'examen duquel il a appliqué la philosophie de l'histoire. Les révolutions fréquentes et terribles, dont ils furent si souvent les victimes, sont expliquées de la même manière. Mais plein de respect pour la religion et les principes qui lui servent de base, M. Leseure est loin de vouloir en infirmer les preuves ; seulement il s'est proposé de faire mieux connaître les moyens naturels qu'a employés la Providence, pour amener le peuple choisi à remplir les hautes destinées qu'elle lui avait réservées.

M. VAUTRIN a fait un *Discours sur les Suites de l'Ignorance dans l'art de parler.* Il montre que peu de personnes savent leur langue, parce que la plupart ne suivent qu'une aveugle routine, qu'elles apprennent la signification des termes, dans des circonstances fortuites, et qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas en acquérir une connaissance raisonnée. De-là une multitude d'idées fausses, ou vagues, ou confuses, qui égarent l'esprit et l'imagination ; de-là les jugemens erronés, les disputes opiniâtres, les divisions particulières et générales. L'Auteur développe les tristes effets produits par cette ignorance, et la regarde comme la source des maux qui désolent la société et les familles. Il termine par un parallèle entre l'orateur et le charlatan, dans lequel

il expose la puissance dangereuse qu'ils exercent sur les esprits.

DROIT NATUREL ET MORALE.

* M. MAFFIOLI a lu, *Sur l'intérêt de l'argent considéré dans ses rapports avec la morale*, un discours dont voici l'analyse.

Dans l'état actuel de la société, un capital numéraire rapporte des gains et des bénéfices à celui qui en a la possession, comme un champ donne des fruits à celui qui le cultive ; l'argent peut donc aujourd'hui rapporter un prix de loyer au propriétaire qui en a cédé l'usage pendant le temps fixé par la nature pour les cultures et les récoltes.

Voilà un premier principe que la morale ne paraît pas pouvoir contester ; il est palpable qu'une chose à laquelle les lois de tous les peuples ont donné la vertu de représenter un fonds de terre, une maison, un troupeau, etc. doit produire les mêmes effets que ces choses ; sans quoi cette représentation serait absolument illusoire.

Ce principe une fois admis, il n'est plus difficile de tracer les règles qui doivent être observées sur l'intérêt de l'argent ; et comme il n'y pas de règle sans exceptions ou qui ne puisse éprouver des modifications, il ne le sera pas davantage d'indiquer les cas où celles-ci peuvent avoir lieu. Il suffira pour cela de raisonner d'après les maximes du droit naturel, ces maximes simples, immuables, qui sont de tous les temps et de tous les pays.

On dit *maximes du droit naturel*, parce que la morale n'étant que l'application de ce droit primitif aux diverses actions des hommes, toute autre base en cette matière serait nécessairement fausse, et produirait des résultats qui seraient également faux.

De ces principes, M. Maffioli. deduit les conséquences suivantes . . . . . La morale réprouve le louage d'un fonds de terre, quand, avant de payer au propriétaire le prix de son loyer, le colon n'est pas pleinement indemnisé de ses frais de culture et n'a pas retiré de quoi subsister avec sa famille. Ehbien, si la morale est essentiellement une, il en sera de même en fait d'argent: elle ne condamnera pas avec moins de sévérité des intérêts dont le taux s'élevera jusqu'à produire sur le débiteur un pareil résultat; et voilà précisement la raison fondamentale pour laquelle tous les peuples ont, par un consentement tacite, mais unanime, rangé l'*usure* (qui n'est autre chose que l'excès des intérêts) dans la classe des délits contre la société.

Ce principe, en ce qui regarde le louage des terres, ne peut pas être plus contesté que ceux qui ont été posés plus haut. Il est aussi fondé sur la nature des choses, qui ne veut pas qu'un homme cultive le bien d'un autre et lui en paye un revenu, en fesant son propre dommage; mais il ne s'applique pas avec moins de certitude au louage d'argent, toutes les fois que celui-ci a lieu avec gage ou hypothèque, puisqu'au moyen

de ces sûretés, il n'y a plus qu'une différence de nom entre un capital numéraire et un immeuble.

2.° Il est sensible que cette première règle ne peut plus être observée, ou du moins qu'elle est susceptible de modification, quand le locataire ne fournit pas de sûreté pour le capital dont il n'a la possession que pour un temps limité; étant parfaitement dans le sens du droit naturel, que le plus ou le moins de sûreté influe sur les conventions humaines. Mais d'un autre côté, la morale ne permet pas que l'on abuse du défaut de gage ou d'hypothèque *proprement dits ;* elle enseigne à tous, qu'une fortune, quoique non hypothéquée, et une bonne foi connue, sont souvent supérieures à toute autre garantie. Certes la morale ne serait qu'un mot vide de sens, si les êtres moraux ne connaissaient ni distinction, ni nuance, et devaient toujours agir entr'eux d'après les formes que les lois civiles ont été forcées d'introduire contre la corruption des mœurs.

3.° Celui qui place ses fonds dans le commerce n'a ni gage, ni hypothèque ; il livre son capital aux spéculations du négociant dont il court toutes les chances. Or, pourquoi la morale ne permettrait-elle pas ici un intérêt plus fort, que là où il n'existe aucun danger ? Sans l'espoir de cette augmentation de bénéfices, le commerce languirait sans activité, et cette stagnation paralyserait toute espèce d'industrie. Des résultats aussi funestes sont évidemment désavoués par la morale, qui est le

fondement de toute civilisation, qui favorise tous les moyens tendans au bonheur des hommes, et ne condamne en tout genre que les excès.

4.° Notre auteur réfute l'opinion de ceux qui soutiennent qu'en morale l'argent ne peut se louer, mais qu'il doit être aliéné pour le prix d'une rente annuelle. Il démontre que ce système n'est que spécieux, que la constitution de rente n'est dans le fait qu'un prêt déguisé, qu'elle ne convient qu'aux grandes fortunes, qu'elle est l'ennemie du commerce et de l'industrie.

5.° Enfin, selon M. Maffioli, le texte de l'évangile, où le législateur des chrétiens leur ordonne de se faire des prêts mutuels, ne peut s'appliquer à un capital numéraire, loué pour l'espace d'un an, et qui, à l'instar des fonds de terres, rapporte des bénéfices à son possesseur; ce texte n'est applicable qu'aux prêts que les membres de la même famille doivent se faire journellement, soit en argent, soit en denrées ou en meubles; il s'applique sur-tout aux secours que celui qui est dans l'abondance, doit à celui qui n'a rien. Il est sans doute contraire au droit naturel autant qu'à l'évangile d'exiger un intérêt pour des choses dont la privation momentanée ne cause aucun préjudice; ce serait rendre toute société impossible. Mais il ne le serait pas moins d'en recevoir pour un secours que l'on aurait rendu au pauvre; puisque, bien loin de le secourir, ce serait aggraver son malheur et précipiter sa ruine.

NAPOLÉON A TILSIT.

NAPOLEO MAGNUS,
Italicus, Ægyptiacus, Germanicus, Sarmaticus,
Prœmaturâ vincendi et regendi arte
Imperator et Rex, pius, felix,
Armis Cœsar, pace Augustus,
Europæ jura et vota
Librat.

Restituto Gallis avito pondere,
Dat Batavis, Neapolitanis, Westphalis reges,
Austriæ Imperatorem, Germaniæ fœdus aureum;
Et, deletis Borussiæ agminibus,
Vistulæ ripas
Quas adipisci non valuit Carolus Magnus,
Quibus terminari suam gentem ardebat Petrus Magnus,
Quarum aditum Magnus Fredericus clausit,
Occupat.

Obstabant innumeri sarmates,
De quibus scriptum est apud Romanos sub Augusto,
Gens durata gelu, Gens insuperabilis armis;
Hanc armis ter in anno
Superat.

Ante quadragesimum ætatis suæ annum
Plus quam quadragesies triumphator.
Mox daturus
Polonis redivivis monarcham,
Navigantibus mare liberum,
Europæ perennem ex bello pacem,
Et ex pace regimen
Inter Gentes fraternum, optimus pater.

J.-F. COSTER.

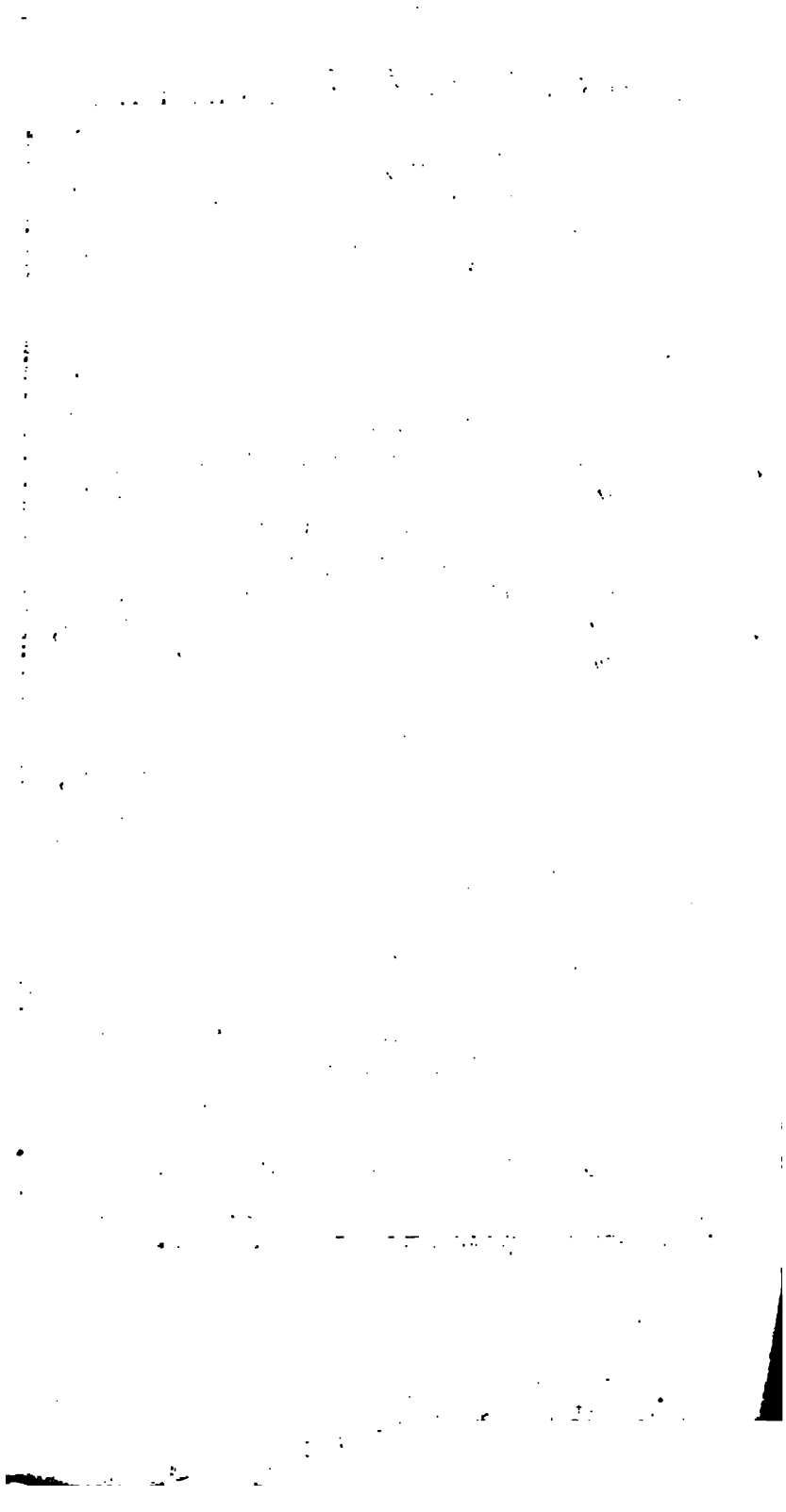

BIOGRAPHIE.

* M. Haldat a fait l'*Éloge de M. Willemet*, Membre de l'Académie de Nancy. L'éducation de feu notre Collègue, que le peu de fortune de ses parens ne leur permit pas de cultiver, nous aurait privés d'un savant illustre, sans les soins généreux d'un Jésuite, son oncle, qui dirigeait une pharmacie très-accréditée. Un travail opiniâtre, secondé d'une excellente mémoire, ayant bientôt procuré à M. Willemet assez d'instruction pour faire désirer qu'il devint le directeur de l'établissement, les Jésuites, si habiles à connaître les hommes, le sollicitèrent d'entrer dans leur ordre, et l'y auraient peut-être déterminé, s'ils n'avaient été supprimés à cette époque. Alors il fut nommé Membre du Collége de Pharmacie, après les examens les plus rigides que purent imaginer la chicane et l'intérêt particulier. Assuré d'un état honorable et lucratif, il se remit à l'étude avec une nouvelle ardeur, se perfectionna dans la science pharmaceutique, et s'adonna à l'histoire naturelle et sur-tout à la botanique où il obtint les plus brillans succès.

Deux Mémoires couronnés par les Académies de Lyon et de Nancy, des Dissertations nombreuses répandues dans les meilleures feuilles périodiques, des ouvrages plus considérables imprimés séparément, attirèrent l'attention des savans et lui méritèrent l'association à la plupart des Académies de l'Europe. Mais aussi instruit que modeste, il ne

sollicita point les honneurs académiques; il ne les dut qu'à sa renommée. « Le désir d'étaler de » vains titres, qui font si souvent ressortir la » petitesse du personnage qui les porte, ne l'avait » pas engagé à les accepter; il aimait les sociétés » savantes, par amour pour les sciences. Bien » différent de ces hommes qui n'ayant pu se faire » une réputation par d'utiles travaux, la cherchent » en répandant un vernis de ridicule sur ces » établissemens au sein desquels sont nées la plu- » part des découvertes dont s'honore l'humanité; » il savait combien la réunion des lumières est » utile dans la recherche de la verité, combien » les inventions nouvelles se perfectionnent par » la discussion, combien l'émulation est propre à » vaincre cette paresse si naturelle à l'homme, » combien enfin sont capables d'exciter ce noble » sentiment ces réunions qui, pour n'être pas » composées d'hommes, tous capables de produire, » le sont toujours de membres en état de juger » les productions des autres. C'était sous ce point » de vue qu'il considérait les associations savantes. » Personne n'en remplissait plus exactement les » devoirs; il payait non-seulement avec une » exactitude rigoureuse le tribut que chaque » membre doit au corps, mais il établissait même » des relations entre les Sociétés nationales et » étrangères dont il était membre, et leur servait » d'intermédiaire pour l'échange des découvertes » qu'elles fesaient. »

Rien ne manquait au bonheur de M. Willemet, quand la mort prématurée d'un fils chéri, botaniste distingué, que l'amour de la science entraîna dans l'Inde à la suite de l'Ambassade envoyée à Louis XVI par Tipoo-Saïb, vint répandre l'amertume sur le reste de ses jours. Ce malheureux père sembla dès-lors ne plus s'occuper de sa réputation, puisqu'elle ne pouvait plus être l'héritage d'un enfant dont les talens précoces avaient répondu à ses soins paternels. Les douces jouissances de la botanique furent seules capables de le distraire de sa douleur profonde, qu'aggravaient encore les maux de la révolution. Lors de la création des Écoles Centrales, il partagea avec M. Nicolas, savant Chimiste, la chaire d'histoire naturelle, et fut chargé de la Direction du jardin botanique de Nancy. Ce beau monument de la bienfaisance éclairée de Stanislas n'offrait alors qu'un champ inculte: les plus belles espèces de plantes étaient perdues ou dégradées. Graces au zèle du Directeur, aux envois que lui firent ses amis, et aux soins de M. Marquis, Préfet de la Meurthe, il a repris une face nouvelle, et peut être compté au nombre des jardins botaniques les plus riches de la France. Les Lycées ayant succédé aux Écoles Centrales, la Municipalité de Nancy rétablit la chaire supprimée, et M. Willemet continua jusqu'à la mort ses cours suivis avec assiduité par un nombreux auditoire.

« Il avait toutes les vertus sociales; il était bon ci-
» toyen, bon époux, tendre père. Il fesait le bonheur

» de sa famille ; généreux, confiant, toujours dis-
» posé à obliger, il servait ses amis avec chaleur.
» Sa bibliothèque qui est nombreuse et bien choisie,
» était une propriété dont il ne voulait pas jouir
» sans eux ; ils y puisaient à leur gré ; et ce qui
» ne leur était pas moins avantageux, sa grande
» érudition les guidait sûrement dans leurs recher-
» ches. Des qualités aussi précieuses l'ont fait
» regretter à jamais, je ne dis pas de ceux qui
» lui étaient attachés par les liens de l'amitié,
» mais de tous ceux qui avaient eu avec lui
» quelques relations. J'en atteste ces larmes abon-
» dantes que vous avez vues couler sur sa tombe,
» lorsque l'un de nos collégues, M. Mandel, lui
» adressa les derniers adieux de l'amitié désolée.
» Sa constitution n'était pas celle qui dispose aux
» passions violentes ; aussi n'a-t-il pas eu à la mort
» ces douleurs qui la rendent quelquefois plus terri-
» ble. Dans le cours d'une maladie de vingt-quatre
» jours, le principe de la vie s'est éteint par
» degré ; il a cessé de vivre plutôt qu'il n'a péri.
» Que dis-je, il a péri ? Non, Messieurs, il vit
» encore parmi nous ; les bons exemples qu'il
» nous a laissés, les connnaissances dont il nous
» a enrichis, nous conservent pour toujours la
» meilleure partie de lui-même ».

* M. BLAU a fait l'*Éloge de M. Michel*, Membre de l'Académie de Nancy. Disciple et ami de cet habile Instituteur, il s'est trouvé à portée d'apprécier les talens et les qualités d'un maître dévoué trente ans à la carrière pénible de l'ins-

truction, où la confiance et l'estime générale ont justement récompensé ce père de la jeunesse que son zèle infatigable, sa probité scrupuleuse, sa piété filiale, sa tendresse conjugale et paternelle rendent digne des regrets de tous les gens de bien. Son école était si florissante, qu'elle rivalisait avec les établissemens publics, protégés par le gouvernement. Les circonstances fatales de la révolution l'ayant arraché à ses chers élèves, il fut appelé à des fonctions délicates dans l'administration des domaines nationaux et des hospices civils, et y donna des preuves non équivoques de son intégrité. Rendu enfin aux jeunes gens, objet de ses tendres sollicitudes, ses nombreux services le firent nommer Directeur du Pensionnat établi près de l'École Centrale, ensuite Chef d'une École Secondaire. Pour répondre à ces témoignages de la faveur publique, il perfectionna sa méthode et la rendit plus raisonnée, sans nuire à la simplicité et à la clarté qui la distinguaient. Des succès si éclatans décidèrent l'Académie à l'inscrire sur la liste de ses membres. M. Michel, brûlant de payer le tribut de sa reconnaissance à la société littéraire qui l'avait adopté, composa, malgré ses occupations multipliées, des *Élémens de Grammaire Générale, spécialement appliqués à la langue française*, et un *Dictionnaire des Expressions Vicieuses, usitées dans un grand nombre de Départemens, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine.* « Il se proposait » de donner à ces deux ouvrages un plus grand

» degré de perfection et d'en composer d'autres
» inspirés par son amour insatiable du bien public,
» quand une mort prématurée vint l'arrêter au
» milieu de ses utiles projets. Ce coup fatal,
» véritable calamité, laissa un vide difficile à
» remplir. Toute la Ville regretta vivement le père
» et l'ami de la jeunesse. Le Conseil Municipal
» de Nancy consigna dans un procès-verbal la
» douleur de la Commune. Un cortége immense
» de citoyens éplorés se pressait autour de son
» cercueil, et l'accompagnait dans un recueillement
» religieux. Parmi eux on distinguait ses disciples
» consternés d'une séparation si imprévue. Quelle
» éloquente oraison funèbre, que les pleurs sin-
» cères échappés des yeux de tous les assistans !
» Je pleurais aussi avec eux. Mais pardonnez, ô
» mon maître, ô mon ami, si le souvenir de la
» perte récente de mon bienfaiteur vous a dérobé
» quelques larmes. Vous le connaissiez, comme
» moi, ce prêtre vénérable, ce modèle des chré-
» tiens, connu sous le nom touchant de Père
» Munier. Vous savez s'il mérite d'être regretté.
» Vos cœurs étaient faits pour s'apprécier mutuel-
» lement. Il vous a confié plusieurs enfans disgra-
» ciés de la fortune, en qui il remarquait d'heu-
» reuses dispositions, et vos soins désintéressés
» ont pleinement répondu à sa confiance. Tous
» deux vous m'avez formé par vos leçons et par
» vos exemples ; tous deux vous partagerez mon
» éternelle reconnaissance. Faible imitateur de vos
» vertus, je ne marche encore que de loin sur

» vos traces. Puisse l'impression salutaire de votre » pompe funèbre ne jamais s'effacer de mon es- » prit, me rappeler sans cesse à mes devoirs, et » me rendre digne de vivre dans la mémoire de » mes Concitoyens !

*M. SERRIÈRES a fait l'*Éloge de M. Lafitte*, Membre de l'Académie de Nancy. Les heureuses dispositions de notre collégue pour la Chirurgie se manifestèrent de bonne heure et furent développées à l'école de Nancy et à celle de la capitale. Malgré sa grande jeunesse, la première le jugea digne de la chaire de Professeur d'anatomie et d'opérations chirurgicales qu'il remplit avec distinction. Bientôt il obtint dans la pratique de son art les succès les plus brillans. Avide d'acquérir de nouvelles connaissances, il étudia la Médecine au Collége de Nancy, alors justement célèbre, qu'avait fondé Stanislas-le-Bienfaisant, et y fut reçu Docteur, après un examen rigoureux. A cette double profession il joignit les fonctions pénibles d'Accoucheur dans lesquelles il s'est principalement signalé. La place de Médecin en chef de l'Hospice Civil, où l'appela une réputation méritée par de longs services, lui ouvrit une plus vaste carrière pour déployer l'étendue de ses connaissances, et lui attira les bénédictions des malheureux confiés à ses soins charitables. Tant de titres solides lui valurent son admission dans la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

» Quelque recommandables que fussent les talens » de notre Collégue, dit M. Serrières, ils étaient

» inférieurs à sa belle ame, annoncée par un ex-
» térieur noble et imposant. . . Sensible aux té-
» moignages flatteurs de ses concitoyens, il était
» plus jaloux de les mériter que de les obtenir.
» Il n'eut jamais la soif de l'or : la simplicité de
» ses mœurs, l'honnêteté de son ame, le mettait
» au-dessus de la cupidité. . . .

» L'intérieur de sa maison présentait un modèle
» parfait des vertus conjugales. Sa famille cultivait
» la concorde, la charité, la piété qui est la
» source la plus pure du bonheur. Jamais ce véné-
» rable père ne se coucha sans donner la bénédiction
» patriarchale à ses petits-enfans. Ils étaient encore
» plongés dans un profond sommeil, lorsque le bon
» vieillard, abrégeant les heures du repos, courait
» consoler l'humanité sur le lit de la souffrance.

» Un visage calme et doux, un air d'abandon et
» de bonté, précédaient ses interrogations. Se mettant
» à la portée du malade et répondant avec complai-
» sance à toutes les questions, l'espérance avait déjà
» pénetré dans les sens émus, avant qu'il eût prescrit
» aucun remède. . . .

» Était-il obligé d'armer sa main du fer de la
» douleur ? Son cœur lui apprenait l'art de la ren-
» dre supportable par l'alliance des accens de la
» consolation aux cris d'une opération cruelle. Le
» premier baume qu'il versait sur la blessure, dans
» ces momens affreux, était le doux nom de l'es-
» pérance ; sa voix persuasive ranimait les forces du
» patient découragé.

» Vous le savez sur-tout, vous, mères de famille, » dont il essuya tant de fois les larmes. Jamais vos » cœurs reconnaissans n'oublieront les rares qualités » du bienfaiteur qui si souvent vous protégea contre » les maladies, conserva les jours de vos époux, et » ravit à la mort la tendre jeunesse de vos enfans.

» Hélas ! celui qui n'a guère encore a triomphé » d'elle, va devenir sa proie : il la voit s'approcher » accompagnée de la douleur, et ne se plaint point. » Il appelle la religion à son secours ; elle lui apporte » ses salutaires consolations. Son épouse, ses enfans » éplorés, rangés autour de sa couche, pressaient » ses mains défaillantes, et venaient de recevoir les » derniers adieux d'un père, d'un époux, lorsqu'il » rendit le dernier soupir. Sa mort tranquille était » le sommeil du juste, et ses traits non altérés sem- » blaient avoir emprunté quelque chose de cette » nature divine que son ame pure était allée rejoindre.

» Quand il franchit, pour la dernière fois, le seuil » de sa demeure, ses nombreux amis accompagnaient » le cercueil dans un silence qui n'était troublé que » par leurs larmes et leurs gémissemens. Envain ils » ont vu descendre dans le tombeau sa dépouille » mortelle ; envain la terre la dévorera ; le souvenir » de ses talens et de ses vertus sera éternellement » gravé dans leur mémoire. »

M. Michel BERR, Associé, a lu à l'Académie un *Essai sur la vie et les ouvrages de M. Bitaubé.* Il représente ce réfugié français profitant des loisirs que lui laissait la prédication évangélique pour se livrer à l'étude assidue de l'antiquité, et

préparant dans le silence la meilleure *Traduction* en prose que nous ayons d'*Homère*. Il compare entr'eux nos différens traducteurs dont il indique les beautés et les défauts. Cet ouvrage, enrichi de notes où brillent à l'envi le goût et l'érudition, ouvrit à M. Bitaubé les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Bientôt *Joseph*, composition écrite en style poétique, et d'un genre que les littérateurs n'ont pas encore bien déterminé, ajouta un nouveau lustre à sa gloire. Notre collégue montre le point de vue sous lequel l'auteur a considéré ce sujet intéressant et l'heureux parti qu'il en a su tirer. « Qui n'a lu et » relu mille fois avec plaisir et émotion, dit-il, » cette production touchante, honorée si souvent » par les larmes des ames sensibles, consacrée » par les littératures de tous les peuples, admirée » chez toutes les nations, et traduite dans presque » toutes les langues de l'Europe : cette pro- » duction, où l'un des événemens les plus inté- » ressans de l'histoire, est raconté avec une sen- » sibilité, un charme, une élégance, qui ajouteraient » quelque chose à la beauté des faits mêmes, s'il » était possible d'ajouter à la noble simplicité de » l'historien sacré, et où les passions les plus louables » et les plus funestes, la tendresse paternelle, la » piété filiale, la haine, l'envie et la vengeance, » sont développées avec toute leur énergie ? Un génie » qui n'aurait eu des qualités de M. Bitaubé, que » la douceur, le sentiment, l'art d'écrire avec » chaleur et pureté, n'aurait vu dans l'antique

» aventure des fils du Patriarche qu'une histoire
» pastorale; l n'aurait dépeint que les scènes ar-
» rivées aux gorges de Sichem, près du tombeau
» de Rachel la caravane des Ismaélites, la perfidie
» des fils deJacob, et le moment de cette expres-
» sion incomparable, qu'aucun pinceau humain
« n'imita jamais : *C'est assez ; mon fils Joseph*
» *vit encore!* Aucune de ces beautés n'échappa
» à M. Bitaubé ; il les peignit avec leurs couleurs
» orientales c'est-à-dire caractéristiques, et dans
» ses fictions mêlées de vérités, nous transporta
» avec un charme et une illusion ravissante, vers
» ces temps de touchante et primitive simplicité,
» écoulés dans les contrées célèbres, berceau et
» théâtre de tous les événemens, objet des traditions
» antiques t des pieuses croyances; temps, dont
» à travers es ruines des siècles, il nous reste de
» si nombreux témoins muets et de si imposans
» monumens, tandis que des époques fabuleuses et
» de l'âge or, il ne subsiste d'autres traces que
» des regrets exprimés par tous les âges du monde,
» et que la raison pourrait les reléguer dans le
» domaine es chimères et des imaginations bril-
» lantes. Ce eût été pour ce poëme le champ d'un
» écrivain doué seulement de goût, d'esprit et de
» sensibilité Mais Bitaubé s'éleva plus haut encore
» qu'à la description des beautés simples et patriar-
» chales ; il trouva dans l'histoire de Joseph
» une source de beautés mâles qu'on n'y avait pas
» soupçonnées. Les fureurs d'une passion brûlante,
» ses progressions successives et criminelles dans un

» cœur adultère, les combats de la vertu, ses » douleurs et ses triomphes y furent dépeints avec » une vérité frappante. La mélancole, les regrets » d'une ame sensible qui, au milieu du faste et des » grandeurs d'une cour brillante, soupire après son » lieu natal, la tombe des aïeux et l'objet des » chastes amours y furent aussi exprimés. Enfin, » Joseph y parut comme un morte élevé par la » providence, de l'étable des bergers au timon de » l'État, et la politique des rois et des grands de » l'Égypte y parla le langage de dignité qui lui » convient, et développa dans un style noble et » énergique les secrets de sa sagesse profonde. »

Ensuite parurent les *Bataves*, ouvrge du même genre que le précédent, et inspiré à l'auteur par son amour de la liberté. Il y célèbe le courage d'un peuple industrieux qui, après une longue et sanglante résistance, parvint à secouer le joug des Espagnols, et à fonder son indépendance sur les ruines de la tyrannie. Ces titres solides, sans compter plusieurs autres productions moins importantes, assurent à M. Bitaubé le suffrage des contemporains et de la postérité. Ntre collégue passant aux qualités morales de ce homme célèbre, peint avec des traits si touchns ses mœurs patriarchales, son noble désintéressment, sa tendresse conjugale, son amitié, sa franchise, sa magnanimité, qu'il fait vivement regretter la perte de ce vieillard vénérable.

M. Michel BERR, Associé, a fait part à l'Académie d'une *Notice sur Lessing*, un des litté-

rateurs et des savans les plus célèbres de l'Allemagne. Il débute par des considérations générales sur l'importance de la littérature allemande, se plaint de l'injuste abandon auquel notre indifférence condamne des productions estimables, dont les défauts sont rachetés par des beautés éminentes, et nous invite à exploiter une mine si précieuse. Puis jetant un coup d'œil sur le siécle littéraire que créa le Grand Frédéric, il en compare la courte et brillante durée à ces palais embrasés, qu'un artifice ingénieux élève et voit disparaître dans le même instant. Parmi les nombreux écrivains qui signalèrent cette époque mémorable, Lessing occupe un des premiers rangs, et mérite une attention particulière. Notre collégue examine les ouvrages variés, sortis de la plume féconde de ce génie infatigable, et trace un parallèle rapide des principaux auteurs dont les écrits ont illustré l'Allemagne. La notice est terminée par un éloge adroitement amené de notre Auguste Monarque, protecteur éclairé des arts et des sciences.

POÉSIE.

L'AMOUR joueur et dupé. (Imitation de l'Anglais de PRIOR).

* Un jour de fête, aux cieux et sur le tard,
Ganimède entraîna dans un jeu de hasard,
Furtivement, loin des yeux de sa mère,
Le crédule enfant de Cythère.

Le Phrygien était un franc pendard ;
L'Amour perdit. Le petit téméraire
Pestait, jurait, se mettait en colère,
Et malgré tant de bruit, la Fortune contraire
Aux plaintes du joueur n'avait aucun égard.
Tous ses trésors, argent, bijoux, cet or en pluie,
Qui seul de Danaé fit ouvrir les verroux,
Une boëte à bonbons, de perles enrichie,
Où des cœurs amoureux percés de mille coups,
Sous les traits assassins semblaient saigner encore ;
Un bilboquet que Vulcain façonna
Du bois d'un myrte que l'Ida
Parmi ses bosquets vit éclore,
Et la pomme d'or que donna,
Par la main de Pâris, la Déesse infernale...
Voyez comme à l'Amour la chance fut fatale !
Le fripon Ganimède en trois coups les gagna.
Ce n'est pas tout encore : il perdit des tablettes,
Magasin bien fourni pour de jeunes amans,
Pleines de madrigaux, de petits vers charmans,
De galans billets doux, où les beaux sentimens,
Passionnés, mais vrais, s'exprimaient sans fleurette ;
Des colliers, des anneaux, des bagues de cheveux,
Des médaillons ornés de chiffres amoureux,
Riens d'un grand prix, sublimes bagatelles,
Fruits du caprice et des modes nouvelles.
Jeu, passion cruelle, à quelle extrémité
Tu sais réduire un cœur qu'un peu d'or a flatté !
L'Amour désespéré perd toute prévoyance ;
Furieux, il s'expose à de nouveaux hasards.
Il met sur le tapis son carquois et ses dards,
Ses dards dont la toute-puissance
Asservit les humains à son autorité,

Et fait même des Dieux fléchir la majesté.
Deux six avec un cinq raniment l'espérance
Du fils imprudent de Cypris ;
Mais bientôt Ganimède emporte la balance,
En étalant rafle de six.
Que le bruit du malheur vole avec promptitude !
On sut dans le moment du jeune infortuné
La déroute et la turpitude,
Et tout l'Olympe apprit qu'il était ruiné.
Plus vite que l'éclair, Vénus accourt, arrive,
Et connaît de son fils le désastre et l'erreur.
La Déesse rougit cette fois de fureur,
Et la réprimande fut vive.
« Voilà donc de vos tours ! Venez ici, joueur,
» Honte de Gnide et de Cythère !
» Non.... Fuis loin de mes yeux.... Approchez, libertin.
» Pouvez-vous à ce point désoler vôtre mère ?
» Fréquenter Ganimède, un petit aigrefin,
» Plus traître qu'un serpent et plus méchant qu'un page,
» L'affront de son pays, le scandale des cieux ;
» Fils au surplus d'un roi fort mince personnage ?
» Il n'a que ses trois dés dont il dupe les Dieux.
» Depuis que ce vaurien habite l'empirée,
» Tout est bouleversé sur la voûte éthérée :
» Junon de son ménage a vu bannir la paix ;
» Moi-même j'ai souffert de ses honteux excès ;
» Mais par prudence je me tais.
» Et toi, d'un sort fatal, victime malheureuse,
(Son courroux se calmait un peu,)
» Toi, qui viens à l'instant de perdre par le jeu
» Tant de trésors dont j'étais orgueilleuse,
» En cette extrémité que vas-tu devenir ?
» De ton nom adoré tu perds tout l'avantage ;

» Sans armes, sans secours, ton règne va finir.
» La honte, le mépris deviendront ton partage;
» Dédaigné sur la terre, et raillé dans les cieux,
» Il ne restera plus un seul temple à ta gloire.
» Les amans indignés maudiront ta mémoire,
» Au lieu de t'apporter de l'encens et leurs vœux ».
Contrit, obéissant à la voix de sa mère,
Cupidon tombe à ses genoux :
« Grace ! maman, dit-il, appaisez ce courroux,
» Adoucissez ce front sévère.
» Oui, Ganimède est un fripon ;
» Je suis sa dupe, il m'a volé sans doute.
» Ses dés étaient pipés; mais, ma mère, pardon.
» Nos biens ne sont pas tous perdus par ma déroute.
» Ces dards dont la disgrace excite vos regrets,
» Je vais les remplacer sur l'heure.
» Dans les yeux de Zulmis j'en aurai de tout prêts,
» Dont la pointe sera meilleure.
» Souveraine des cœurs, modérez cet effroi ;
» Tant que, par ses talens, son esprit et ses graces,
» Zulmis enchaînera mille amans sur ses traces,
» Il n'est point de revers ni pour vous ni pour moi.
» D'un seul regard, de son sourire,
» Aux douceurs de l'Amour invitant les mortels,
» Riche de ses vertus, forte de leur délire,
» Les entraînant sans peine au pied de vos autels,
» Zulmis de la beauté relevera l'empire ;
» Et Jupiter, et Mars, et le Dieu de la lyre,
» Forcés de reconnaître un triomphe si beau,
» Se plairont à couvrir leurs yeux de mon bandeau ».

E.-T. SIMON.

M. VIMONT a composé des *Stances à l'occasion de l'anniversaire du Couronnement de sa Majesté l'Empereur Napoléon.* En voici quelques-unes.

FRANCE, ô toi, qui naguère opprimée, avilie,
Te courbais sous le joug des sombres factions,
Tu marches aujourd'hui, par la gloire embellie,
Reine des Nations.

Du Scythe et du Gaulois quel choc épouvantable
Sème au loin le trépas, le carnage et l'horreur !
Le sang coule ; Albion, d'un sourire exécrable,
Applaudit au malheur.

Tels deux rochers noircis par les feux de l'orage,
Tout-à-coup ébranlés, roulent avec fracas,
Se heurtent dans leur chûte, et couvrent le rivage
De leurs vastes éclats.

Cédez, Russes, cédez aux Aînés de la Gloire :
Vous marchez après eux les premiers des soldats.
Il est beau d'avoir su disputer la victoire
Aux Enfans des Combats.

Mais quel Dieu, de la guerre écartant le nuage,
Aux Nations en deuil fait entendre sa voix,
Et de l'humanité que l'Angleterre outrage
Vient proclamer les droits ?

Sur les bords du Niémen, un temple à la concorde
S'élève ; au bruit heureux des applaudissemens,
Deux Monarques charmés étouffent la discorde
Dans leurs embrassemens.

De ta chûte, Albion, l'arrêt irrévocable
Est écrit dans les yeux de ces nobles Guerriers,
Sur leur front, où des camps la poussière honorable
Se marie aux lauriers.

OUVRAGES publiés par les Membres Résidans de la Société.

Deux Mémoires sur les Acides qui saturent la Potasse dans les végétaux, par M. BRACONNOT.

Analyse de l'Aloès, de la Gomme-gutte, de l'Euphorbe, de la Myrrhe et l'Encens, par le même.

Mémoire sur la Force Assimilatrice dans les végétaux, par le même.

Observations sur le Phylotacca, vulgairement Raisin d'Amérique, par le même.
(*Ces Ouvrages ont été insérés dans les Annales de Chimie.*)

Rapport sur les Travaux du Comité de Vaccine de Nancy, pendant les années 1806 et 1807, par M. SERRIÈRES.

Inscription Latine, en style lapidaire, en l'honneur de S. M. l'Empereur Napoléon, par M. COSTER.

Éloge de feu M. Willemet, par M. HALDAT.

Éloge de feu M. Michel, par M. BLAU.

Éloge de feu M. Lafitte, par M. SERRIÈRES.

Elégies de Tibulle, traduites en vers français, par C.-L MOLLEVAUT. Deuxième édition.

Mathurin ou le Sage à la campagne, pièce de vers, par M. SIMON.

OUVRAGES adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages.

Leçons sur les principaux points de la Grammaire Française, par M. HENRY, Directeur d'une École secondaire à Nancy. — Rapporteur M. VAUTRIN.

Appendix de Diis et Heroibus poeticis de JOUVENCY, nouvelle édition avec des notes, par M. SAINSÈRE, Associé. — Rapporteur M. BLAU.

Gouvernement des arbres par l'arcure, avantages d'un fourneau économique, usages du pain de seigle, par M. CADET-DE-VAUX, Associé. — Rapporteur M. MANDEL.

Discours sur l'Esprit Départemental, par M. PETITAIN. — Rapporteur M. COSTER.

Le Narrateur de la Meuse, par M. DENIS, Associé, 6 vol. in-8.°

Discours adressé à Sa Majesté l'Empereur et Roi, au nom de la Société d'Agriculture de Paris, par M. François de NEUCHATEAU, Associé.

Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie, de la Société de Médecine de Paris, année 1808, rédigé et envoyé par M. SÉDILLOT, Associé.

Bulletin des Sciences Médicales, par les Membres du Comité central de la Société de Médecine du Département de l'Eure, année 1808, rédigé et envoyé par M. L.-H. DELARUE, Associé.

Journal d'Agriculture et des Arts du Département

des Hautes-Alpes, par la Société d'Emulation de Gap, envoyé par M. LADOUCETTE, Associé

Mémoires de l'Académie de Marseille, 4 vol. in-8.

Notice des travaux de la Société des Amateurs des Sciences Physiques de Paris.

L'Appréciation du Monde, ouvrage traduit de l'Hébreu, par M. BERR, Associé. — Rapporteur M. COSTER.

Essai sur la Vie et les Ouvrages de M. BITAUBÉ par le même.

Procès-verbal de la séance publique de la Société de Médecine de Marseille.

Bibliothèque physico-économique, etc., rédigée e envoyée par M. SONNINI, Associé.

Compte rendu de la Société d'Agriculture de Sciences et Arts de Lyon, de 1806 à 1807.

Notice biographique sur M. WILLEMET, par M Justin LAMOUREUX, Associé.

Précis analytique des travaux de l'Académie d Rouen, en 1804, 1805, 1806 et 1807.

Programme des Prix proposés par l'Académie d Marseille.

Rapport fait à l'Académie de Marseille sur l dégât occasionné par les sauterelles, par M CASIMIR-ROSTAN, Associé.

Le Portrait de Sa Majesté l'Impératrice, grav d'après le portrait peint par M. LAURENT; l

gravure d'un Tableau du même Artiste, représentant un Amour qui souffle une lumière, envoyés par l'Auteur, Associé.

Programme des Prix distribués et proposés par la Société d'Agriculture du Département de la Seine.

Rapport fait à la Société de Médecine de Bordeaux sur un Mémoire de M. CHANSAREL concernant les contrepoisons, par M. CAPELLE, Associé.

Recherches sur les Maladies des Vers à soie, par M. NISTEN.

Solemnia Magistrorum creandorum inaugurandorumque indicia, *Auctore* GODFREDO HERMANN, Associé.

Éloge de Pierre Corneille, par M. le MAZURIER, Associé.

Éloge de Pierre Corneille, par M. FABRE, Associé.

Éloge de P. MIGNARD, Peintre de Louis XIV, par M. PAVÉE, de Vendœuvre, Associé.

Mémoire sur un Compas à trois pointes et ses usages, par un Anonyme. — Rapporteur M. CAUMONT.

Napoléon-le-Grand, Ode traduite du Portugais, par M. SIMON, Censeur des études au Lycée de Nancy.

Le Triomphe des Armées Françaises, Ode, par le même.

Essai sur l'Araucana, Poëme Espagnol, par le même.

De la Conservation des Enfans, nouvelle édition, par M. SAUCEROTTE, Associé.

De la Littérature des Nègres, par M. GRÉGOIRE, Sénateur, Associé.

Traité de la Culture de l'Arachide de terre, par M. SONNINI, Associé. — Rapporteur M. BRACONNOT.

Mémoire sur les Chevaux de la Camargue, par M. CASIMIR-ROSTAN, Associé; de la préparation du Sirop de Moût, par le même.

Mémoire sur le Vomissement, par M. BOUVENOT, Associé. — Rapporteur M. SERRIÈRES.

Mémoire sur les Fièvres Catharrales et Épidémiques, par M. GARNIER. – Rapporteur M. LAMOUREUX.

Éloge de Joseph NOEL, Directeur de l'École de Médecine de Strasbourg, Associé, par M. FLAMANT, Professeur à cette école, Associé.

Hommage rendu à la mémoire de M. CREUSÉ-LATOUCHE, par M. CHALLANT, Associé. – Rapporteur M. SIMON.

Précis de la Constitution Médicale, observée dans le Département d'Indre-et-Loire, par la Société de Médecine de Tours.

Observations sur le Gouvernement des Arbres par l'arcure, par la Société d'Agriculture du Département de Seine-et-Oise; Rapport fait à la même Société sur les vertus fébrifuges du Maronnier d'Inde.

Notice sur M. le BERIAYS, par M. P.-A. LAIR.

Notice sur M. CHIBOURG, par M. THIÉRY fils.

Observations Critiques sur le poëme *The Colombiad* de Joël Barlow, par M. GRÉGOIRE, Sénateur, Associé.

Oraison Funèbre de M. Sermet, par le même.

Notice sur l'ouvrage de M. GRÉGOIRE, intitulé : De la Littérature des Nègres, par M. LANJUINAIS.

Dissertation historique sur les Progrès de la Législation en Lorraine, couronnée par l'Académie de Nancy, par M. LESEURE.

Stances sur l'Anniversaire du Couronnement de Sa Majesté l'Empereur, par M. VIMONT, Associé. — Rapporteur M. SIMON.

Leçons d'un père à son fils, traduites du latin en vers français, par M. SALMON.

Les Jeux d'Enfans, petit poëme, par le même.

L'Hiver, poëme en deux chants, par le même.

Mémoire sur les Salines du Département de la Meurthe, par M. CARNY. — Rapporteur M. BRACONNOT.

MEMBRES Résidans de la Société. – Messieurs,

BLAU, Professeur du Lycée, place de la Constitution, n.° 102.

BRACONNOT, Directeur du jardin botanique, rue de la Garde Nationale, 17.

BOUTEILLER, Membre du corps législatif, rue d'Alliance, 64.

BRESSON, Avocat, rue Voltaire, 463.

CAUMONT, Professeur du Lycée, rue de la Constitution, 150.

COSTER, Ex-proviseur du Lycée de Lyon, rue des Orphelines, 357.

ETIENNE, Horloger, place Napoléon, 247.

FACHOT, Bibliothécaire, Trésorier de la Société, rue de l'Esplanade, 404.

GORMAND, Docteur en Médecine, place Napoléon, 243.

GUENEAU-D'AUMONT, Professeur du Lycée.

HALDAT, Docteur en Médecine, Cours de la Liberté, 415 *bis*.

HENRY, Président de la Cour d'appel, rue de la Constitution, 143.

LALLEMAND, Maire, rue Francklin, 284.

LAMOUREUX, Professeur du Lycée, rue de la Poissonnerie, 192 *bis*.

LAURENT, Conservateur du Musée, place du Lycée.

LESEURE, Juge du Tribunal civil, rue de la Poissonnerie, n.° 367.

MAFFIOLI, Juge de paix, rue Bénezet, 417.

MALRIAT, Secrétaire-général de la préfecture.

MANDEL, Doyen du Collége de Pharmacie, rue de la Constitution, 46.

MENGIN, Président de la Cour criminelle, rue Montesquieu, 104.

MOLLEVAUT père, Proviseur du Lycée, rue Dumarsais, 260.

MOLLEVAUT fils, Professeur du Lycée, *idem.*

PLONGUER, Ingénieur en chef, rue de la Convention, 109.

REGNAULT, Président du Tribunal d'arrondissement, rue d'Assas, 365.

RIOUFFE, Préfet du département, Hôtel de la Préfecture.

SALADIN, Juge de la Cour d'appel, rue Francklin, 290.

SCHMITT, Conservateur des Eaux et Forêts, rue de Callot, 338.

SERRIÈRES, Docteur en Médecine, place de la République, 30.

SIMON, Censeur du Lycée, au Lycée.

SPITZ, Professeur du Lycée, rue de la Constitution, 44.

VAUTRIN, Chanoine honoraire, rue des Orphelines, 349.

Associés Nationaux. — Messieurs,

ACHARD, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

ANSON, Administrateur général des Postes, Paris.

AUBER, Membre de la Société d'Émulation de Rouen.

AUBRY, Homme de Lettres, Commercy.

AUGER, Homme de Lettres, Paris.

BARADON, Homme de Lettres, Paris.

BAUMÈS, Professeur de Médecine, Montpellier.

BELIN, Professeur au Lycée d'Amiens.

BERR (Michel), Avocat, Metz.

BERTRAND, Censeur au Lycée de Strasbourg.

BIOT, Membre de l'Institut.

BONIN, Homme de Lettres, Neufchâteau.

BOSC, Naturaliste, Paris.
BOUFFLERS (de), Membre de l'Institut.
BOULAY, Conseiller d'État.
BOUVENOT, Docteur en Médecine, Paris.
BRISSEAU-MIRBEL, Professeur de Médecine à l'Athenée de Paris.
CADET-DE-VAUX, Administrateur des Hospices de Paris.
CAPELLE, Membre de la Société de Médecine de Bordeaux.
CARNY, Chimiste, Dieuze.
CHARBONNIÈRES, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Épinal.
CHALLANT, Législateur, Metz.
CHAUSSIER, Membre de l'Institut.
CHOISEUL-GOUFFIER, Membre de l'Institut.
COLCHEN, Législateur, Metz.
CORBIGNY, Préfet de Loir et Cher, Blois.
COSTE, Médecin en chef d'armée, Paris.
CUREL, Chef de Brigade du Génie, Metz.
DELAMÉTHERIE, Professeur au Collége de France, Paris.
DELARBRE, Docteur en Médecine, Clermont-Ferrant.
DELARUE, Membre de la Société de Médecine, Département de l'Eure.
DENIS, Rédacteur du Narrateur de la Meuse, Commercy.
DEVEZE, ancien Chirurgien du Cap-Français.
DURAND, Professeur au Lycée de Moulins.
DURIVAL, Homme de Lettres, Heillecourt.
FABRE, Homme de Lettres, Paris.
FLAMANT, Professeur de Médecine, Strasbourg.
FOURCROY, Membre de l'Institut.
FRANÇOIS de Neufchâteau, Membre de l'Institut.

GAIL, Membre de l'Institut.
GILLET-LAUMONT, Correspondant de l'Institut.
GODEFRIN, Bibliothécaire de Pont-à-Mousson.
GORCY, Médecin en chef d'armée; Metz.
GOUAN, Correspondant de l'Institut, Montpellier.
GOUSSAUD, ex-Maire de Metz.
GRÉGOIRE, Membre de l'Institut.
GUILBERT, Membre de la Société d'Émulation de Rouen.
HOLANDRE, Membre de la Société d'Agriculture de Metz.
ISABEY, Peintre, Paris.
JADELOT, Docteur en Médecine, Paris.
JARE-PANVILLIER, Législateur, Fresne près Verdun.
JAUBERT, Bibliothécaire de Metz.
LABOUISSE, Homme de Lettres, Paris.
LACEPEDE, Membre de l'Institut.
LADOUCETTE, Préfet de la Roer, Aix-la-Chappelle.
LAILLET, Professeur de Mathématiques, Pont-à-Mousson.
LAMOUREUX, Avocat, Bruxelles.
LA PORTE-DU-THEIL, Membre de l'Institut.
LAURENCE, Membre de la Société académique de Grenoble.
LAURENT, Peintre, Paris.
LAVALLÉE, Chef de bureau de la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.
LECREULX, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris.
LEFAUCHEUX, Législateur, Épinal.
LEFEBVRE, Sous-Préfet, Verdun.
LE MAZURIER, Homme de Lettres, Paris.
LENOIR, Conservateur du Musée des Monumens Français.

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'ANNÉE 1810.

A NANCY,
De l'Imprimerie de J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur
de la Société, rue J.-J. Rousseau, n° 176.

MAI, 1811.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'ANNÉE 1810.

La Société académique, toujours empressée d'offrir au public le précis annuel de ses travaux, éprouve la satisfaction de lui annoncer des améliorations dont elle a lieu d'espérer qu'il recueillera les fruits. Convaincue de l'influence salutaire qu'exercent les récompenses sur l'émulation, les progrès des sciences et des lettres, depuis long-temps elle désirait de proposer à ceux qui les cultivent, quelque sujet intéressant, et de couronner les vainqueurs. Graces aux soins d'un Administrateur ami des lettres et du bien public, qui partage les travaux de la Société et les encourage, ses vœux viennent enfin d'être remplis. Mais plus jalouse d'obtenir des résultats

utiles que brillans, elle s'est attachée à choisir des sujets de prix intimement liés avec la prospérité du pays. Quatre questions ont été soumises à son examen. La première proposait d'assigner les causes de la détérioration de la race des Chevaux dans le Département de la Meurthe, et les moyens les plus efficaces d'y remédier. La seconde invitait les Agriculteurs et les Chimistes à indiquer les moyens d'y propager la culture en grand de la Betterave et l'extraction du sucre de cette racine. La troisième tendait à connaître les moyens d'y introduire avec succès les Mérinos, afin d'améliorer, d'une manière sûre et prompte, la race des bêtes à laine. La quatrième enfin, qui a pour objet de diminuer la consommation du Bois, et de remédier à la cherté de ce combustible dans notre Département, a réuni tous les suffrages et mérité la préférence, parce que sa solution doit exercer une influence plus directe sur les besoins de la classe indigente, et procurer des lumières d'une utilité plus générale. Le prix sera donc adjugé à l'auteur du Mémoire qui fera le mieux connaître les moyens de remédier à l'augmentation progressive du prix de cette denrée, et d'en diminuer la consommation, soit par des substances propres à remplacer le Bois, soit par des procédés capables de l'économiser

avec plus de succès qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

La Bibliothèque de la Société, qui s'enrichit journellement d'envois nombreux, s'est augmentée d'un legs qu'elle doit à la bienfaisance de Mr Durival. L'Académie le conserve avec reconnaissance, comme un témoignage précieux de l'attachement de ce respectable Confrère, dont elle honora les talens pendant sa vie, et dont elle révérera toujours la mémoire.

MATHÉMATIQUES.

Mr Jaquiné a présenté, comme titre d'admission, des considérations sur l'analyse algébrique et son application à quelques branches de la physique, particulièrement à la mécanique expérimentale. Après avoir défini l'analyse, indiqué son but et ses moyens, notre Collègue remonte à l'origine de cette merveilleuse invention, en trace rapidement la marche, les progrès, et rappelle à la vénération des hommes les noms de ces génies sublimes qui l'ont illustrée. « On » ne marcha d'abord qu'avec circonspection, » dit-il, dans cette nouvelle carrière; quand » on était parvenu à une proposition, on la » démontrait, ensuite on allait du connu à

» l'inconnu, suivant la méthode des Anciens, » opposée dans sa marche à la méthode ana- » lytique. Mais en pratiquant la nouvelle mé- » thode, on s'est familiarisé avec ses procédés, » on les a étendus, perfectionnés, et la dé- » couverte du calcul intégral leur ayant donné » une extension immense, on est parvenu à » faire de la géométrie avec la seule algèbre; » en sorte que cette dernière science, qui, dès » l'origine, fut appelée comme auxiliaire de » la première, a fini par la supplanter, ou du » moins par faire abandonner presque entière- » ment les procédés géométriques dans la dé- » monstration comme dans la recherche des » vérités. »

Aux moyens géométriques, dont il montre les ressources et l'étendue, il oppose ceux de l'analyse. « L'analyse au contraire, par sa gé- » néralité, permettant de rassembler dans une » même expression tous les phénomènes de » même nature, dont elle indique en même » temps les nuances et les relations diverses, » conservant aux idées leur valeur, leur iden- » tité absolue à travers toutes les transforma- » tions qu'on leur fait subir au moyen des » signes qui les représentent, et donnant aux » diverses théories auxquelles on peut les ap- » pliquer, une marche simple et uniforme,

» une unité inaltérable ; l'analyse, ce puissant » instrument des recherches, présente le champ » le plus vaste aux esprits doués d'étendue, » de profondeur et de force. » Mr JAQUINÉ discute quelques objections des détracteurs de l'analyse, et prouve que les obstacles que certaines questions opposent encore à cette méthode, ne dépendent pas de sa nature, mais de l'imperfection de quelques-uns de ses procédés, qu'améliorent de jour en jour les recherches des analystes modernes. « On a prétendu » que l'esprit, déshabitué par l'analyse de » cette contention autrefois nécessaire pour parvenir à la découverte des vérités auxquelles » on applique maintenant cette méthode avec » beaucoup plus de facilité, ne serait plus capable de cette puissance étonnante qu'il déployait alors. Cette opinion pouvait avoir » quelque fondement lorsque les principes de » la théorie analytique étaient obscurs et cachés, » lorsqu'on parvenait aux résultats, en quelque » sorte par instinct ; les Mathématiciens, éblouis » par sa facilité et ses avantages, s'attachèrent à » employer, à perfectionner ce nouvel instrument, plutôt qu'à déterminer sa nature. C'est » de nos jours seulement, qu'après avoir médité » sur la métaphysique du calcul, on est parvenu » non-seulement à prouver la justesse de ses

» procédés confirmée par tant de succès, mais » encore à éclairer sa marche et à satisfaire » l'esprit par la discussion approfondie de tous » ses procédés. »

Mr Jaquinè passe aux applications que l'on a faites de l'analyse, et aux succès éclatans qu'elle a obtenus, de nos jours, entre les mains des célèbres Géomètres dont s'honore la France. « Parmi les nombreuses applications de l'analyse » algébrique, celle que l'on a faite à la mécani- » que, n'est pas la moins féconde en résultats » utiles et sublimes: par son moyen, la partie » rationnelle de cette science offre le premier » exemple d'un corps de doctrine complet et » achevé; l'astronomie y puise d'immenses et » puissantes ressources. C'est aux formules de » la mécanique rationnelle que cette science » doit l'avantage de n'être pas moins sublime » par la magnificence des objets dont elle s'oc- » cupe, par l'imposante régularité des mouve- » mens de ces corps immenses qui peuplent » l'espace céleste, que par l'explication qu'elle » en donne. »

Parcourant ensuite rapidement le domaine immense que l'analyse s'est approprié, les théories où elle règne en souveraine, celles qu'elle n'a pu encore soumettre entièrement, il s'arrête à l'hydrodynamique qui, la moins complète de

toutes les parties de la science du mouvement, consiste dans une suite de faits isolés, dont les rapports n'ont pas encore été astreints à cette loi rigoureuse que suivent les branches de l'analyse perfectionnée. « On conçoit aisément, dit l'auteur, combien il serait avantageux de connaître, avec toute l'exactitude que le sujet comporte, les relations entre la pente, la vitesse et la direction de l'eau transversale des courans naturels ou artificiels, et les modifications que le frottement contre les parois ou d'autres circonstances peuvent apporter dans l'expression de ces rapports. » Il en montre les applications utiles à l'architecture hydraulique, à la construction des ports, des canaux d'irrigation ou de navigation, aux travaux destinés à s'opposer à l'action destructive des eaux courantes, etc..... Il relève l'importance d'une théorie dont le perfectionnement rendrait de si grands services aux arts de construction, et forme des vœux pour que les Physiciens réunissent leurs efforts à ceux des Géomètres, afin de l'amener à ce dernier point de perfection. « Au lieu de faire des suppositions nécessairement erronées sur la manière d'être des corps, sur la cohésion et la viscosité de leurs molécules, sur leur élasticité et leur compressibilité, etc., il faut, dit Mr Jaquiné, ramener l'étude de la nature

» à l'examen et à la connaissance effective de » ses opérations, et ne prendre désormais pour » base du calcul que les phénomènes tels qu'ils » existent, confrontés entr'eux, étudiés, cons- » tatés par des expériences nombreuses et exac- » tes. » Il paie à Mr Prony le tribut d'éloge que mérite ce savant Géomètre, et termine par l'annonce des observations qu'il a recueillies sur les rivières de l'arrondissement du service qui lui est confié comme Ingénieur dans ce Département.

ARCHITECTURE.

Mr Plonguer a lu un Mémoire dans lequel il expose 1° les avantages et les inconvéniens des voûtes surbaissées, dans les constructions publiques et particulières; 2° les cas où elles doivent être préférées aux voûtes en plein ceintre; 3° la nature de la courbe qui peut donner à une voûte surbaissée la plus grande force; 4° quelques observations sur la poussée et les points de rupture des voûtes. Avant d'examiner en particulier chacune de ces questions, Mr Plonguer remonte à l'origine de son art, dont il parcourt les fastes, depuis les premiers essais de l'homme pour se construire une demeure commode et solide au sein des sociétés naissantes, jusqu'à l'époque brillante où l'architecture parvint à la la construction des édifices les plus magnifiques;

il en suit les progrès, qu'il considère dans leurs relations avec la civilisation des peuples et le perfectionnement des arts. Il montre l'architecture portée à son plus haut point de perfection chez les Égyptiens, les Romains et les Grecs, se dégradant à la chûte de l'empire romain, et prenant enfin, sous le nom de style gothique, entre les mains de nos ancêtres, des formes plus hardies qu'élégantes, plus bizarres que régulières, plus étonnantes qu'agréables. « Les Architectes » de ce temps, dit l'auteur, remplis d'idées » gigantesques, ne suivirent aucune proportion : » ils donnèrent au fût de leurs colonnes des » hauteurs arbitraires, supprimèrent les archi- » traves et les corniches, qu'ils remplacèrent par » de simples bandeaux. Ils substituèrent aux » voûtes anciennes en plein ceintre, des voûtes » à tiers point ou ogives, qui ont moins de » poussée. » Après avoir décrit les formes des voûtes gothiques, et développé les avantages et les inconvéniens de ces constructions, il traite successivement des diverses espèces de voûtes en plein ceintre, substituées par le bon goût aux ogives des siècles barbares, et termine ainsi quelques réflexions sur les difficultés que présentent les grandes constructions, et sur la nécessité de bien connaître d'avance la résistance à opposer au mouvement de ces sortes de voûtes, pour en

PHYSIQUE.

Mr Mathieu de Dombasle a cherché dans un *Essai sur une illusion d'optique* à déterminer la cause qui fait paraître les astres plus grands sur les limites de l'horizon, que lorsqu'ils sont plus élevés dans le ciel. Après avoir exposé l'hypothèse de Mallebranche, qui attribue cette apparence à l'interposition des corps terrestres, et l'hypothèse plus moderne, plus généralement admise, qui l'attribue à la forme surbaissée de la voûte céleste, il discute ces théories, et convient que le rapprochement entre les astres et les corps terrestres auxquels on les compare, peut influer, dans quelques cas, sur le jugement que nous portons de leur grandeur, lorsqu'ils sont à l'horizon; mais il prouve que cette cause ne peut suffire à l'explication des phénomènes, puisque les astres, lors même qu'ils sont à l'horizon, étant isolés de tous les objets terrestres par le moyen d'un tube, ne paraissent pas moins grands que lorsqu'on les compare aux objets placés sur l'horizon visuel. L'hypothèse qui explique l'augmentation apparente du volume des astres près de l'horizon, par la forme surbaissée de la voûte céleste, où nous fixons les astres par la pensée, ne lui paraît pas plus solide. Car cette forme de la voûte céleste n'est pas aussi exacte qu'on

le prétend. En effet, si l'on suppose toute l'atmosphère de la même transparence, la limite apparente se trouvant également distante de l'observateur dans toute son étendue, la voûte devrait sembler parfaitement sphérique; mais comme la partie voisine de l'horizon est moins transparente, la limite de l'atmosphère doit paraître se rapprocher dans cette direction, et la voûte s'élever au lieu de s'abaisser dans le centre de sa convexité. Les apparences devraient aussi varier avec la transparence de l'air, ce qui n'a pas lieu; enfin, l'atmosphère devenant invisible dans l'obscurité, la forme devrait changer; cependant les étoiles qui nous la représentent pendant la nuit, offrent dans leur ensemble le même aspect que la voûte céleste. « Quelle » est donc, dit Mr De Dombasle, la cause de » cette illusion? Il me semble qu'elle n'est que » l'effet naturel de l'habitude que nous avons » contractée, de juger de la distance qui nous » sépare des objets, par la quantité d'air in- » terposée entr'eux et nous; cette dégradation » de tons et de lumière nous suffit, dans les » circonstances ordinaires, pour juger, avec » assez de précision, de la distance et des pro- » portions des objets dont nous connaissons » les analogues. » Mais comme la densité et la transparence de l'air peuvent modifier, aug-

travail de Mr Braconnot en a tellement augmenté la somme, qu'il peut non-seulement être considéré comme nouveau, mais encore comme le seul qui offre un aperçu général des propriétés chimiques et de la composition de ces végétaux, placés sur la limite du règne animal et végétal, et formant le passage entre les deux grandes familles d'êtres organisés.

Quelles que soient les différences observées dans la structure et les propriétés des diverses espèces de Champignons, ils ont tous pour base une substance identique qui en fait la partie principale, et se présente comme le support des autres principes, ou la base de ces végétaux. Mr Braconnot la nomme Fongine, et a dirigé ses premières recherches sur les propriétés de cette substance. Privée de ses principes étrangers par l'eau bouillante, un peu aiguisée d'alkali, elle est plus ou moins blanche, mollasse, fade, insipide, peu élastique, friable, et peut fournir à la nourriture de l'homme une substance utile, comme le prouve l'usage très-étendu qu'en font les habitans des campagnes dans plusieurs Départemens, et principalement dans les Vosges, où elle est, comme le dit *Bulliard*, une manne abondante dont le malheureux attend avec impatience le retour. La cuisson dans l'eau ou à feu nu paraît la dépouiller

tellement de ce principe fugace dans lequel résident leurs qualités nuisibles, que les plus vireux deviennent alimentaires lorsqu'ils ont été préalablement épuisés par de grands lavages et la décoction à l'eau bouillante. C'est probablement par ce moyen que les Russes préparent plusieurs Champignons vireux dont ils se nourrissent.

La Fongine torréfiée brûle en répandant une odeur de pain grillé, s'enflamme et laisse une cendre très-blanche; desséchée et distillée, elle s'amollit et semble se fondre, donne de l'huile brune empyreumatique, une liqueur ambrée qui verdit le sirop de violette, et qui, distillée avec la potasse, produit de l'ammoniaque; l'éther sépare du résidu de la distillation une matière huileuse; enfin il reste de l'acétate de potasse qui remplace le sous-acétate d'ammoniaque décomposé par cet alkali. D'après quoi, la Fongine contient plus d'hydrogène et d'azote que le bois, mais moins que le gluten, et semble se placer entre ces deux principes. Le résidu charbonneux, traité par l'acide nitrique, dégage de l'hydrogène sulfuré, donne du carbonate de chaux, des phosphates d'alumine, de fer, et du phosphate de chaux, le plus abondant de tous ces sels.

Les alkalis ont peu d'action sur la Fongine lorsqu'ils sont étendus d'eau, ce qui la distingue

du ligneux ; lorsqu'ils sont concentrés, ils s'y combinent et forment des composés analogues aux savons, qui précipitent par les alkalis ; l'acide sulfurique concentré la charbonne, l'acide muriatique aidé de la chaleur forme avec elle une gelée décomposable par les alkalis ; l'acide oxi-muriatique produit avec la Fongine une substance adipocireuse qui brûle en vert. L'acide nitrique affaibli en dégage de l'azote. Cette substance traitée avec le même acide concentré s'amollit, jaunit, se gonfle extraordinairement, et donne une liqueur qui contient du jaune amer et de l'acide prussique ; la liqueur qui reste dans la cornue, évaporée lentement, laisse de l'oxalate de chaux et deux substances grasses, l'une analogue à la cire, l'autre au suif ou à la graisse animale. Cette liqueur contenait encore de l'acide oxalique, du jaune amer, une substance résinoïde et un peu de chaux.

La Fongine se combine facilement avec le tannin ; abandonnée à la décomposition spontanée, elle reprend d'abord une odeur fade, analogue à celle du gluten, à laquelle succède l'odeur des matières animales en putréfaction. Conservée pendant trois mois, elle s'est séparée en deux parties : une liqueur visqueuse qui a précipité l'acétate de plomb ; une matière concrète, qui avait conservé la forme primitive

de la Fongine, était devenue molle, et approchait du gluten par quelques propriétés, mais qui en différait par sa consistance et son défaut d'élasticité; l'oxide de plomb mêlé à cette substance en putréfaction noircit; ce qui place le soufre au nombre de ses élémens composans.

L'ensemble que présente la réunion de toutes ces propriétés dans une même substance, suffit pour la distinguer des substances déjà connues, et pour l'ajouter comme nouveau corps à la liste nombreuse des produits qui sont immédiatement tirés des végétaux, et dont la chimie découvre tous les jours de nouvelles espèces. L'examen de la Fongine est l'objet de la première partie du Mémoire de Mr Braconnot; dans la seconde il expose l'analyse comparée de six espèces de Champignons considérés sous le même point de vue et traités par les mêmes moyens que la substance dont nous venons de parler.

L'Agaric à grande volve (*Agaricus volvaceus*), est la première espèce examinée par Mr Braconnot. Il a trouvé sa saveur austère et irritante, à la manière des sels cuivreux; trituré avec une certaine quantité d'eau et filtré, cet Agaric donne une liqueur visqueuse et jaunâtre, fortement imprégnée de l'odeur du vé-

gétal, et dont les acides et la chaleur ont séparé un précipité floconneux reconnu pour de l'albumine. La liqueur, débarrassée de cette substance, rougit le tournesol et donne des précipités par l'infusion de noix de galle, la chaux, le sulfate de fer, le nitrate de plomb, le nitrate d'argent et l'oxalate d'ammoniaque. Ces essais indiquant l'albumine, une matière animale, une grande quantité de phosphate alkalin, un muriate, un acide libre, l'Auteur fit de nouveaux essais pour les isoler : le suc exprimé de l'Agaric à grande volve, évaporé à une douce chaleur et amené à l'état de gelée, desséché et macéré avec l'alcohol, donne une matière cristalline et sucrée qui, soumise aux expériences propres à caractériser le sucre, se trouve en avoir toutes les propriétés, et se distingue principalement du sucre de canne par sa disposition plus grande à cristalliser. La liqueur alkoolique, après avoir donné le sucre, contenait une grande quantité de matière animale indiquée par le tannin. Cette liqueur a laissé après son évaporation une substance qui brûle en se boursouflant avec l'odeur des matières animales, et dont le charbon contenait de la potasse saturée dans le végétal par l'acide acétique qui a été séparée de ce résidu par la distillation avec de l'acide phosphorique. La liqueur a ensuite déposé quelques aiguilles cristallines semblables à l'acide

benzoïque. Le résidu laissé par l'alkool et redissous par l'eau a donné, par le nitrate de plomb, un précipité contenant une assez grande quantité d'acide phosphorique qui dans la plante était saturé par la potasse. Le marc provenant du suc exprimé, ayant bouilli avec de l'alkool, a déposé en se refroidissant une matière blanche, fusible et plus onctueuse que la cire; l'alkool en a séparé une matière analogue au blanc de baleine et une substance huileuse brune. D'après quoi, l'Agaric à grande volve contient :

Beaucoup d'eau,
De la fongine,
De l'albumine,
De la gélatine,
Du phosphate de potasse en grande quantité,
De l'acétate de potasse,
De la cire,
De l'acide acétique,
Une espèce particulière de sucre,
Une huile brune fluide,
De l'adipocire,
Un principe délétère fugace,
Un acide libre semblable à l'acide benzoïque.

L'Agaric âcre (*Agaricus piperatus*), dont le suc laiteux possède une âcreté véritablement vireuse, étant broyé avec de l'eau, forme un liquide visqueux duquel la chaleur a séparé une

matière la bumineuse qui, traitée par l'alcohol, donne une huile brune et une substance adipocireuse. Le suc filtré, après avoir bouilli, a perdu toute son âcreté; il rougissait à peine le tournesol; le tannin en séparait une matière animale, et le nitrate d'argent un muriate. L'évaporation l'a réduit à une véritable gelée, qui desséchée et traitée par l'alkool a fourni la même matière saccarine déjà trouvée dans l'Agaric à grande volve. L'eau mère des cristaux a donné de la matière animale, de l'acétate de potasse, de l'huile brune, un peu d'adipocire, de l'acide phosphorique et un acide qui se rapproche beaucoup de l'acide malique. Le marc du Champignon, sans avoir été lavé, avait perdu toute sa causticité; cela s'accorde avec l'opinion de *Bulliard*, qui le place au nombre des Champignons alimentaires; il perd en effet sa qualité vénéneuse par la coction. L'alkool extrait de ce marc une matière huileuse et une assez grande quantité de blanc de baleine, jusqu'alors propre au règne animal et particulièrement aux cachalots. L'ensemble des produits de ce Champignon offre le tableau suivant :

Eau,
Fongine,
Albumine assez abondante,
Beaucoup d'adipocire,
Gélatine,

Acétate de potasse,
Espèce de sucre,
Phosphate de potasse,
Acide végétal particulier uni à la potasse,
Matière huileuse,
Principe âcre et fugace.

L'Agaric chanterelle (*Agaricus cantarellus*), offre à peu près les mêmes résultats que les deux espèces précédentes, et ne s'en distingue guère que par une plus grande quantité de sucre qui cristallise en aiguilles tetraèdres.

L'Hydne sinué (*Hydnum repandum*), a une saveur âcre, donne une cendre riche en alkali et point d'ammoniaque par la chaux. Le suc exprimé de cette plante étendu d'eau, est d'une couleur ambrée et imprégnée de l'odeur de la plante, et donne un peu d'albumine par l'action de la chaleur. La teinture du tournesol y indique un acide, le tannin un peu de matière animale, l'oxalate d'ammoniaque un peu de chaux, et le nitrate d'argent un muriate. L'extrait de l'Hydne rapproché fournit par l'alkool un peu de sucre, et l'eau mère du sucre incristallisable contenait de la gélatine altérée, de l'acétate de potasse et une matière grasse. La partie insoluble dans l'alkool, dissoute dans l'eau et précipitée par l'acétate de plomb, a donné, par l'acide sulfurique, de l'acide phosphorique, et deux acides

qu'un assez grand nombre de propriétés distingue des autres acides végétaux connus. Tous ces acides se sont trouvés saturés par la potasse. Le marc bien desséché, traité par l'alkool bouillant, a donné de l'adipocire, de l'huile brune à demi-fluide. Résultat :

Eau,
Fongine,
Gélatine ou matière animale en petite quantité,
Sucre d'une espèce particulière,
Acétate de potasse,
Acide végétal uni à la potasse,
Phosphate de potasse,
Acide végétal particulier combiné,
Matière huileuse,
Adipocire,
Principe fugace vénéneux.

L'Hydne hybride (*Hydnum hybridum*) soumis aux mêmes moyens d'analyse, fournit les mêmes produits avec une plus grande quantité de sucre et de muriate de potasse.

Le Bolet visqueux (*Boletus viscidus*), a une saveur acide, se combine très-bien à l'eau et forme avec elle un liquide visqueux de couleur rouge. Le tannin, l'oximuriate de mercure, l'eau de chaux et les alkalis ne produisent aucun changement dans ce liquide. Les acides en ont seulement altéré la couleur rouge en jaune ; l'acétate

de plomb y a formé un précipité lilas, très-abondant. L'eau de barite produit un effet à-peu-près semblable. L'alkool, en séparant de ce dépôt le principe colorant, lui enlève une substance visqueuse qui, traitée par l'acide nitrique, donne une matière sébacée, jaune et amère, et de l'acide oxalique; ce principe visqueux se comporte d'ailleurs comme le mucilage animal. La liqueur acide qui reste saturée par la potasse a laissé de l'acétate de potasse et un résidu mou, gélatineux, insoluble dans l'eau, qui paraît être la base de ce Champignon. Ce principe traité par la chaleur se rapproche de la solidité du cartilage; il est d'ailleurs bien moins putrescible et ne donne que des gaz peu fétides; la composition en est donc infiniment plus simple que celle des autres Champignons. Ce précis ne nous permettant pas d'exposer plus en détail les procédés ingénieux d'analyse employés par l'auteur, nous n'avons pu que les indiquer.

* M. Braconnot, a aussi donné l'*analyse du brou de noix*, que son usage dans la teinture rend important pour les arts. Cette substance exposée à l'air s'altère rapidement et brunit en dégageant l'acide carbonique: fait qui caractérise une espèce de combustion lente. L'acide muriatique oxigéné et l'acide nitrique le jaunissent. Séparé de son suc, le brou donne une fécule verte qui noircit à l'air et donne par l'alkool une substance résineuse colorée

en vert. Le résidu fournit, par l'acide nitrique, une matière épaisse, visqueuse, soluble dans l'eau; par la potasse, une matière tremblante et rouge; enfin par l'eau, de l'empois, ce qui le fait reconnaître pour de véritable amidon. Le suc exprimé frais est jaune, ambré, âcre, acide et un peu amer; mais ces qualités s'altèrent promptement: il perd son âcreté, brunit et fournit des pellicules noires qui se forment spontanément à la surface, et qui desséchées ressemblent à l'asphalte ou mieux au charbon. C'est cette substance altérable par l'air qui semble à notre Collégue faire partie de l'extractif dans les végétaux. Le suc de brou de noix rougit le tournesol, précipite par la dissolution de colle, par l'oxalate d'ammoniaque, et colore en vert le sulfate de fer: le nitrate d'argent donne un dépôt qui repasse promptement à l'état métallique. Les alkalis le colorent en rouge foncé, l'acétate de plomb produit un précipité floconneux, blanchâtre, soluble en totalité dans le vinaigre distillé, et qui décomposé par l'hydrogène sulfuré donne une liqueur acide tenant de l'acide malique.

Le marc provenant du suc exprimé, traité par l'acide nitrique affaibli, a donné du phosphate et de l'oxalate calcaire précipités de la liqueur acide par l'ammoniaque. Ces deux sels ont été séparés à l'aide du vinaigre distillé, qui dissout

le phosphate de chaux sans toucher à l'oxalate calcaire. L'incinération du brou de noix a donné de la potasse, de la chaux carbonatée, du phosphate de chaux et de l'oxide de fer. D'après quoi, l'enveloppe charnue des noix contient, selon Mr Braconnot :

De l'amidon,
Une substance âcre, amère, très-altérable à l'air,
De l'acide malique,
Du tannin,
De l'acide citrique,
Du phosphate de chaux,
De l'oxalate de chaux,
De la potasse.

Le même Chimiste a récemment examiné *la noix vomique*. Après quelques notions sur le végétal auquel appartient la semence, connue dans le commerce sous le nom de noix vomique, M.r Braconnot expose les effets des réactifs par le moyen desquels il a cherché à en reconnaître les principes. Son infusion peu colorée rougit la teinture du tournesol, précipite par le tannin et l'acide oximuriatique; elle se colore en jaune par les alkalis, donne, par le sulfate de fer, un dépôt vert foncé et un précipité blanchâtre, par l'eau de chaux et les sels calcaires, des précipités blancs. L'acétate de plomb produit un dépôt en partie soluble dans le vinaigre,

et en partie dans l'acide nitrique; il précipite aussi par le nitrate de barite et l'oxalate d'ammoniaque.

L'infusion alkoolique de noix vomique râpée donne un liquide jaune clair, auquel la distillation n'a enlevé aucun principe; le résidu laisse une huile verte que la fusion dans l'eau a dépouillée de son amertume et qui présente les principales propriétés des graisses. L'alkool privé de cette matière donne un principe extractif brun, d'une horrible amertume, qui prend une belle couleur jaune avec les alkalis et un rouge vif avec l'acide nitrique. Cette substance doit être considérée comme contenant le principe vénéneux de la semence, ainsi que le prouve la mort prompte donnée à un pigeon auquel l'Auteur en avait fait prendre.

La noix vomique, épuisée du principe amer par de grandes quantités d'alkool et mise en digestion dans l'eau, a donné une liqueur qui précipitait par le tannin et l'acide oximuriatique. Cette liqueur évaporée a donné une substance fade, d'une odeur semblable à celle de la colle forte, brûlant avec flamme, en laissant une cendre alkaline et hépatique. Cette substance donne aussi du jaune amer par l'acide nitrique. Épuisée par l'alkool et l'eau de tous ses principes solubles, la noix vomique s'est trouvée réduite à une substance demi-transparente,

ressemblant à la corne, et contenant de la fécule amilacée avec une substance solide, qui paraît être à la gomme, ce que la corne est à la gélatine. Les cendres de la noix vomique ont donné du phosphate de chaux, de la silice, des sulfates et muriates de potasse qui, avec les autres principes, offrent le tableau suivant:

Matière cornée végétale,
Matière animalisée peu sapide,
Matière animale excessivement amère,
Huile butiriforme,
Fécule amilacée,
Phosphate de chaux,
Un acide végétal uni à la potasse,
De la silice,
Du sulfate et du muriate de potasse.

ANALYSE DE DIFFÉRENTES EAUX.

Mr DE DOMBASLE a composé un Mémoire sur l'*analyse des eaux potables de la ville de Nancy*. Après quelques considérations générales sur les causes de l'impureté des eaux, sur les avantages que l'eau pure présente à la société, quelques détails historiques sur les travaux exécutés par les anciens pour se la procurer dans cet état, l'Auteur prouve de quelle utilité la chimie peut être à la médécine, à l'éco-

nomie domestique, à la teinture et à tous les arts chimiques, en faisant connaître la nature et les proportions des principes étrangers qui sont contenus dans les eaux potables ou employées dans les arts. Il donne une idée de la situation topographique de Nancy, des hauteurs qui l'environnent et forment le magnifique bassin où cette ville est placée. Il attribue la pureté des eaux de fontaine à la grande dureté de notre pierre calcaire, dont les masses renferment les réservoirs naturels qui les alimentent, et dont l'analyse chimique présente du carbonate de chaux, une petite quantité de magnésie et d'oxide de fer, principes qui se trouvent aussi dans nos eaux de fontaine. La méthode suivie pour les analyses dont nous donnons ici les résultats (*A*) est la même que Mr DE DOMBASLE a exposée dans son analyse des eaux naturelles par les réactifs, publiée à Nancy en 1810. Nous ferons l'extrait de cet écrit à l'article des ouvrages imprimés par les membres de la Société.

Ces résultats nous montrent les eaux de fontaine de Nancy, comme très-pures, à l'exception de celles de la fontaine dite de St-Thiébaut. Celles qui viennent de Boudonville l'emportent généralement sur les autres; il n'en est pas de même des eaux de puits qui contiennent abondamment les carbonates et sulfates de chaux,

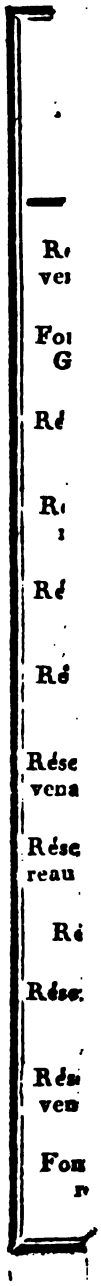

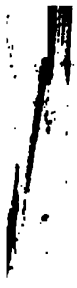

les sulfates de soude et de magnésie, des muriates alkalins et terreux, du carbonate de fer, des nitrates alkalins et terreux. La dose de ces sels réunis s'élève depuis un gramme jusqu'à deux par kilogramme d'eau, ou trente à cinquante grains par pinte; quantité assez considérable pour en rendre l'usage désagréable et nuisible, la proscrire comme boisson et dans nos cuisines.

Mr MANDEL, chargé par la Société de lui faire un rapport sur ce Mémoire auquel s'attache un intérêt local, a ajouté des détails topographiques sur l'origine des sources, et confirmé l'exactitude du résultat de ces analyses par celui qu'il a obtenu en suivant une méthode différente en 1771; il a encore exposé quelques vues sur les causes présumées de l'impureté de l'eau de St-Thiébaut.

Depuis ce travail, Mr DE DOMBASLE a appliqué sa méthode analytique à deux autres espèces d'eau. L'une est l'eau de Bourbonne, importante par la réputation dont elle jouit en médecine et par les établissemens que le gouvernement y entretient pour les militaires malades. La seconde provient d'une fontaine artificielle obtenue par la perforation de la terre, à une profondeur de 58 mètres 85 centimètres, et située à Jarville, commune rurale, à une demi-lieue au sud-est de Nacny

Analyse de l'Eau de Bourbonne-les-Bains.

Carbonate de chaux.	0 , 10
Sulfate de chaux.	1 , 08
Muriate de chaux desséché. . .	0 , 84
Muriate de magnésie desséché. .	0 , 36
Muriate de soude.	7 , 44.

La ressemblance entre le résultat de cette analyse et celui qu'ont obtenu Mrs *Bose* et *Bezu*, par le moyen ordinaire de l'évaporation, est très-propre à confirmer l'exactitude de la méthode de Mr DE DOMBASLE. La différence dans les doses de sel qui se sont toujours rencontrées en moindre quantité par l'évaporation que par les réactifs, est encore un argument en sa faveur. Notre Confrère y a trouvé du muriate de magnésie, et l'évaporation en a confirmé l'existence. Cette analyse est suivie de réflexions générales sur les difficultés que présentent les résultats analytiques d'eau minérale, les causes des différences qu'on observe entre les résultats obtenus par divers Chimistes, et les moyens d'éviter ou du moins de diminuer la cause de ces erreurs.

L'analyse de l'eau de Jarville est précédée de l'énumération des matières terreuses ramenées par la tarière, et de l'exposition de l'épaisseur des couches qu'elles composent. C'est dans

la dernière couche à 57 mètres 88 centimètres, que s'est trouvé un courant d'eau s'élevant jusqu'à la surface. Cette eau est d'une saveur salée, assez agréable et sans amertume; il se répand aux environs de la fontaine une légère odeur hépatique, quoique l'eau ne contienne aucune substance gazeuse en qualité notable.

Substances ramenées par la tarrière à diverses profondeurs.

Terre végétale.	1 , 00	mètres.
Argile rouge.	4 , 88	
Roche calcaire coquillaire.	0 , 65	
Schite argileux mêlé de pyrite	21 , 77	
Roche marneuse dure entremêlée de schite . . .	12 , 18	
Argile bleuâtre mêlée d'ardoise	3 , 24	
Terre bolaire rouge. . . .	4 , 88	
Argile noire feuilletée. .	7 , 95	
Sable blanc dont la croûte était dure.	1 , 30	
Profondeur totale .	57 , 85	

Analyse de l'eau de Jarville, par kilogr. d'eau.

Carbonate de chaux. . . .	0 , 18
Carbonate de magnésie. . .	0 , 08
Sulfate de soude.	9 , 35
Muriate de soude.	4 , 52
TOTAL. . .	14 , 13

L'eau de Jarville a été analysée en 1808 par Mr VAUQUELIN. La conformité trouvée entre les résultats obtenus par ce savant Chimiste et ceux de Mr DE DOMBASLE, relativement aux substances salines, qui jouent le rôle principal dans cette eau, et même à leurs proportions respectives, est un argument très-puissant en faveur de la méthode qu'il a suivie. La composition de l'eau de Jarville ainsi déterminée, il ne reste aucun doute qu'elle ne puisse être avantageusement substituée aux eaux minérales salines que l'on nous apporte à grands frais des lieux éloignés, et que la médecine oppose comme purgatifs, à l'asthénie de l'estomac, aux embarras glaireux des premières voies, à l'empâtement et à l'engorgement des viscères, et aux obstructions des glandes. (*Note du Secrétaire rédacteur*).

CHIMIE ANIMALE.

Plusieurs auteurs, à la tête desquels on doit placer *John Hunter*, avaient observé que la limphe

des ventricules du cerveau ne se coagulait ni par l'action de la chaleur, ni par celle de l'alkool ou des acides; cette différence remarquable, constatée depuis par le Docteur *Odier*, suffirait pour indiquer une composition différente de celle de la limphe séreuse des capacités abdominales et thorachiques. Cependant la ressemblance apparente de ces fluides, ayant fait prévaloir jusqu'alors parmi les physiologistes l'opinion qui les considère comme identiques, a déterminé Mr Haldat à la soumettre à quelques expériences capables d'en faire connaître les élémens constitutifs. La limphe encéphalique, c'est ainsi qu'il nomme ce fluide, est incolore, parfaitement transparente, presque inodore, et a une saveur sensiblement muriatique; elle présente peu de viscosité et n'altère pas la teinture de mauve; les alkalis n'y produisent aucun changement; elle donne, par l'oximuriate de mercure et le muriate d'étain, un précipité blanc sale; avec le nitrate d'argent, un caillé qui brunit à l'air; avec la décoction de noix de galle, un dépôt floconneux fauve; enfin par l'acide oxalique et l'oxalate d'ammoniaque, un précipité blanc très-rare.

L'ensemble de ces faits indiquant un sel muriatique et plusieurs substances animales, l'auteur a employé, pour les isoler, les moyens appliqués par *John Bostock* à l'analyse des liqueurs

animales et les autres moyens connus. Le résultat de ces recherches présente la limphe encéphalique comme composée des principes suivans :

Eau.	96 , 0
Muriate de soude.	1 , 5
Albumine.	0 , 7
Gélatine.	1 , 0
Mucus.	0 , 4
Phosphate de soude et de chaux, quantité indéterminée.	
Perte approchée.	0 , 4
TOTAL. . .	100 , 0

La ressemblance entre le résultat de cette analyse et celui de la limphe d'un spina bifida examinée par Mr *Bostock*, prouve l'identité du fluide qui abreuve les surfaces de l'encéphale et celles du canal rachidien ; et la comparaison des diverses espèces de fluide employés par la nature pour empêcher l'inflammation et la coalition des membranes qui tapissent les grandes capacités, semble les diviser en trois classes, que Mr HALDAT a ainsi rangées : 1° la limphe albumineuse des capacités tapissées par les membranes séreuses de l'abdomen : des deux pleures, du péricarde, de la cavité de la tunique vaginale du testicule, et des aréoles du tissu cellulaire, caractérisée par la prédominance de l'albumine et de la soude ; 2° le vernis

défensif des surfaces tapissées par les membranes muqueuses : des premières voies, des voies aériennes et urinaires, et des organes de la génération, remarquable par l'abondance du mucus animal et du muriate de soude ; 3° le liquide qui mouille la surface des enveloppes membraneuses de l'encéphale et de la moëlle épinière, dans lequel dominent la gélatine et le muriate de soude.

ARTS.

Économie domestique.

Mr Mandel s'est occupé de l'art de blanchir le linge, qu'une fausse délicatesse semblait avoir rangé parmi les métiers peu dignes des méditations de la philosophie, mais dont les travaux des Savans les plus distingués de ce siècle ont assez relevé la dignité, en le rattachant à la chimie, mère de toutes les sciences économiques. Convaincu qu'il serait d'une grande utilité de perfectionner la pratique de l'opération principale dont il se compose, et de la rendre à la fois plus efficace pour le nettoiement du linge et plus économique pour la classe indigente, il a entrepris des recherches propres à assurer les avantages de la méthode qu'il propose et à la rendre populaire. Le Mémoire qu'il a lu à la Société comprend d'abord l'exposition des

causes qui ont empêché l'emploi général des moyens proposés par les Savans qui l'ont devancé dans cette carrière; examinant ensuite les causes de la souillure du linge et la nature des impuretés que les lessives doivent lui enlever, il y trouve deux matières : l'une grasse et onctueuse, l'autre visqueuse et extractive, dont l'enlèvement exige des moyens et des procédés différens. Mr Mandel, après avoir établi que les taches grasses peuvent s'enlever seulement par les alkalis ou le savon qui les contient, examine tant l'état où se trouve dans les cendres l'alkali destiné à cette opération, que la manière dont le savon est ordinairement employé. Il résulte de cet examen, que généralement la plus grande partie de l'alkali contenu dans les cendres, souvent même la totalité n'agit pas dans cette opération, ce qui demande une plus grande quantité de cendres, ou laisse le linge sale; que le procédé usité dans l'emploi du savon en consomme inutilement une très-grande quantité, et rend peu efficace la quantité nécessaire pour le nettoiement du linge. Différentes expériences, faites pour déterminer l'état de la potasse dans les cendres, prouvent, dit l'Auteur, que les cendres récentes sont de près de moitié saturées par l'acide carbonique; que celles qui ont été conservées un certain temps en plein air, le sont de près des trois quarts;

qu'enfin il y en a où l'alkali est en très-grande partie saturé; les cendres que le vulgaire nomme germées et dont l'action détersive est presque nulle, ne devant cette inertie dans les lessives qu'à leur état de saturation par l'acide carbonique. Mr Mandel propose de n'employer l'alkali qu'à l'état caustique, en lui enlevant l'acide carbonique par la chaux. Il indique $\frac{1}{10}$ de chaux sur leur poids, pour rendre caustiques les cendres récentes; $\frac{1}{12}$ pour celles qui ont été exposées à l'air depuis quelque temps; $\frac{1}{14}$ pour les cendres dites germées, et n'introduit d'ailleurs aucun changement dans le procédé général des lessives.

Cette méthode, très-efficace pour le blanchissage du linge, est encore d'une économie considérable pour la classe indigente, en ce qu'elle rend utile la plus grande partie de la potasse employée, et conserve dans le commerce une quantité considérable de cette substance inutilement consommée par la méthode ordinaire. L'Auteur, en proposant l'addition de la chaux aux cendres des lessives, ne s'est pas dissimulé les obstacles que lui opposeront la routine aveugle et les préjugés vulgaires; il a prévu les objections et les a discutées. Il a prouvé que la potasse la plus caustique ne peut être nuisible au linge, à moins qu'elle ne soit en dissolution dans un véhicule trop peu abondant; que, dans la potasse

employée, la portion non saturée se combinant seule à la substance grasse qui souille le linge, l'effet est le même, soit que l'on emploie une grande dose de potasse en partie saturée, ou une petite quantité à l'état caustique; pourvu que dans les deux cas les quantités d'alkali caustique soient les mêmes, avec cette différence cependant que l'un des procédés consomme en pure perte une grande quantité de potasse, que l'autre a conservé. Quant à l'emploi de la chaux dans les lessives contre lequel la prévention est très-répandue dans ce pays, l'Auteur prouve, d'après les principes de chimie le plus universellement avoués, que cette substance, seulement destinée à l'absorption de l'acide carbonique saturant l'alkali, ne peut influer sur la qualité de la lessive, puisqu'elle forme dans cet état un sel insoluble et inerte qui reste sur le charrier avec la partie insoluble des cendres. La dose des cendres doit être d'autant plus modérée, qu'elles sont plus riches en alkali, et se proportionner à celle du linge, à son état de souillure, au volume du liquide qui le contient. L'auteur propose de déterminer le degré de concentration des lessives par l'emploi méthodique de l'aréomètre, qui mettrait à l'abri de ces nombreuses variations dont se plaignent souvent les blanchisseurs, et finit par quelques réflexions sur le danger d'employer les lessives trop chaudes.

La seconde partie du Mémoire de Mr Mandel a pour objet l'emploi du savon dans le blanchissage du linge. Après un court exposé des propriétés chimiques de cette substance, de sa composition, de ses diverses espèces, l'Auteur parle de son utilité comme adjuvant de la lessive dans le blanchissage du linge; il prouve les inconvéniens du procédé usité, et propose une manière aussi simple qu'économique de l'employer. Au lieu d'imprégner, comme on le fait, la totalité du linge qu'on veut décrasser, d'une quantité de savon dont la plus grande partie inutile est emportée par le courant de l'eau dans laquelle on lave, il veut qu'après avoir mouillé les parties les plus souillées, on leur applique seulement le savon, et qu'on entasse dans le cuveau le linge ainsi préparé, pour le soumettre à l'action de la lessive, qui achevera de nettoyer les parties que le savon aura convenablement disposées. Cette méthode, qui en économise une grande quantité, rend le linge plus blanc, le nettoie plus uniformément, et de plus a l'avantage de le conserver, parce qu'elle dispense d'employer les frictions violentes, si usitées et si nuisibles, pour achever le blanchissage des parties les plus souillées.

Notre Collégue termine le travail sur l'art de blanchir le linge, par l'exposition des procédés

particuliers pour parvenir à la destruction de certaines taches plus tenaces que les autres et qui résistent communément à l'action de la lessive. Il propose, contre les taches d'encre, l'oxalate acidule de potasse; contre celles produites par les parties colorantes des fruits, le gaz sulfureux dégagé par la combustion du soufre et dirigé sur la tache auparavant mouillée; contre celles de cambouis, les huiles essentielles.

On avait entrevu depuis long-temps la possibilité d'extraire du miel un sucre solide. Mr Cavezali avait publié (*Ann. de Chimie*, *tome* 39.) un procédé peu exact, et supposé que l'obstacle à la cristallisation du miel est un acide qu'il contient. Mr Proust a conseillé de dissoudre le miel dans l'alkool et de le laisser évaporer pour séparer le sucre incristallisable de celui qui peut cristalliser; mais l'emploi de ce moyen exige trop de dépense. Mr Braconnot est parvenu à trouver un procédé plus avantageux, qui consiste à broyer le miel avec le 8e de son poids d'alkool. On laisse macérer et on agite de temps en temps le mélange, puis on le soumet à la presse; en graduant la pression, on force le liquide sirupeux et incristallisable à s'écouler, et on obtient une cassonnade qui, traitée de nouveau avec le $\frac{1}{10}$ de son poids d'alkool, donne un sucre blanc, d'une saveur franche et qui n'a rien

de celle du miel; mais moins sucré et moins soluble que le sucre de canne, il a quelque chose de pâteux et se rapproche assez pour la saveur du sucre de raisin, avec lequel il a beaucoup d'analogie. L'alkool peut être séparé du sirop par la distillation, et ce sirop conserve les qualités du miel liquide. 100 livres de miel blanc jaunâtre donnent 25 livres $\frac{1}{4}$ de sucre blanc; le miel blanc donne près de 28,0 de son poids.

Mr Mathieu de Dombasle a déposé aux archives de la Société une notice sur la préparation du Salep, qui a pour but de nous affranchir d'un des nombreux tributs que nous payons à l'Asie, en naturalisant parmi nous la préparation de cette substance alimentaire et médicamenteuse, dont notre sol peut nous fournir les matériaux. Mr de Dombasle propose de substituer les bulbes des orchis qui croissent spontanément dans les lieux incultes, aux bulbes des orchis d'Asie avec lesquels le Salep se prépare, comme on sait depuis long-temps. Il prouve l'identité de ces substances par l'examen de leurs propriétés physiques et par la ressemblance de leurs principes composans. Les bulbes des orchis se ressemblent parfaitement dans les espèces mêmes dont les tiges et les fleurs présentent les différences les plus remarquables. Ils se distinguent tous par une odeur pénétrante

et particulière qui se rapproche de celle de la liqueur séminale. Ce principe odorant peut être enlevé par l'alkool, qui laisse après l'évaporation une substance extracto-résineuse, âcre, amère et inodore, déliquescente et soluble dans l'eau. Dépouillées de ce principe, les bulbes se trouvent composées en presque totalité d'une substance mucilagineuse qui ressemble parfaitement à la gomme par ses propriétés; le parenchyme des bulbes contient seulement un peu de potasse et de muriate de potasse.

Notre Collégue a fait du Salep avec les *orchis mascula*, *pyramidalis*, *latifolia* et *maculata;* il ne doute pas que les autres espèces n'y soient également propres. Les bulbes doivent être cueillies à l'époque où la plante défleurit, et employées le plus tôt possible après la récolte. Pour cette préparation on enlève les petites racines, on lave les bulbes dans l'eau fraîche, et on en forme des chapelets qu'on fait bouillir à grande eau, jusqu'à ce que quelques bulbes se résolvent en mucilage; cela demande ordinairement 20 à 30 minutes; on les dessèche ensuite à l'étuve. Le Salep ainsi préparé est semblable à celui de la meilleure qualité qui se trouve dans le commerce. La possibilité d'établir cette fabrication dans notre pays est donc prouvée. Mais pour la rendre très – avantageuse, il faudrait

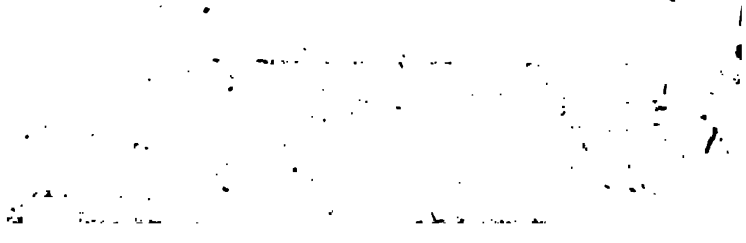

pouvoir multiplier les plantes qui le fournissent, et cela exige des expériences auxquelles Mr de Dombasle appelle les agriculteurs zélés pour les progrès de leur art.

Mr Vautrin, dont la Société regrette vivement l'absence, a présenté comme à l'ordinaire le résultat des observations météorologiques auxquelles il se livre depuis si long-temps avec le même zèle et la même exactitude. Nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître cet utile travail, qu'en mettant sous les yeux du public le Tableau dans lequel il en a consigné les résultats généraux. (*B*)

LITTÉRATURE.

Mr Haldat, en sa qualité de Secrétaire, a lu des notices biographiques sur plusieurs Membres dont la Société déplore la perte, et auxquels elle n'avait pas encore payé le tribut d'éloge qu'ils ont mérité.

« Mr Pellet de Bonneville, le premier des » Membres que la Société a perdus depuis sa » réunion, était Chanoine dignitaire de la Ca- » thédrale de Toul, et possédait encore l'une de » ces charges que le clergé conserva dans les » tribunaux supérieurs, lorsque les fonctions ju- » diciaires passèrent aux laïques après la renais- » sance des lettres. Juge intègre et éclairé,

» homme modeste, sa vie privée offre peu de
» détails que l'histoire puisse recueillir ; mais
» ses travaux littéraires et ses recherches sur la
» philosophie ancienne lui donnent des droits
» à notre souvenir. Mr DE BONNEVILLE s'était fait
» connaître par son goût pour la littérature an-
» cienne, et par des essais de traduction de
» Sénèque qui lui méritèrent une place dans
» l'Académie de Nancy. Il en a long-temps par-
» tagé les travaux, et n'a cessé, pendant toute
» sa vie, de s'occuper d'un Auteur, qui avait pu
» le fixer tout entier et dont il avait le projet
» d'enrichir notre littérature..... Il a publié
» le premier volume de sa traduction peu de
» temps avant sa mort, précipitée par des malheurs
» qui ne lui ont rendu que trop nécessaires les
» préceptes du Philosophe romain. »

« Mr Francois NICOLAS, Évêque, Membre
» du conseil général de la commune de Nancy
» et ancien Professeur à l'école centrale du Dé-
» partement de la Meurthe, était né à Épinal ;
» il appartenait à une famille peu favorisée des
» dons de la fortune, mais riche des vertus
» compagnes de la simplicité et de la vie labo-
» rieuse. Le collège de cette ville lui offrit les
» premiers moyens de cultiver les dispositions
» qu'il montra dès sa plus tendre enfance ; et
» ses progrès ayant confirmé les espérances que

» ses parens avaient conçues de consacrer leur
» fils à l'état ecclésiastique, il fut envoyé au
» séminaire de Toul..... Sa bonne conduite et
» de nouveaux succès fixèrent l'attention des
» supérieurs de cet établissement et le tirèrent
» de la classe des élèves. Le sage et bienfaisant
» *Drouas*, Évêque de Toul, venait de jeter les
» premiers fondemens d'un collége qui a rendu
» de grands services à l'instruction publique.
» Mr Nicolas fut appelé à y remplir une chaire:
» il exerçait cette fonction avec le zèle et les
» talens qu'il a depuis développés d'une ma-
» nière très-éclatante, lorsque des circonstances
» particulières le déterminèrent à s'attacher à
» l'éducation de Mrs *Dourche*..... Fixé près de
» cette famille au village de Tantonville dont
» il devint curé, et livré aux fonctions pas-
» torales, que la douceur de son caractère, la
» pureté de ses mœurs et son talent dans l'art
» de persuader, le rendaient si capable de remplir
» avec succès, il voyait couler ses jours dans
» un bonheur tranquille, entretenu par la piété,
» l'amitié et la culture des lettres. Content du
» modeste revenu de sa cure et de l'attache-
» ment de ses paroissiens, il jouissait en paix
» d'un bonheur qui suffisait à son ambition,
» quand des évènemens qu'il n'avait ni prévus, ni
» désirés, le jetèrent sur un plus grand théâtre,

» et l'appelèrent à des fonctions plus élevées.....
» Nous ne suivrons pas Mr Nicolas dans cette
» nouvelle carrière, nous ne parlerons pas des ef-
» forts généreux qu'il fit pour conserver la mo-
» rale dans un temps où l'immoralité fut proclamée
» et l'irréligion érigée en système politique; c'est
» sous d'autres rapports qu'il appartient à notre
» Société.» Après avoir présenté quelques considérations sur les causes qui avaient ruiné les écoles publiques, et avoir rappelé les travaux et les succès de l'école centrale du Département de la Meurthe, Mr Haldat ajoute : « Mr Nicolas fut chargé
» du cours de belles-lettres auquel l'appelaient
» également ses connaissances étendues dans la
» littérature ancienne et moderne et son habi-
» lité dans l'enseignement. Exercé dès la fleur
» de l'âge à cet art difficile, il en avait ap-
» profondi tous les secrets. Personne mieux que
» lui ne savait captiver l'attention des élèves,
» couvrir la sécheresse des préceptes par la beauté
» des exemples, instruire et plaire à la fois.....
» Aussi habile dans l'art d'écrire que savant
» dans la connaissance des règles de cet art, il fut
» souvent chargé de parler au nom de l'école,
» et se fit toujours admirer par la pureté de son
» style et la fécondité de ses pensées. L'éloquence
» de la chaire était le genre dans lequel il se
» distinguait plus particulièrement : une élocu-

» tion facile, soutenue d'un bel organe et d'un » heureux débit, s'emparait de l'esprit de ses » auditeurs et enlevait leurs suffrages. » L'éloge de Mr Nicolas est terminé par l'exposé rapide de ses travaux dans le sein de la Société académique, dont il fut jusqu'à sa mort un des Membres les plus zélés.

Nicolas Durival, l'aîné de trois frères distingués dans les lettres et l'administration, qui tous ont appartenu à l'Académie de Nancy, était né à Commercy, en 1713; il débuta dans la carrière administrative en qualité de Secrétaire de l'intendance de Lorraine, devint bientôt Secrétaire greffier du conseil d'état et des finances du Roi de Pologne. « Cette charge, qu'il a possédée plus » de 25 ans, lui mérita celle de subdélégué de » l'intendance de Lorraine, à laquelle il réunit » dans la suite celle de Lieutenant de police » et de chef du corps municipal de cette ville: » le bienfaisant et juste *Stanislas* ne craignait » pas de confier un trop grand nombre de » fonctions à un citoyen aussi zélé pour le » bien public. L'opinion que ce bon Prince » avait de Mr Durival était si avantageuse, » que la nomination portait l'ordre exprès » d'exercer simultanément tous ces emplois.... » Notre ville ne tarda pas à recueillir les avan- » tages que le Roi s'était proposé de lui pro-

» curer. Les secrets des familles, la réputation
» et la liberté des citoyens, dont les Ma-
» gistrats de police disposent si souvent à leur
» gré, n'eurent jamais de plus fidèle dépositaire ;
» il réunissait à un degré rare cette vigilante
» activité qui prévient les délits ou en décou-
» vre les auteurs, et cette juste sévérité qui sait
» pallier les fautes légères, mais poursuivre impi-
» toyablement les crimes. Édile à la fois et
» censeur, le temps que Mr Durival ne devait
» pas à la conservation de l'ordre public, était
» employé à l'embellissement de la ville : plu-
» sieurs de nos édifices remarquables furent cons-
» truits sous son administration. Ses vertus et
» ses talens lui avaient acquis une honorable
» influence sur l'esprit de son prince : il ne l'em-
» ploya jamais qu'à seconder ses vues bienfai-
» santes. Mais une autre qualité plus rare encore
» distinguait Mr Durival : plein de la dignité
» de ses fonctions, il ne sut jamais transiger
» entre les intérêts de ses administrés et les
» caprices du pouvoir ; souvent en opposition
» avec les autorités supérieures, il savait leur
» résister avec un courage qui sauva plus d'une
» fois ses concitoyens de l'oppression..... Ce-
» pendant cette lutte continue et trop inégale
» rendant ses efforts inutiles, il fut contraint de
» se retirer. »

« Un patriotisme si vrai ne devait pas rester » sans récompense ; ses concitoyens sentirent » le prix d'un tel dévouement, et ne voulu- » rent pas que celui qui leur avait si généreuse- » ment sacrifié ses intérêts personnels, victime » de son zèle, demeurât dans l'indigence : d'un » accord unanime et par un mouvement spon- » tané de justice, le corps municipal lui assi- » gna sur les revenus de la ville une pension » de 1000 livres. Le titre de cette pension de- » puis discuté reçut une nouvelle sanction en » 1791 de l'Administration centrale du Dépar- » tement de la Meurthe, et les motifs de cet » arrêté sont des plus honorables pour Mr » Durival, qui n'en fut pas moins dépouillé, » pendant nos orages politiques, du fruit mo- » dique de ses longs travaux. Il obtint ce- » pendant par les soins généreux de Mr le Séna- » teur *Grégoire*, alors député à la Convention, » un dédommagement dans la pension qui lui » fut accordée en qualité de Savant et dont il » a joui jusqu'à sa mort. »

Après avoir suivi Mr Durival dans sa carrière administrative, Mr Haldat expose l'histoire de ses travaux littéraires depuis son admission à l'Académie de Nancy jusqu'à la fin de ses jours. Il donne une analyse succinte de ses recherches statistiques sur la province de

Lorraine, à l'administration de laquelle il avait si long-temps concouru, et dont les résultats se trouvent consignés dans son ouvrage intitulé *Description de la Lorraine et du Barrois.* (1) Cette Statistique, l'une des premières, des plus savantes et des plus considérables de cette époque, n'est pas le seul ouvrage de Mr Durival : il a encore écrit, sur la législation rurale et le régime des chaussées en Lorraine, des dissertations qui ne font pas moins d'honneur à ses vastes connaissances administratives qu'à son patriotisme.

« L'honorable carrière fournie par Mr Nicolas » Durival semblait lui promettre une vieillesse » heureuse et tranquille, mais la providence en » avait autrement ordonné. Privé d'une grande » partie de sa fortune, il se vit encore en proie » aux attaques cruelles de la goutte dont les » accès devinrent si violens et si fréquens, qu'il » perdit absolument l'usage de ses jambes. Privé, » pendant plus de quinze ans, de la faculté de » se mouvoir, tourmenté de douleurs violentes » et presque continues, sa fermeté ne l'aban- » donna jamais. Le même courage qu'il avait » souvent opposé aux abus du pouvoir, lui » fesait aussi braver les douleurs les plus atroces :

(1) Quatre volumes in-4°, à Nancy, chez la veuve Leclerc, 1778.

» inébranlable, il souffrait sans se plaindre; et » comme un autre Socrate, entouré de ses amis » qui venaient admirer la sécurité de son ame, » pendant les accès de goutte les plus violens, » il s'entretenait avec eux des arts, de la phi- » losophie et du bien public, dont il ne cessa » jamais de s'occuper. La vieillesse et la maladie » avaient altéré sa constitution, mais il conserva » toujours cet air d'affabilité, de franchise et » de noblesse qui commandait le respect, et » montrait sous les ruines du temps les dons » que la nature lui avait prodigués dans sa jeu- » nesse; invariable dans son stoïcisme, il mou- » rut en philosophe chrétien, essuyant les larmes » de ses frères, le trente Frimaire an XI, 21 » Décembre 1795. »

« Claude Durival, le plus jeune, né à Saint- » Aubin, en 1728, avait été peu favorablement » traité par la nature, mais il remplaça par les » graces de l'esprit celles du corps qu'elle lui » avait refusées. »

« Il eut dès son enfance à lutter contre les » obstacles qu'une santé très-variable opposait » à ses progrès. La constance et l'émulation » lui tinrent lieu de meilleures dispositions et » le mirent d'assez bonne heure en état de rem- » placer Jean Durival, son frère aîné, dans le » conseil d'état du Roi de Pologne, lorsque

» celui-ci fut appelé au département des affai-
» res étrangères. Rendu à la vie privée après
» la dissolution du conseil d'état de Lorraine,
» il ne voulut pas cesser d'être utile à son pays,
» et tourna ses vues vers l'agriculture..... Sa
» résidence, qu'il fixa dès-lors chez NICOLAS,
» son frère aîné, à la campagne d'Heillecourt,
» l'associant, pour ainsi dire, aux travaux journa-
» liers des agriculteurs, lui facilitait les obser-
» vations et les expériences sans lesquelles ces
» recherches ne seront jamais que de vaines et
» inutiles spéculations. » Il ne tarda pas à don-
ner des preuves publiques de ses connaissances agronomiques, et obtint le prix proposé par l'Académie de Metz sur la culture de la vigne. Outre cet ouvrage, publié en 1777, à Nancy, Mr Claude DURIVAL est encore auteur de plusieurs dissertations inédites sur des questions d'agriculture, de physique végétale et d'économie rurale, dont feu *Willemet*, notre Collégue, a donné les titres et une analyse succinte dans le Précis de nos travaux, en 1807. Ce Savant estimable et modeste est mort le 2 Mars 1805 (7 Ventôse an 13), âgé de 77 ans.

Jean DURIVAL, le dernier que la mort nous a ravi, mais le second dans l'ordre de la naissance, naquit à Saint-Aubin, le 4 Juillet 1725. Il entra fort jeune dans la carrière administrative, et des

fonctions inférieures dans les bureaux de l'intendance de Lorraine il fut élevé promptement aux emplois de secrétaire du cabinet de *STANISLAS*, de greffier en chef de son conseil d'état, de commissaire des guerres, de premier secrétaire des affaires étrangères et de la guerre, sous le duc de *Choiseuil*. « Son activité et ses talens pou-
» vaient suffire à cette double tâche; mais son
» désintéressement rare l'appelait à une fonction
» plus délicate, celle de directeur de la finance
» des affaires étrangères, dans laquelle il a ter-
» miné, après 49 ans de service, son honorable
» carrière..... »

« Privé de l'avantage qu'eurent ses frères de
» continuer ses travaux sous les yeux de nos
» compatriotes, Mr Jean DURIVAL obtint celui
» d'une considération plus étendue, attachée à
» des fonctions plus élevées et exercées sur un
» plus grand théâtre. Mais désintéressé autant
» que modeste, il dédaigna les emplois lucratifs,
» et ne voulut recevoir de l'état que le prix
» strictement dû à ses travaux, après 25 ans
» de service dans une fonction où l'ambition
» tend des piéges fréquens à la cupidité. Après
» une administration immense de fonds, il se
» retirait pauvre, et écrivait à Mr *de Montmorin*,
» en lui demandant sa retraite dans la paix de
» la conscience et d'une ame inaccessible aux

» amorces de la cupidité : je vous remets, Mon-
» seigneur, plusieurs manutentions pécuniaires,
» dont le régime et les principes ont mérité
» la sanction de tous les Ministres sous lesquels
» j'ai eu l'honneur de servir. » Et terminait sa demande par ces paroles dignes d'un Romain : « Si, après ma retraite, un fonds inépuisable de
» zèle et quelques lumières acquises par de longs
» travaux pouvaient encore être utiles, j'en
» offre d'avance l'hommage gratuit à ma patrie,
» à laquelle j'ai dès long-temps légué l'emploi
» de ce qui me reste de forces jusqu'au der-
» nier soupir. »

Après avoir rassemblé quelques traits propres à caractériser les talens administratifs et le noble désintéressement de Mr Jean Durival, Mr Haldat expose les titres littéraires qui l'ont attaché à l'Académie de Nancy ; il cite son *Essai sur l'Infanterie française*, un autre ouvrage imprimé en 1758, sous le titre de *Détails Militaires*, 1 vol. in-12. Il parle de la part qu'il eut à la traduction de l'histoire de Philippe II, par Walson, et publiée par le Comte de Mirabeau, alors réfugié en Hollande, et de quelques articles fournis au Dictionnaire Encyclopédique, et termine ainsi : « Le désintéressement et la bienfaisance furent
» ses passions dominantes pendant sa vie. Il l'a
» terminée par un acte de générosité envers

» notre Société: il avait reçu de *Buffon* lui-
» même un exemplaire de ses œuvres; il a
» voulu que cet ouvrage, dont la possession
» lui était précieuse, passât entre les mains de
» ses Collègues. Il s'est ainsi acquis des droits
» à la reconnaissance de l'Académie, mais il n'a
» pu augmenter les sentimens d'estime et d'at-
» tachement qu'elle avait pour lui. » Jean DURIVAL est mort le 14 Février 1810.

M. Michel BERR, d'associé devenu membre résidant, a prononcé son discours de réception dans la séance publique. Après avoir exprimé ses sentimens de reconnaissance envers ses Collégues, il a répandu quelques fleurs sur les cendres de plusieurs Membres dont la Société déplore la perte, particulièrement du savant Botaniste *Willemet* et de Monsieur l'Abbé *Nicolas*, Professeur de belles-lettres, auquel il avait déjà consacré une notice nécrologique dans la Revue philosophique et littéraire. Parlant ensuite des motifs particuliers qui doivent porter nos concitoyens à la culture des sciences, des lettres et des arts, il continue ainsi: « De toute
» part, sous nos yeux, des ruines vont se
» réparer, des embellissemens s'achever, des
» monumens paraître: la fille de *STANISLAS*,
» pour me servir de l'expression d'un de nos Col-

» légues (1), va se montrer dans son plus grand » éclat. Des travaux utiles réunissent enfin l'antique cité de René et de Léopold à la ville » moderne et élégante qui s'est élevée près » d'elle. Un sage Administrateur, qui loua les » vertus et le génie dans les fers et célébra » un héros revêtu de gloire et de puissance, » après avoir honoré les lettres en les cultivant, » les encourage aujourd'hui parmi nous.....

De-là Mr Berr, passsant à l'utilité des Sociétés savantes et au but qu'elles doivent se proposer, prouve que c'est à ces associations qu'il appartient d'éclairer avec succès l'histoire du pays où elles existent, d'en faire connaître les usages, les mœurs, l'industrie, le sol, les productions et les monumens. Il a émis le vœu de proposer à l'émulation des littérateurs et des savans l'éloge de trois de nos illustres Compatriotes: « De *Gilbert*, poëte satyrique, partial peut-être, » mais qui mérita le nom de *Juvénal* français; » de *Dom Calmet*, qui porta sur l'histoire de » son pays et la science de l'exégèse les lumières de la critique; de l'aimable et spirituelle Madame *de Graffigny*, comme un » hommage patriotique à rendre au génie, à » l'érudition et aux graces. » S'élevant ensuite à

(1) Mr *Bresson*, dans un Mémoire judiciaire.

des considérations plus générales sur l'influence des sciences et des lettres relativement au bonheur des peuples, il a dit: « Ce n'est pas » dans cette enceinte qu'il est besoin d'exciter » l'admiration en faveur de l'esprit humain; » vous le savez, Messieurs, il est une gloire plus » grande que toutes les autres, celle des scien- » ces, des lettres, des arts, de la morale et de la » vraie philosophie. L'histoire fourmille de con- » quérans vulgaires dont les ravages éclatans ont » passé sur la terre comme des orages destruc- » teurs; les bénédictions des siècles sont réser- » vées à ceux qui ont régénéré les peuples par » la morale, les lois et les arts. Celui qui fixe » aujourd'hui les regards de l'univers et qui tant » de fois conduisit à la victoire nos invincibles » légions, serait-il couvert d'une gloire aussi » grande s'il n'était qu'un conquérant redouta- » ble? Les vraies conquêtes, celles qui ne laissent » aucun regret, dit-il, au commencement de sa » carrière immortelle, en parlant au premier » Corps littéraire de l'empire, sont celles que » l'on fait sur l'ignorance. Sous le régime puis- » sant de celui qui prononça ces paroles admi- » rables, tout prend une face nouvelle, et la » France est appelée aux plus brillantes des- » tinées..... Les productions du génie et les » découvertes utiles sont encore les seuls mo-

» numens durables que l'on puisse soustraire
» aux ravages du temps. De ce lieu même nous
» apercevons le palais, séjour ancien de la
» grandeur et de la magnificence *, aujourd'hui
» solitaire et abandonné. Et si ses outrages doi-
» vent atteindre un jour les édifices élégans et
» somptueux de la ville moderne de *STANISLAS;*
» les gravures d'un *Callot*, les tableaux de
» *Girardet*, qui décorent l'enceinte où nous
» siégeons, les chants de *St-Lambert*, les mo-
» numens d'érudition et de goût que *Choiseul*
» *Gouffier* élevait au génie du premier peuple
» de l'antiquité, au milieu de la barbarie otto-
» mane, feraient à jamais la gloire de leurs
» auteurs et du pays qui les a vus naître. »
Portant ses regards sur les destinées futures des sciences et des arts dans ce bel empire, Mr Berr, ajoute : « L'histoire ne nous apprend-elle
» pas que c'est après les convulsions les plus
» terribles que l'esprit humain, dirigé par quel-
» que génie supérieur, se livre aux conceptions
» les plus sublimes, lorsque le calme a succédé
» à la tempête ? Aux désastres de la guerre civile
» succéda, dans Athènes, l'éclat du siècle de
» Périclès ; les beaux génies qui firent la gloire
» du règne d'Auguste se formèrent au milieu

* L'ancien Palais des Ducs de Lorraine.

» des scènes terribles de Pharsale et de Philippes.
» L'Italie fumait encore du sang des Guelfes et
» des Gibelins, quand Léon X et les Médicis
» y rallumèrent le flambeau des arts. Milton,
» figurant au milieu des troubles qui agitaient
» l'Angleterre, concevait le plan de son immor-
» tel poëme; et le génie de Corneille, pré-
» curseur de celui de l'auteur d'Athalie, se dé-
» veloppa au milieu des scènes de la fronde qui
» précédèrent le règne de Louis XIV et le siècle
» brillant qui porte son nom. Quelle époque
» peut être comparée à celle dont nous sortons?
» Quelle gloire surpasse la gloire de la France?
» Quel génie égale celui du Héros qui fixa nos
» destinées? Que le ciel accorde à nos vœux
» cette paix que l'humanité réclame, et dont de
» si nombreux triomphes nous donnent le doux
» espoir! Alors n'en doutons pas, les prodiges
» dont nous avons été témoins, trouveront des
» lyres pour les célébrer au temple de mémoire,
» des burins pour les consacrer à la postérité;
» les conceptions des sciences, dirigeant les tra-
» vaux des arts, de nouvelles routes s'ouvriront
» au génie, l'industrie et l'agriculture doubleront
» les richesses des nations; enfin, la raison, la
» tolérance et la charité feront de tous les hom-
» mes un peuple de frères. »

Mr Mengin, présidant la séance publique,

après avoir rappelé les titres littéraires du récipiendaire, l'a invité à se réunir à ses Collégues pour célébrer l'inauguration que la Société fait en ce jour de la salle destinée par son auguste fondateur à l'Académie de Nancy, à laquelle nous succédons.

Mr Berr, dans un rapport sur plusieurs écrits, envoyés par Mr *Giroux*, d'Auxone, relatifs aux antiquités de la ci-devant province de Bourgogne, à la musique des hébreux et à celle des temps modernes employée dans les églises, s'est particulièrement arrêté à la dernière de ces productions, qui lui a fourni l'occasion de rassembler quelques réflexions sur cette question importante de l'histoire des arts appelés à augmenter la pompe des cérémonies religieuses. Conduit naturellement par cette dissertation à traiter de la littérature des hébreux, il a rappelé une notice insérée dans le Magasin encyclopédique, par Mr *Silvestre de Sacy*, au sujet de sa traduction de l'*Appréciation du monde*, dans laquelle ce savant philologue l'engage à publier une espèce d'anthologie composée de ce que la littérature hébraïque moderne offre de plus curieux, et lui fait espérer le succès de cette entreprise. En attendant que des circonstances permettent à Mr Berr de se livrer à un travail auquel il est encouragé par un suffrage si imposant, il a communiqué

la traduction d'une élégie hébraïque composée par *Rabi Mayer*, dont le sujet est la conduite intolérante et barbare d'un Gouverneur romain, qui fit brûler le livre de la loi en présence des juifs assemblés. Ce morceau, remarquable comme monument historique et littéraire, a paru dans la traduction exprimer convenablement les sentimens des juifs outragés ainsi gratuitement dans l'objet le plus digne de leur respect et de leur attachement.

La Société ayant été invitée par l'administration supérieure à fournir une notice statistique et historique des monumens qui existent dans le Département, a chargé M.rs PLONGUER, LESEURE, LAURENT, MOLLEVAUT, FACHOT, CAUMONT et BERR, de recueillir les renseignemens qui doivent servir de base à ce travail. Le dernier a fait, au nom de la Commission, un rapport dans lequel il a exposé, d'après les autorités les plus respectables, les renseignemens les plus positifs, et à l'aide des secours fournis par les Membres de la Commission, l'état actuel et ancien des monumens les plus remarquables du Département, les souvenirs historiques les plus intéressans qui s'y rattachent, et les a enfin considérés relativement aux usages auxquels ils pourraient encore être employés dans le service public.

Mr Berr a aussi communiqué à la Société un essai biographique et littéraire sur *Jean Muller*, *Gessner* et quelques autres écrivains suisses. Cette dissertation a principalement pour objet la traduction d'une biographie latine composée par Mr *Schutz*, professeur à Halle, sur ce célèbre historien de la Suisse, et la traduction d'une partie de la correspondance de cet écrivain avec un de ses amis, le Marquis *de Bonstetten*, à Rome, ouvrage imprimé il y a 20 ans environ, au profit des pauvres, sous le titre de *Correspondance d'un jeune homme avec son ami.* Ces lettres, empreintes par-tout du génie profond et original de *Muller*, et remplies de détails curieux sur les hommes et les événemens du 18e siècle, sont très-propres à faire connaître cet écrivain célèbre dont Mr Berr s'est trouvé à même d'apprécier les qualités éminentes, ayant eu l'avantage de le fréquenter. Il a indiqué aussi une vie de *Gessner*, écrite en italien par l'abbé *Bertolo*, qui a puisé dans un commerce intime avec le Théocrite de l'Helvétie les faits intéressans et nouveaux qu'elle contient sur ce peintre aimable de la nature champêtre. Mr Berr en doit la traduction à un jeune parent qui cultive avec succès la langue du Tasse et de Pétrarque. Passant ensuite à des considérations générales sur les écrivains suisses, il a présenté

ses réflexions sur l'influence que les lois, les mœurs, les usages, les institutions et le climat de l'Helvétie ont dû exercer sur ces écrivains: « Sur *Jean Muller*, sur le chantre d'Abel, de » Daphnis et des scènes de l'Arcadie; sur *Haller*, » peintre des Alpes et de leurs majestueux orages; » sur *Salis* et *Matisson*, chantres des plus touchan» tes émotions du cœur. » Il s'est efforcé de prouver que c'est à la nature physique et morale de leur patrie que ces écrivains doivent leur caractère, « soit qu'ils se transportent sur les ailes de l'ima» gination vers l'enfance du monde, soit qu'his» toriens fidèles d'un peuple libre et agreste, ils » décrivent les efforts généreux de son courage » et de sa magnanimité, soit qu'ils peignent les » beautés austères de la nature, ou les senti» mens mélancoliques de l'homme désabusé des » illusions du monde. » L'Auteur parle aussi de l'histoire universelle à laquelle *Muller* travaillait depuis long-temps, et que le père de cet écrivain, magistrat à Schaffausen, leur ville natale, est maintenant occupé à mettre en ordre et à publier. Il cite des époques de l'histoire les mieux appropriées aux talens de cet historien, surnommé le Tacite des Allemands, mais qui, selon Mr Bear, mériterait plutôt celui de Tite Live ou de Thucy« dide. Il devait, dit-il, exceller à peindre les épo» ques de bonheur et de calme, les efforts du pa-

» triotisme, le courage et les vertus austères des » états démocratiques, l'éclat des règnes illustrés » par la justice, la paix et la culture des lettres; » mais il manquait de ces passions fortes, de ce » sentiment exalté contre l'injustice et la mé- » chanceté des hommes, nécessaire pour buriner, » comme Salluste et Tacite, les discordes civiles, » le déchirement des états en proie à l'anarchie, » ou la misère et l'opprobre des peuples froissés » par la tyrannie. »

« Les beaux jours de la Grèce et de Rome dans » l'histoire ancienne, les règnes de Louis IX, » de Henri IV, de Guillaume Tell ou Washington, » étaient les sujets dignes de son pinceau et » appropriés à sa touche; c'est dans la pein- » ture de pareilles époques que l'histoire uni- » verselle de *Muller*, impatiemment attendue, doit » faire briller de tout son éclat le génie de ce » grand écrivain. »

Une prosopopée, heureusement amenée, a terminé ce morceau. Mr Berr suppose que l'historien de la Suisse sort du tombeau, apparaît au milieu de l'Europe, dont il avait décrit les révolutions; il demande quel serait son étonnement en voyant les changemens inconcevables amenés en si peu de temps. « Des états alors fondés par » les armes, maintenant raffermis par la sagesse, » les arts de la paix au milieu des trophées de

» la victoire, la tolérance religieuse réunissant des » hommes long-temps divisés, deux peuples ma- » gnanimes, après de sanglans combats, unis par » une auguste alliance, les graces et les vertus as- » sises sur le premier trône du monde, à côté du » génie, de la sagesse et de la puissance, enfin un » héritier, un successeur appelé par la provi- » dence à perpétuer la durée et la gloire du trône » élevé par son auguste père. » Il termine par un vœu qui aurait été aussi celui de l'écrivain dont il a fait l'éloge; il souhaite, « que le Héros » tutélaire de la France et de l'Europe jouisse » bientôt, dans le sein de la paix, du prix si » dignement mérité par ses exploits inouis et » ses conceptions sublimes. »

Le discours de réception de Mr *Jaquiné*, dont nous nous contenterons de rapprocher quelques passages, contient, sur l'utilité des Sociétés littéraires, les traits suivans : « Instituées sur » divers points de l'Empire pour y entretenir » le feu sacré des sciences et des lettres, et » pour réfléchir l'éclat du foyer principal ral.umé » dans la première ville du monde à la voix du plus » grand des Héros, les Sociétés académiques » des Départemens concourent à l'heureuse in- » fluence exercée sur la prospérité publique et » le caractère national par les progrès des lu- » mières et les effets de l'esprit humain.... Les

» bienfaits de cette influence peuvent-ils encore » être mis en problème, et les prestiges d'une » éloquence mensongère pourraient-ils obscurcir » cette vérité historique et pour ainsi dire expéri- » mentale? que par-tout où le joug de l'igno- » rance pèse encore sur l'humanité, on voit » régner avec elle l'erreur, les préjugés et les » crimes..... Une vérité nouvelle, méconnue et » dédaignée par le siècle qui l'a produite, par- » vient plus tard à enrichir le système de nos » connaissances, et devient à la longue une source » féconde de bonheur pour la société.... Graces » à l'imprimerie, cet art conservateur de la » raison humaine, les découvertes se propa- » gent, se conservent, s'ajoutent les unes aux » autres et ne peuvent plus s'anéantir; leurs » progrès, qu'il n'est plus au pouvoir des hom- » mes de détruire et même d'arrêter, ne peu- » vent avoir d'autres bornes que les révolutions » physiques du globe; et le genre humain n'a » plus à craindre ces alternatives de lumières » et de ténèbres auxquelles il semblait éternel- » lement condamné. »

Passant à l'influence que les progrès des sciences peuvent exercer sur les beaux arts, il ajoute: « Le temps a sur le goût une influence incon- » testable; il paraît impossible de marcher cons- » tamment vers la perfection, et il semble impos-

» sible de soustraire l'esprit humain à l'influence
» de certaines périodes de décadence ; mais les
» rapports nécessaires qui existent entre tou-
» tes les productions de l'esprit, devront con-
» server plus long-temps les arts chez les peu-
» ples où les sciences brillent de tout leur éclat.
» Indépendamment de la propagation des sciences
» et de la conservation du goût, les Sociétés aca-
» démiques des Départemens sont placées le plus
» avantageusement pour cultiver avec succès les
» arts chimiques et mécaniques, l'agriculture,
» l'économie rurale ; les circonstances actuelles
» semblent même les appeler plus particuliè-
» rement à diriger les travaux des observateurs
» vers ces objets importans. Un luxe corrupteur
» et ennemi de l'esprit public a érigé en besoin
» non-seulement les fruits des climats lointains,
» mais même les produits de l'industrie étran-
» gère. C'est dans les atteliers d'une nation en-
» nemie que le luxe insensé cherche des ali-
» mens à ses besoins factices ; c'est aux Sociétés
» littéraires qu'il appartient de travailler effi-
» cacement à délivrer l'Empire de ce tribut
» honteux, aussi funeste aux mœurs qu'à la
» prospérité de l'industrie nationale, à con-
» courir aux vues profondes et sublimes de
» l'Empereur, à mériter la reconnaissance de
» la nation et les récompenses magnifiques pro-
» mises par son auguste Chef. »

HISTOIRE.

M. LESEURE a puisé dans la lecture d'une foule d'écrits, la plupart fastidieux, les matériaux d'une *Dissertation historique sur la nature du Gouvernement des Français et les progrès de leur Législation.* La partie des savantes recherches de l'Auteur dont nous allons présenter l'analyse, se borne aux deux premières races des Rois de France, et fait vivement désirer la suite de cet ouvrage intéressant. Après avoir esquissé l'invasion rapide des différentes parties de la Gaule que les nations belliqueuses du Nord enlevèrent à l'empire romain, M. LESEURE parcourt l'état civil et politique de cette contrée jusqu'au règne de Clovis, qu'il regarde comme le véritable fondateur de la monarchie française. Les Romains se distribuaient en trois classes : les patriciens, les propriétaires et les affranchis. Les Gaulois formaient des cités divisées en cantons et régies par leurs propres lois, mais soumises au droit romain pour l'administration de la justice distributive. Les Francs ne connaissaient qu'un ordre de citoyens et la distinction du mérite personnel, puisque la possession [illegible] fiefs accordés à tous les talens militaires [illegible] héréditaire dans les temps [illegible]. Ils se partageaient en cantons qui

étaient chacun sous un chef et un régime particulier. Leurs rois revêtaient du pouvoir civil et militaire des officiers nommés *Seniores*, dont les uns résidaient à la cour pour former le conseil d'état, et les autres dans certains arrondissemens pour les gouverner avec un sénat de cent notables. Assistés de leurs sujets, ils tenaient l'assemblée annuelle du Champ de Mars où les lois étaient promulguées, et envoyaient périodiquement à l'assemblée du Mallus des officiers chargés de rendre la justice.

Clovis, loin de toucher à la constitution des divers peuples que la conquête avait soumis à sa domination, les confirma dans leurs privilèges respectifs, et se contenta de leur préposer des Comtes, revêtus du pouvoir civil et militaire, dont relevaient les autorités locales. Les faits historiques et les capitulaires prouvent que Clovis et ses descendans jouirent d'une royauté absolue, et qu'ils nommèrent les Francs de préférence non-seulement aux emplois municipaux, mais encore aux plus hautes dignités. Ce grand Monarque publia la première rédaction de la loi salique, retouchée par Childebert et Clotaire ses enfans. M. Lerrur rapporte les principales dispositions de ce code national et en fait voir la sagesse. Il croit que le christianisme, embrassé par Clovis, tempéra le des-

potisme de ce Prince, et fixe à cette époque la connaissance de la distinction des pouvoirs, ainsi que des juridictions en matière criminelle et civile. Au système de ceux qui font remonter l'institution du jury criminel aux temps les plus reculés de notre monarchie, il oppose la juridiction particulière du clergé, les conseils de guerre prononçant sur tous les délits, la justice rendue au peuple par le Souverain ou par les Comtes.

Depuis Clovis jusqu'à Clotaire second, la civilisation fait des pas rétrogrades, les lumières s'éteignent, les passions se déchaînent avec fureur, les sentimens naturels et religieux sont méconnus, les désordres sont portés à leur comble. Dans cette funeste période, Childebert montre de bonnes intentions, introduit l'ordre dans l'assiette des impôts, s'attribue la confirmation des jugemens qui prononcent la peine capitale, et multiplie les lois par la convocation de plusieurs conciles, sans pouvoir en assurer l'exécution. A sa mort, la confusion devient toujours plus grande. Enfin Clotaire II efface les traces de la barbarie des règnes précédens. Il rétablit les milices chargées d'arrêter les malfaiteurs, rendit les gardes de nuit responsables des vols nocturnes, fit dresser des capitulaires dans un concile composé d'évêques et de seigneurs, voulut que les parlemens

ambulatoires tinssent des assemblées fréquentes; mais il affaiblit l'autorité royale en étendant l'influence des grands et des maires du palais. Sous les règnes suivans, l'anarchie plonge l'état dans une affreuse détresse qui donne lieu à la création des précaires. C'étaient des terres cédées par le clergé à des laïcs, moyennant une redevance annuelle et à charge du service militaire.

Mr Leseure passe en revue le code que Gontran donna aux Bourguignons dans ces temps malheureux, et s'arrête sur-tout à l'article des successions. Il observe que les petits fiefs furent toujours vénaux en Bourgogne, mais que les fiefs provenant de la libéralité royale restèrent inaliénables, que les nouvelles lois étaient bien plus favorables aux Romains que les anciennes.

L'Auteur expose ensuite les principales dispositions de la loi des Ripuaires, et prouve que la nouvelle rédaction faite par Thiéry, fils de Clovis, est conforme à l'ancienne, sauf les changemens nécessaires pour régler sur les principes de la religion chrétienne plusieurs points qui se décidaient sur les maximes du paganisme.

Après la mort de Dagobert, la décadence de l'autorité royale, à laquelle l'usurpation des maires du palais avait déjà porté des coups si funestes, annonçait une révolution prochaine, que hâtèrent les crimes de l'audacieux Ebroin. L'Austra-

sie secoue le joug et se rend indépendante. Pepin Héristel, digne de la confiance publique, profite d'une occasion favorable pour se rendre maître de toute la monarchie, sous le simple titre de maire du palais. Ses victoires, sa justice et sa bonté affermissent son autorité et couvrent l'odieux de son usurpation. Il rétablit les assemblées du Champ de Mars presque abolies par le despotisme des derniers maires, et y admet le clergé qui n'y avait pas encore eu séance. C'est là que furent rendues les lois importantes conservées dans les formules de Marculphe.

Charles-Martel, fils de Pepin, fut aussi grand guerrier qu'habile politique. Libérateur de la France par ses brillantes victoires, il exerça la souveraineté sans daigner ou oser prendre le titre de roi, mais sans faire occuper le trône que la mort de Thiéry IV laissait vacant, et la transmit à ses deux fils Carloman et Pepin-le-Bref qui, avec le consentement des seigneurs, se partagèrent le territoire français et régnèrent sous le simple nom de Dues. Carloman convoqua deux conciles dont les canons furent publiés en son nom. Le pape Zacharie, loin de désapprouver cette conduite, en félicita les membres sur leur zèle pour le rétablissement de la discipline. Dans le cours de ses victoires, Carloman ayant embrassé la vie monastique, Pepin resta

seul maître de tout le royaume. Cependant les Français se plaignaient de n'avoir plus de roi. L'astucieux Pepin se hâte de leur en présenter le fantôme dans la personne de Childeric, et parvient non-seulement à étouffer les murmures, mais encore à se concilier tous les esprits. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Bientôt il le franchit à l'aide de Boniface, évêque de Mayence, dont il seconda le zèle apostolique pour la propagation du christianisme, et qui sut lui gagner la bienveillance de Zacharie. Ce pontife consulté s'il convenait, dans la situation présente de l'Europe, d'accorder le titre de roi à Pepin, qui exerçait dignement l'autorité royale, ou de laisser la couronne à Chilperic qui était incapable de régner, prononça en faveur du premier; et sa décision, regardée comme la voix de Dieu, fut confirmée par les États du royaume.

La plupart des mœurs et des coutumes de la première race se perpétuent dans la seconde. Si l'autorité monarchique acquiert plus de force, elle perd de son despotisme à l'égard des grands. Le changement le plus notable que subit la législation, résulte de l'influence du clergé dont la juridiction s'étendit sur les matières civiles. Les Comtes rendaient toujours la justice au milieu du Mallus; les causes majeures ou mal

jugées par les Comtes étaient dévolues au roi, qui ordinairement les décidait de son autorité privée, quelquefois avec l'assistance des grands et des évêques. Les gens de robe étaient encore inconnus chez une nation essentiellement guerrière.

M. Leseure s'attache au règne immortel de Charlemagne, premier empereur d'occident, pour y découvrir l'esprit du gouvernement et de la législation durant la nouvelle dynastie. Il reconnaît le bienfaiteur de l'Europe dans ce monarque législateur et conquérant, dont les capitulaires attestent le génie vaste et profond, bien supérieur à son siècle, et auquel la religion, les sciences, les arts et la civilisation doivent une éternelle reconnaissance.

Si les conquêtes multipliées du fils de Pepin, qui donnèrent à son empire une étendue immense, sont une preuve incontestable de la grandeur de ses talens militaires et un juste sujet d'étonnement pour la postérité, les sages institutions qui signalèrent son règne aussi long que glorieux, méritent les sentimens plus flatteurs du respect et de l'admiration. Souverain attentif à tous les besoins de son peuple, il se plaisait à présider les parlemens, composés des évêques et des grands du royaume, où les propositions qu'il jugeait convenables au bien

public, étaient soumises à la discussion de ses membres. C'est dans ces fréquentes assemblées que fut rédigé le fameux recueil des capitulaires. Les lois rendues au nom du prince étaient déposées aux archives du palais et confiées à la vigilance des chanceliers, qui les expédiaient aux magistrats supérieurs et ceux-ci à leurs subalternes pour être promulguées. Charlemagne sut concilier son respect pour la religion avec les droits de-sa couronne. Chrétien, il se soumit aux décisions de l'église ; empereur, il jugea le souverain pontife, malgré les réclamations des prélats. Tant que l'empire appartint aux descendans de ce monarque, les papes ne purent être intronisés sans l'aveu de l'empereur. Charlemagne fit recevoir solennellement en France la compilation des conciles et des décrétales, ordonnée par Justinien. Elle forme encore le droit ecclésiastique pour tous les articles qu'un usage contraire n'a point abrogés.

Il rétablit le service des gardes nocturnes sous peine d'amende, et enjoignit à tout citoyen de se lever au moindre bruit. Il condamna au bannissement les seigneurs fieffés qui se feraient la guerre, ôta aux églises l'ancien droit d'asyle, qui était devenu abusif, réprima la mendicité vagabonde par l'obligation imposée à chaque ville de nourrir ses pauvres, rendit le poids

Il avait un moyen facile
D'infliger un prompt châtiment :
Qu'il détourne un instant sa clarté vive et pure,
Il le fait, sans le moindre bruit,
Rentrer dans la plus sombre nuit.
C'est ainsi que sous la verdure
Où notre insecte était caché,
Vrai despote, il dictait des lois à son empire,
Ne songeant pas, dans son délire,
Que le soleil était couché.

Messieurs, dans le siècle où nous sommes,
Combien, dans le monde savant,
Trouve-t-on de petits grands hommes,
Semblables à mon Ver luisant!

M. CAUMONT.

LE DINDON ET LE CORBEAU.

DANS les états d'une riche fermière,
Vivait jadis un Dindon des plus gras.
Expert passé dans l'art de ne rien faire,
Après ses cinq ou six repas,
Maître Dindon dormait la nuit entière,
Et de peur de penser, ne rêvait même pas.
Toujours les gens heureux sont d'un bon caractère:
Aussi notre reclus voyait-il tout en beau,
Et blâmait fort un vieux Corbeau
Qui près de là médisait dans sa cage,

Où depuis mémoire d'oiseau,
Fort sobrement il vivait de fromage.
« Pourquoi, lui disait-il, maudire les humains?
Il en est de méchans, peut-être;
Mais sommes-nous entre leurs mains?
N'avons-nous pas le meilleur maître?
Toujours il est aux petits soins,
Et pour fournir à nos besoins,
Sa femme et lui disputent de vitesse.
Je vois encor cette bonne maîtresse,
De son haleine m'échauffant,
Lorsqu'enfant,
Mon esprit sur mes sens n'avait qu'un faible empire.
Tous les matins, avec un doux sourire,
Elle me présentait et les œufs et les noix
Dont sa prévoyante tendresse,
Pour me nourrir, avait fait choix.
Les soins touchans qu'elle eut de ma jeunesse,
Avec le temps ne s'affaiblissent pas;
L'excès de ses égards me fatigue et me lasse.
Pour moi, soir et matin, par son ordre on entasse
Les morceaux les plus délicats;
Et du moindre dégoût voit-elle la grimace,
En boule proprement elle sait les rouler,
Puis, quelques façons que je fasse,
Sa main, bon gré malgré, me les fait avaler.
Enfin elle est pour moi cent fois plus qu'une mère:
Imaginez, mon cher confrère,
Que pour savoir si je deviens plus gras,
Après chacun de mes repas,

Elle me pèse en m'enlevant de terre;
Et quand je perds une once ou deux,
La bonne pâte de fermière
En a presque la larme aux yeux.
Ami, dit le Corbeau, ton bonheur est extrême,
Et tu me vois le partager;
Mais te soignerait-on de même,
Si tu n'étais bon à manger ?
Notre héros, de ce discours si triste
N'eut pas le temps de s'occuper;
Car les deux bons fermiers mangèrent l'optimiste
A leur souper.

M. Caumont.

OUVRAGES publiés par les Membres résidans de la Société.

Mr ETIENNE a publié, sous le titre de *Notions sur l'Horlogerie*, un petit ouvrage destiné à l'instruction des personnes qui font usage des montres (1). Après avoir exposé les principes de la restauration des montres, et fait connaître l'importance et les difficultés de cette partie de l'art trop négligée et trop peu appréciée par le public, il trace la méthode à suivre pour régler les montres, et donne des notions aussi simples qu'exactes sur la division du temps, sa distinction en temps vrai et en temps moyen. Afin de rendre cette connaissance plus facile et de guider plus sûrement les personnes peu versées dans ces matières, il a placé à la fin de l'ouvrage un tableau qui offre la double courbe qui représente le temps vrai et le temps moyen, avec les différences entre ces deux mesures pour un grand nombre d'époques de l'année, en sorte que la personne la moins initiée aux connaissances astronomiques peut toujours et avec la plus grande facilité régler sa montre sur un méridien. Il expose ses réflexions sur les variations des montres, distingue les montres qui varient de celles qui ne sont pas réglées, et

(1) A Nancy, chez C. Leseure, 1810.

établit la différence des unes et des autres avec les montres réglées. Il recherche les causes des variations, détermine le degré de justesse qu'on peut attendre de ces machines, et finit par l'exposition de quelques règles simples pour distinguer les bonnes montres, et de quelques principes sur l'art de tracer les méridiennes qui leur servent de régulateur.

Mr Mathieu de Dombasle a publié (1) un ouvrage intitulé: *Analyse des eaux naturelles par les réactifs.* L'usage des réactifs employés jusqu'alors, seulement comme moyens accessoires dans l'analyse des eaux, lui ayant paru propre à donner des résultats beaucoup plus exacts que ceux qu'on avait obtenus, il s'est livré à un travail fort étendu, pour s'assurer jusqu'à quel point il est possible de parvenir par ce seul moyen à l'analyse exacte des eaux. L'embarras que présente la méthode ordinaire, la complication de ses moyens, les erreurs dans lesquelles elle a fréquemment jeté des Chimistes très-instruits, lui ont paru des motifs suffisans pour parcourir avec courage la carrière qu'il s'était ouverte. Afin d'arriver heureusement à son but, Mr de Dombasle s'est assuré par des essais aussi

(1) A Nancy, chez J.-B. Vigneulle, 1810.

nombreux qu'exacts des effets de chaque réactif sur les sels qui peuvent être contenus dans les eaux, ainsi que de la quantité des précipités qu'ils produisent dans chaque circonstance. La preuve de l'exactitude de ces essais consiste à introduire dans de l'eau pure des doses connues de sel, dont les réactifs ont servi ensuite à reconnaître la quantité des précipités. Ces considérations générales sont l'objet des premiers chapitres; le second est consacré à l'exposition des réactifs propres à ces sortes d'expériences, au choix qu'il faut en faire, aux précautions à suivre en les employant, à l'indication des phénomènes que présentent les précipités qu'ils produisent, à la quantité de ces précipités. L'eau de chaux, la soude pure, les carbonates alkalins, le muriate de chaux, les nitrate et muriate de barite, les oxalates alkalins et le nitrate d'argent, forment l'ensemble des moyens chimiques employés par l'Auteur. Il y joint les teintures végétales, l'acide nitrique, l'acétate de plomb, la teinture de noix de galle et le prussiate de chaux pour découvrir les acides libres, le gaz hydrogène sulfuré et le fer, qui peuvent exister dans les eaux.

La méthode d'examen par les réactifs, qui s'occupe du détail des procédés qu'il faut suivre, est exposée dans le 3e chapitre. Notre Collégue

commence ses analyses par la précipitation des sels à base de fer, au moyen du prussiate de chaux ou de la noix de galle, dont il aide l'action par l'ébullition et l'exposition à l'air. Il cherche ensuite à déterminer la quantité de magnésie qui se trouve dans l'eau à l'état de combinaison, ce qui se fait en décomposant tous les carbonates par l'acide nitrique, et précipitant par l'eau de chaux. La magnésie étant séparée par le filtre, une autre quantité égale de la même eau se traite par l'oxalate acidule de potasse, et donne le poids de tous les autres carbonates terreux, par la comparaison des précipités les uns aux autres. Ces comparaisons indiquent encore les sulfates ou carbonates de chaux; la quantité des acides est déterminée par le poids des précipités successivement obtenus par le muriate de barite, le nitrate d'argent et l'eau de chaux, qui séparent l'acide sulfurique, muriatique et carbonique. L'alumine et la soude sont de même obtenues en leur présentant des corps pour lesquels elles ont de l'affinité et avec lesquels elles forment des combinaisons insolubles. Les détails de tous les procédés délicats que suppose l'emploi de ces moyens, ne peuvent bien s'entendre que dans l'ouvrage même, où l'Auteur a consigné le résultat des différences obtenues par la voie ordinaire d'analyse et par la sienne. Dans cette comparaison le

procédé ancien lui a paru donner lieu à des inexactitudes dont il explique la cause. Il termine l'ouvrage par l'application de sa méthode à l'analyse de plusieurs eaux de la ville de Nancy, à celle d'une source de Lunéville, à l'eau saline de Château-salins, et par des réflexions sur la distribution des sels dans les eaux naturelles. Enfin, après avoir proposé quelques doutes sur la théorie connue de la salure des eaux, il explique les incrustations que forment quelques fontaines, par la réunion des filets d'eau de diverse origine, chargés de sels propres à se décomposer mutuellement, et présente quelques vues sur les causes de la différence observée dans la salure des eaux de mer.

Mr Mollevaut le jeune a publié, dans le cours d'une seule année, les *Élégies de Tibulle*, les *Histoires de Salluste*, l'*Énéide de Virgile*. La première traduction est en vers et paraît pour la 3e fois. Elle a subi d'heureux changemens, qui l'ont rendue plus digne de l'approbation publique, et lui ont valu un jugement favorable dans le rapport de l'institut sur les prix décennaux. Salluste qui est à sa 2e édition, a reçu d'une révision soignée un grand nombre d'améliorations propres à justifier les suffrages des critiques, et à placer cette traduction au nombre des ouvrages de ce genre qui font honneur à

notre littérature. La traduction en prose de l'Énéide paraît pour la première fois, et a déjà obtenu des éloges dans le Moniteur. Une fidélité scrupuleuse, un style pur, élégant, harmonieux, sont des titres suffisans pour donner à l'Auteur le droit d'attendre de ses juges un examen sérieux du système qu'il a adopté dans l'interprétation du poëte latin. Sa constance à effacer toutes les taches que lui découvrent ses propres réflexions, les conseils de ses amis et les avis d'une censure éclairée, offre une sûre garantie qu'il élevera cet ouvrage au degré de perfection où sont parvenues les autres productions sorties de sa plume.

Mr Braconnot a publié dans les Annales de Chimie, 1° des recherches sur les acides qui saturent la potasse dans les végétaux; 2° l'analyse de plusieurs gommes – résines : de l'aloës, de la gomme-gutte, de l'euphorbe, de la myrrhe, de l'encens, de la gomme ammoniaque.

Mr Haldat a publié dans le Journal de Physique un Mémoire intitulé : *Recherches sur les Albinos d'Europe.*

Mr Blau a été chargé par les autorités locales de faire les *Inscriptions* pour la Fête donnée à Sa Majesté l'Impératrice Marie-Louise,

d'Autriche, lors de son passage à Nancy. Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes.

Vois autour de ton char, Auguste Souveraine,
Se presser à grands flots tes fidèles sujets.
Pourrais-tu désirer un plus brillant domaine ?
Tu possèdes l'Empire et le cœur des Français.

D'un Monarque puissant que chérit la victoire,
Par tes nobles vertus le grand cœur est dompté :
Il décore ton front des rayons de sa gloire,
Et partage avec toi son immortalité.

Du plus grand des Héros Épouse fortunée,
Puisses-tu, dans nos murs prolongeant ton séjour,
D'un peuple satisfait long-temps environnée,
Recevoir ses tributs de respect et d'amour !

Couronné d'olivier, ton illustre hyménée
Aux mains de la Discorde arrache ses flambeaux,
De deux puissants États fixe la destinée,
Et promet à l'Europe un éternel repos.

Ouvrages adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages.

Procès-verbal de la séance publique de l'Académie de Dijon, le 8 Mai 1809.

Analyse des travaux de l'Académie de Dijon, en 1808.

Rapport fait à la Société de médecine de Bordeaux, sur les Champignons vénéneux, par Mr Capelle, Associé.

Instruction sur la fabrication des Sirops et Conserves de raisins propres à remplacer le sucre, etc., par Mr Parmentier, Associé. — Rapporteur, Mr Braconnot.

Programme de la Société de médecine, de Besançon.

Rapport sur la Vaccine et la petite Vérole, dans le Département du Doubs, en 1808 et 1809.

Bulletin des Sciences médicales, rédigé par les Membres du Comité central de la Société de médecine du Département de l'Eure, envoyé par M. Delarue, Associé.

Notice nécrologique sur M. Masquelier, Graveur Lillois, par M. *Bottier*. — De la culture de l'Orme dans le Département du Nord, par le même. — Rapporteur, M. Braconnot.

Voyage pittoresque de la Grèce, par M. de Choiseuil-Gouffier, Associé.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1808 et 1809.

Programme des Prix proposés par la même Academie en 1810.

Bulletin de Pharmacie, adressé par les Rédacteurs.

Poëme lyrique sur la mort du général *Cervoni*, par M. ROSTAN, Associé.

Tableau analytique des travaux de la Société des sciences, agriculture et arts du Département du Bas-Rhin.

Précis de la Constitution médicale dans le Département d'Indre-et-Loire, par M. BOURIAT.

Le Narrateur de la Meuse, envoyé par M. Denis, Rédacteur de ce journal, Associé.

Mémoires lus à la séance publique de la Société d'agriculture du Département de Seine-et-Oise, en 1809. — Rapporteur, M. MANDEL.

Éloge de Dom AUBRY, Associé, par Mr PSAUME, Associé.

Le Système grammatical élevé sur la Proposition, par Mr SALME. — Rapporteur, Mr VAUTRIN.

Programme des Prix proposés par la Société d'encouragement de l'industrie nationale.

Essai sur la Nostalgie, par Mr THERRIN fils.

Annales de l'observatoire de l'Académie de Turin, par Mr VASSALI-EANDI. — Rapporteur, Mr MANDEL.

Séance publique de la Société de médecine de Marseille, 1809.

Rapport fait à la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, relatif aux perfectionnemens de la charrue. — Rapporteur, Mr Vautrin.

Rapport sur les travaux de la Société d'agriculture, arts et commerce du Doubs, 1807 et 1808. — Rapporteur, Mr Mandel.

Système bibliographique, par Mr Girault, Associé.

Dissertation historique sur l'ancienne ville d'Amagétobrie, par le même.

Dissertation sur un Sceau de la Bazoche, par le même.

Dissertation sur un Tombeau du moyen âge, par le même.

Lettre à Mr *Millin* sur une Monnaie du 13e siècle, par le même.

Compte rendu des opérations de la Société maternelle de Bordeaux, envoyé par Mr Capelle, Associé.

Extrait d'un Mémoire sur la culture du Tabac, par Mr Lacour-Gouffé.

Observations et réflexions sur le Scorbut, par Mr Balme, Associé.

Ætiologia generalis contagii, par le même.

Analyse des travaux de la classe des Sciences Physiques et Mathématiques de l'Institut de France.

Mémoire sur la pourriture des pieds des bêtes à laine, par Mr DE LA MOTTE. — Rapporteur, Mr MANDEL.

De l'art de multiplier les grains, par Mr FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, Associé.

Rapport sur une maladie des vaches, par Mr VALLOIS.

Séance publique de la Société d'émulation de Rouen, en 1809.

Annales de Mathématiques pures, par MM. GERGONNE et LAVERNEDE, adressées par Mr GERGONNE.

Explications de plusieurs emblêmes et inscriptions de la ville d'Auxone, par Mr GIRAULT, Associé.

Dissertation sur la Musique des Hébreux, etc., par le même. — Rapporteur, Mr BERR.

Procès-verbal de la séance de la Société d'agriculture du Département de la Seine, le 15 Juillet 1810, adressé par son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Instruction sur les bêtes à laine et les mérinos, par Mr TESSIER, adressée par son Excellence.

Rapport du Jury institué pour le jugement des prix décennaux.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, lettres et arts de Rouen, adressé par Mr VITALIS.

ort fait à la Société d'agriculture de la
ine, sur le perfectionnement de la charrue,
dressé par Mr François de Neufchateau,
Associé.

ix proposés par la même Société, pour des
observations de médecine vétérinaire.

Mémoires sur diverses espèces de haies et clôtures
usitées dans le Département de l'Aisne, par
Mr Riboud.

Discours de Mr Desgranettes, prononcé à la
séance publique de la Société de médecine
de Paris. — Rapporteur, Mr Serrières.

L'Amour fixé par la Beauté, représenté par
un enfant enchaîné avec des liens d'or et de
soie, au milieu des lis et des roses; jolie
gravure, d'après le tableau de Mr Laurent,
Associé.

Épreuves des Caractères de la fonderie de *F.*
Constantin, à Nancy, Département de la
Meurthe, 1809. Rapport sur l'utilité et les
avantages de cette fonderie établie à Nancy,
par M. Leseure.

SOCIÉTE ACADEMIQUE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE 1811 ET 1812.

A NANCY,

DE L'IMPRIMERIE DE F. GUIVARD.

ET SE TROUVE

Chez la veuve VIGNEULLE, Libraire,
rue J.-J. Rousseau, n.° 176.

SEPTEMBRE, 1813.

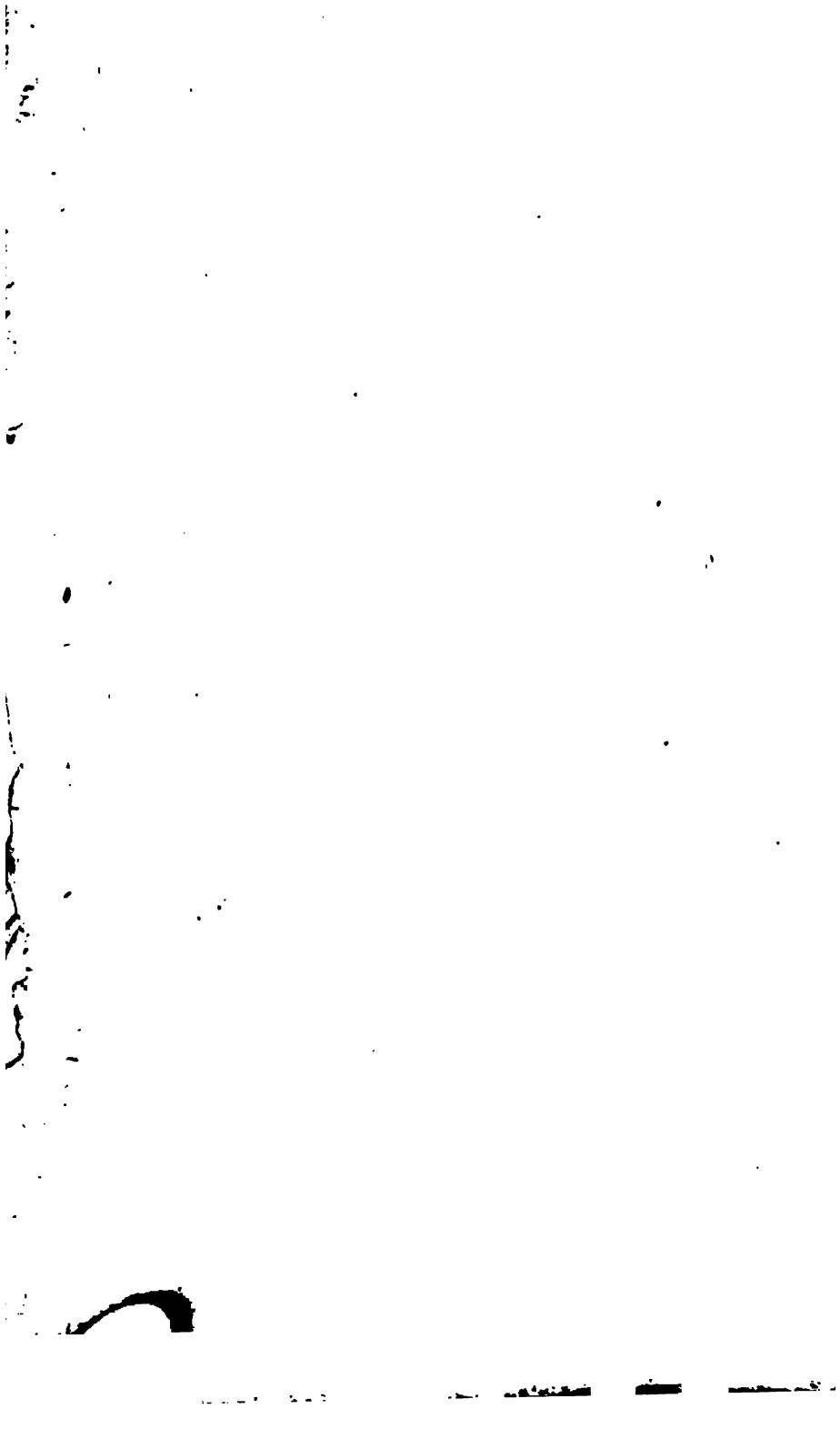

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
DE NANCY,
PENDANT LE COURS DE 1811 ET 1812.

Accoutumée depuis long-temps à la bienveillance du public, à celle des savans et des littérateurs, qui chaque année lui donnent les éloges les plus encourageans, la Société éprouve toujours une jouissance nouvelle en leur exposant les efforts qu'elle a faits pour enrichir les sciences et les lettres, exciter l'émulation et propager les inventions utiles. Le respect qu'elle conserve pour la mémoire de son fondateur et la reconnaissance qu'elle a de ses bienfaits, lui avaient inspiré le désir de se rapprocher du but primitif de son institution, et de distribuer encore aux émules de ses travaux les prix établis par Stanislas. Elle formait des

vœux impuissans ; mais les soins bienveillans du magistrat éclairé qui administre ce Département, ont su lui rendre cette précieuse prérogative. Tournant ses premières vues vers les objets d'une utilité générale et propre à influer d'une manière plus directe sur la prospérité de ce Département, elle a proposé en l'an 1810, de faire connaître les moyens de remédier à l'augmentation progressive du prix du bois et d'en diminuer la consommation, soit par des substances propres à le remplacer, soit par des procédés capables de l'économiser. Dans les huit mémoires qui lui ont été adressés sur ce sujet, quatre ont fixé son attention : elle a trouvé qu'aucun des concurrens n'avait traité la question dans toute son étendue, et avec les détails qu'elle désirait d'obtenir. Mais, comme plusieurs y ont répandu d'utiles lumières et ont approché du but, elle a donné des éloges à deux mémoires, dont les auteurs n'ont pas été nommés : l'un a pour épigraphe : *Nocua segetes interficit umbra ;* l'autre sans épigraphe commence par : *Messieurs, j'aurais dû sans doute*, etc. Elle a décerné une double Médaille d'encouragement ; l'une à M. *Letemple*, ancien chef de bureau à la Préfecture du Département de la Meurthe, pour avoir le plus habilement découvert les causes

de la cherté du bois dans notre Département, démêlé avec plus de sagacité les manœuvres de la cupidité, et les opérations ténébreuses de l'agiotage, qui pendant si long-temps l'ont élevé et soutenu à un taux trop supérieur à celui des autres denrées; l'autre Médaille a été adjugée à M. *Bertier*, agriculteur et propriétaire à Roville, qui a exposé, avec une égale supériorité, le tableau des ressources offertes par notre territoire, pour remédier au mal présent et prévenir le mal à venir. *

Après ce jugement, la Société a appelé l'attention des agriculteurs et des chimistes sur la culture de la Betterave et l'extraction du sucre de cette racine, en proposant un prix à l'auteur des procédés les plus parfaits, pour se procurer le sucre indigène, et pour diriger le plus avantageusement la végétation de la plante destinée à le fournir. Privée de la satisfaction de l'adjuger, la Société aime cependant à se persuader que son appel à l'industrie de nos compatriotes n'a pas été

---

* Les deux Médailles ont été adjugées, et les noms des Auteurs proclamés dans la Séance publique du 20 Juin 1811, par M. le Baron Riouffe, Préfet du Département, Président de cette Séance.

sans quelque succès, et que la confiance avec laquelle plusieurs d'entr'eux se sont livrés à ce genre d'entreprise, a été encouragée par son projet.

Mais l'industrie et le commerce ne sont pas les seuls élémens de la prospérité publique ; la gloire nationale, cette source puissante d'émulation, qui porte aux grandes choses par le seul amour de l'estime publique, a toujours eu sur nos compatriotes la plus heureuse influence. Les artistes fameux, les littérateurs et les savans, distingués, sortis de nos murs ou nés sur le sol de notre Département, attestent cette disposition des esprits dans notre pays. Le corps littéraire auquel succède la Société actuelle avait bien su l'apprécier, lorsqu'il s'était proposé, pour but principal de ses travaux, de porter la lumière dans les annales dépositaires de la gloire de nos ancêtres, afin d'exciter l'émulation par de puissans exemples. Maintenant que les faits ont reçu tous les éclaircissemens dont ils étaient susceptibles, que des changemens politiques ont fondu notre histoire dans celle du peuple français ; que pouvait faire la Société qui fût en même temps plus conforme aux vues de nos prédécesseurs, mieux adapté aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, que de proposer à l'émulation des savans et des littérateurs l'éloge des

hommes illustres dans notre pays par l'éminence des talens ou des vertus ? Riche un jour des portraits des hommes les plus distingués, elle pourra former de ces tableaux une galerie où les étrangers et nos compatriotes à l'envi viendront échauffer leur génie, élever leur ame et perfectionner leurs talens.

Nos annales fécondes n'ont heureusement offert à la Société que l'embarras du choix. Mais quel savant devait être préféré à celui dont les recherches profondes ont répandu tant de lumière sur l'histoire et les antiquités de ce pays ? quel littérateur méritait d'être célébré avant celui qui, prévoyant, pour ainsi dire, les desseins de la Société, a lui-même dressé un monument historique aux Lorrains illustres ? A ces traits, il n'est personne qui ne reconnaisse le savant abbé de Senones, le laborieux auteur de l'Histoire de Lorraine et des Commentaires sur l'Écriture. Proposer *l'éloge de Dom Calmet*, c'est proposer celui de la science et de la vertu. La Société attend sur ce respectable prélat un morceau de littérature et de critique, où, sans omettre les détails intéressans sur son caractère Plein de douceur et de bonté, sur ses vertus austères sans âpreté, sur son savoir profond, exempt de morgue et de pédanterie, on s'attache particulièrement à

apprécier le mérite de ses nombreux ouvrages, et sur-tout de ses immenses recherches sur l'histoire de notre pays, que la destruction des pièces originales rend de plus en plus précieuses. La question de l'influence des ordres religieux sur la littérature, qui se rattache si bien à l'éloge du savant religieux de Saint-Benoît, présente un sujet aussi vaste qu'intéressant. Ce concours, annoncé pour le 1.er Juin 1813, est prorogé jusqu'au 1.er Mai 1814. *

La Société, toujours occupée de l'intérêt spécial du Département, propose pour la même époque la question suivante : « Faire connaître » les insectes destructeurs, qui depuis plusieurs » années ravagent nos arbres fruitiers dans le » moment de la floraison, et indiquer les » moyens propres à les détruire. » **

---

* Le prix est une Médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les mémoires doivent porter une devise, le nom de l'Auteur cacheté et être adressés francs de port à M. HALDAT, secrétaire.

** Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 150 francs.

SCIENCES ET ARTS.

Mathématiques appliquées, Astronomie, Physique.

M. Gergonne, professeur de mathématiques à la faculté de Nîmes, rédacteur d'un savant journal, consacré à la science qu'il enseigne avec beaucoup de succès, a payé son tribut d'association par deux mémoires dont M. *Caumont* a été chargé de rendre compte. Le premier a pour but *le tracé des voûtes régulières;* l'auteur donne ce nom à celles qui sont symétriques par rapport à une verticale, qui ont leur base horizontale, et dont la courbure aux naissances est perpendiculaire à cette base. La courbure elliptique est généralement considérée comme la plus convenable, pour donner aux voûtes régulières l'élégance et la solidité; mais comme l'exécution de cette forme présente des difficultés assez grandes dans la pratique, on y supplée ordinairement par un système d'arcs de cercle, de rayons variables, qui, par leur réunion, forment des courbes peu différentes de l'ellipse; ce sont ces courbes auxquelles on a donné le nom d'anses de panier. L'auteur pense qu'il vaut mieux adopter des procédés approximatifs, faciles à suivre, que d'employer des

procédés théoriquement plus parfaits, mais d'une exécution qui en rend le succès douteux.

Le problème que notre Collégue se propose est de trouver le moindre nombre possible de centres, pour tracer la courbe qui approche le plus de l'ellipse : il le résout par des considérations géométriques aussi simples qu'ingénieuses, et trace l'anse de panier avec cinq centres dont il détermine la position par une construction facile à exécuter. Le minimum et le maximum de courbure, situés aux extrémités des petits et des grands axes, sont donnés par trois arcs qui sont réunis par deux autres, décrits avec des centres et des rayons que la construction donne également. Suivant cette construction, l'arc de cercle, réunisssant ceux qui passent aux extrémités du petit et du grand axe, est décrit d'un rayon moyen proportionnel géométrique entre les rayons de ces deux cercles et sa courbure, et se confond sensiblement avec celle des deux premiers. A et B étant les deux demi-axes, les rayons des cercles extrêmes sont $\frac{a^2}{b}$ $\frac{b^2}{a}$, et l'arc moyen a pour rayon $\sqrt{a\,b}$. La même construction donne les rayons et la situation des centres d'une manière très élégante.

En exécutant la construction en grand, dit l'auteur, avec les soins convenables, et cons-

truisant l'ellipse sur les mêmes axes, on s'assurera que les deux courbes n'ont entr'elles que des différences insensibles; ce qui doit être, puisque ce procédé ne présente rien qui ne soit fondé sur la plus exacte théorie. Il peut être pratiqué par les graveurs qui ont fréquemment des ellipses à tracer, et qui ne peuvent guère y procéder qu'avec le compas.

La multiplicité des images d'un même objet réfléchies par les miroirs plans non métalliques, est le sujet d'un second mémoire dans lequel M. GERGONNE a soumis ce phénomène à l'analyse. On sait que le rayon lumineux qui vient frapper obliquement un miroir non métallique, réfléchi en partie par la surface antérieure de la glace, présente à l'œil de l'observateur une image située aussi loin derrière le miroir que l'objet est en avant; que le reste du rayon, réfracté dans l'épaisseur du verre, va frapper la face étamée, et se réfléchit vers la surface antérieure qu'elle traverse en partie avec une seconde réfraction pour porter à l'œil une seconde image. Une petite portion de la lumière étant de nouveau réfléchie par la surface antérieure, les images se multiplient jusqu'à ce que toute la lumière capable d'affecter l'œil soit absorbée. Comme les rayons qui émanent d'un même objet ont nécessairement avec

différens points de la surface de la glace des directions différentes, le rayon incident direct sera le seul qui présentera l'image dans la même position ; les autres se croisant nécessairement forment par leur réunion une courbe dont l'auteur a cherché la nature par des procédés analytiques très élégans. Cette recherche le conduisant à l'équation de courbes qui sont des développées d'ellipses, dont il donne la construction en menant par l'œil des tangentes à ces courbes ; la réunion des points de tangence fournit une autre courbe dont il a aussi obtenu l'équation, et qui donne le lieu des différentes images. De ces recherches, l'auteur a tiré les conséquences suivantes, la plupart très-remarquables.

« 1.° Quelle que soit la direction du rayon » incident, les rayons réfléchis correspondans » sont normaux à une suite d'ellipses semblables et concentriques, qui ont pour centre » commun le lieu où serait l'image unique, si » le miroir était métallique, image qui existe » ici, mais dont l'apparence est peu sensible.

» 2.° Ces ellipses ont leur grand axe perpendiculaire et leur petit axe parallèle à la surface du miroir. La situation de la lumière » n'a d'influence que sur la situation de leur » centre commun, elle n'en a aucune sur leurs » dimensions.

» 3.° Ces dimensions croissent uniformément » d'une ellipse à l'autre, de telle manière que » les deux axes de la N^{eme} sont égaux à N » fois les deux axes de la plus petite; d'ailleurs » ces axes sont, toutes choses égales, proportionnels à l'épaisseur de la glace, et les ellipses tendent de plus en plus à devenir des » cercles, à mesure que le pouvoir refringent » de la glace devient plus considérable. La position du foyer dans chaque ellipse est d'ailleurs indépendante de ce pouvoir refringent. » Dans la plus petite ellipse, l'excentricité est » exactement double de l'épaisseur de la glace.

» 4.° Les ellipses étant tracées, on trace » leurs développées par approximation, au » moyen des intersections consécutives de leurs » normales; ces développées semblables comme » les ellipses, et dont les dimensions croissent » comme les nombres 1, 2, 3, 4,.. sont les » caustiques auxquelles les divers rayons réfléchis donnent naissance.....

» 5.° Si le pouvoir refringent de la glace » était nul, les ellipses se réduiraient à une ligne » droite, perpendiculaire à la glace, les images » seraient toutes sur cette droite, à des distances égales entr'elles, et doubles de l'épaisseur de la glace: si au contraire le pouvoir » refringent de la glace était infini, les ellipses

» deviendraient des cercles, et toutes les images » se confondraient en une seule.

» 6.° Si les deux surfaces planes du miroir, » au lieu d'être rigoureusement parallèles, étaient » inclinées entr'elles, les images ne seraient » situées sur une courbe plane, qu'autant que » l'œil et la lumière seraient situés dans le » plan perpendiculaire aux deux faces du mi- » roir, lequel plan ferait aussi celui de cette » courbe. Dans tous les cas, les images seront » sur une courbe à double courbure.

» 7.° Si donc en faisant faire au miroir une » révolution, sans lui faire changer de plan, les » images sont constamment sur une courbe plane » dont le plan passe par l'œil et par la lumière, » on pourra être certain que les deux surfaces » de ce miroir sont à la fois planes et paral- » lèles; si cela n'a lieu que pour une seule » situation, les surfaces seront inclinées. »

M. VALENTIN a communiqué à la Société *l'observation d'une éclipse totale de soleil* qui lui a été envoyée des Etats-Unis par le sénateur Mitchill. Ce grand phénomène qui n'aura plus lieu pour la génération présente, et dont feu Lalande avait regretté publiquement de ne pouvoir être témoin, parce que son âge l'empêchait de se transporter dans l'Amérique septentrionale où il devait être visible, a été observé en diffé-

rentes parties des Etats-Unis. Les résultats de ces observations déposés dans les archives de notre Société depuis 1809, n'ayant été communiqués qu'au savant astronome le baron de Zach par notre Collégue, et devant être peu connus, pourront intéresser ceux qui se livrent à l'étude des phénomènes célestes.

La grande éclipse de soleil annoncée pour le 16 juin 1806, a été complète pour les États de la nouvelle Angleterre, les contrées de la nouvelle Yorck, de la Pensilvanie, et de l'Ohio situées entre le 41° 35' et le 43° 5' de latitude nord. L'atmosphère ayant été très sereine et sans nuages pendant toute la durée du phénomène, les détails ont pu être observés avec exactitude. Dans le temps de la vraie conjonction, les deux astres étaient dans le signe des Gémeaux 24 44' 52".

A New-Yorck, l'obscurité commença au temps prédit, et la lune rendit le soleil invisible, sur une étendue de 11 doigts 2/3 environ. La petite portion du soleil, qui demeura visible, ressemblait à un croissant; le crépuscule fut tel dans la pénombre, que l'on vit briller la planète de Vénus.

A Albany, au fort d'Orange, d'après l'observation de M. *Siméon* de With, l'éclipse a commencé à 9 h. 12' 57", la fin a eu lieu à 12 h. 38' 8"; le passage du centre s'est fait à

11 h. 10' 35" 5"'; la latitude de cette observation est de 42° 38' 39" nord, et la longitude de 73° 47' ouest, Greenwich.

A Kinderhook, sur le côté oriental du fleuve d'Hudson, à 39 milles au-dessous d'Albany, et à 145 au nord de New-Yorck, d'après MM. *Ferrer* et *Garnett*, la nuit fut complète pendant l'éclipse.

A Coopertown, près du lac Otsego, dans l'État de New-Yorck, à 9 h. 50', un point noirâtre commença à paraître au bord oriental du soleil, à 11 h. 12': il était tout-à-fait obscurci et les étoiles étaient visibles; à 11 h. 14', un point brillant parut au bord occidental, cependant on vit encore quelques étoiles, et Vénus conserva son éclat jusqu'à midi 40'.

La suppression subite de l'influence de la lumière solaire sur la surface de la terre, par l'interposition de la lune, reproduisit les phénomènes propres à la nuit; l'air se rafraîchit, on sentit de la rosée, et le thermomètre descendit à New-Yorck de 18° Farenheit; les oiseaux domestiques regagnèrent les maisons, ceux qui ne chantent que de nuit firent entendre leur voix.

* A l'occasion de l'observation de la grande éclipse de 1806, M. Louis Valentin a examiné la question depuis si long-temps agitée de l'influence des phénomènes célestes sur la santé

des hommes. « Beaucoup d'observateurs, » dit-il, chez les Anciens et chez les Modernes, » ont cherché à apprécier, non-seulement » l'influence du cours des astres, mais encore » des éclipses sur la santé de l'esprit et du » corps ; ils ont proposé des théories que » d'autres ont renversées ; chacun a fourni ses » preuves ; des partis se sont formés ; mais » du choc des opinions opposées, la vérité » n'est pas encore sortie triomphante. » Il tire des fastes de l'art un grand nombre d'observations, apportées par les partisans de l'une et de l'autre opinion, les oppose entr'elles et les discute. Il remarque que la grande éclipse de 1806 n'a eu aucune influence sur la vie, soit dans l'état de santé, de maladie ou de convalescence ; qu'il n'y a eu en 1806 aucune épidémie dans les États-Unis, mais seulement en 1807, plus d'un an après cet événement mémorable. Il termine, en invitant les observateurs de tous les pays, à réunir leurs efforts pour résoudre une question aussi importante et depuis si long-temps en litige.

M. Charles-Léopold MATHIEU a fait au Puy-de-Dôme *des observations sur l'attraction terrestre*, dont il a communiqué le résultat à la Société. Cette Montagne si fameuse par les expériences barométriques, tentées pour la

première fois, d'après les vues de *Pascal*, et portées de nos jours à leur dernier degré de perfection par M. *Ramond*, présente une hauteur médiocre, et un isolement complet au-dessus de vastes plaines ; ce qui semble l'avoir destinée à servir d'instrument aux recherches et aux observations des physiciens. La déviation du fil à plomb, observée au Pérou par la Condamine, et depuis en différens lieux, avait prouvé que l'attraction était inhérente à toutes les parties de la terre, et que cette force devenait sensible dans ces parties, quand leur masse et leur isolement les rendaient capables de contrebalancer d'une quantité appréciable l'action générale de ce grand corps. M. Mathieu croit avoir trouvé une nouvelle preuve de cette vérité dans l'arrangement et la disposition que prennent les vapeurs atmosphériques autour du sommet du Puy-de-Dôme. Il rapporte que, lorsque la pluie cessant, l'atmosphère éclaircie présente des groupes de nuages isolés dans une région voisine du sommet de la montagne ; si quelque vent léger vient à les pousser dans sa direction, on les voit, parvenus à une distance de 50 pieds environ, s'abaisser sensiblement vers cette masse, en parcourir les flancs, en raser le sommet, jusqu'à ce qu'éloignés à une distance trop grande pour être attirés, ils obéissent

de nouveau à leur force d'ascension, se relèvent et se placent dans la couche d'air que leur assigne leur poids spécifique. M. Mathieu a aussi remarqué que, par les temps brumeux, lorsque l'air est calme et la cime de la montagne enveloppée de nuages étendus au loin, s'il survient quelque coup de vent, capable de rompre le brouillard, le sommet reste voilé et enveloppé jusqu'à ce que la force du vent, supérieure à celle qui les retient, parvienne à les éloigner à une distance où la force attractive de la montagne cesse de se faire sentir. Ces deux observations, qui peuvent être répétées sur d'autres montagnes, offrent un moyen aussi simple que commode d'examiner un fait important que les physiciens sont rarement à portée de pouvoir étudier.

M. Plonguer, au retour d'un voyage à Bain, a communiqué les *observations* qu'il a recueillies *sur les eaux thermales* de cette commune des Vosges. Après des détails topographiques assez étendus sur le nombre, la position et les issues des différentes sources qui alimentent ces bains, l'exposition des degrés différens de température qu'elles présentent, notre Collégue rapporte leurs impressions sur le corps humain, et les compare à celles que produisent les bains d'eau commune échauffée artificielle-

ment. Il confirme à cet égard les observations des médecins qui leur reconnaissent un mode d'action propre et différent de celui des bains chauds ordinaires ; l'effet intérieur de ces eaux l'a encore confirmé dans cette opinion. Les différences entre les effets médicinaux des eaux thermales et ceux des eaux échauffées artificiellement, l'ont déterminé à les comparer relativement à leur propriété de recevoir ou de perdre la matière de la chaleur. Les résultats obtenus par M. Plonquer des expériences qu'il a tentées, expériences qui demandent à être répétées et variées, le font pencher vers l'opinion admise par quelques physiciens, sur la cause de la température des eaux thermales qu'ils croient différente de celle des eaux échauffées artificiellement. L'auteur montre d'ailleurs la plus grande circonspection dans l'explication d'un phénomène qui depuis si long-temps occupe les savans, et dont il croit la solution impossible dans l'état actuel de la science.

Chimie végétale. Acides nouveaux.

M. Braconnot, qui continue, avec un succès égal à son zèle infatigable, ses recherches chimiques sur les substances végétales, vient de constater *l'existence d'un nouvel acide dans les substances acescentes*, c'est-à-dire, celles qui

s'aigrissent immédiatement, lorsqu'on les expose délayées dans l'eau à une douce température ; telles sont principalement les substances féculentes. Pour obtenir cet acide, l'auteur délaie l'une de ces substances dans l'eau, la laisse fermenter, et, lorsqu'elle est arrivée au dernier degré d'acidité, il filtre la liqueur, la rapproche en consistance d'extrait, la traite par l'alkool bouillant qu'il clarifie ; il évapore la liqueur alkoolique, y projète de l'oxide de zinc délayé dans l'eau bouillante, et produit ainsi un sel peu soluble, qui, purifié, redissous dans l'eau et décomposé par un excès de barite, donne une combinaison qu'il décompose avec l'acide sulfurique affaibli ; cet acide se combinant avec la barite laisse l'acide végétal dans toute sa pureté.

Cet acide évaporé en consistance de sirop ne cristallise pas ; il a une saveur acide très-prononcée, se décompose au feu et donne de l'acide acétique et du charbon. M. Braconnot l'a obtenu du riz, des haricots, des pois, du suc de betteraves fermenté et aigri, et d'une eau sure, préparée avec le levain des boulangers ; il a retrouvé le même acide dans le lait aigri, et parconséquent dans l'acide lactique de Schele, marqué par beaucoup de corps étrangers.

Les substances qui, avant de s'aigrir, éprouvent la fermentation alkoolique avec une certaine énergie, n'ont pas paru propres au développement de cet acide qu'il n'a trouvé ni dans le vinaigre, ni dans la bière aigrie, ni dans le sirop de sucre fermenté et aigri. Les caractères spécifiques de cet acide le distinguent de tous ceux du règne organique, il fallait lui imposer un nom. M. Braconnot, n'ayant pu trouver de dénomination propre à rappeler sans équivoque ses propriétés les plus marquées, a proposé de le nommer acide nancéique, dénomination tirée de la ville où il l'a découvert; il a ajouté à ses recherches sur cet acide le tableau de ses principales combinaisons que nous joignons ici.

M. Braconnot, dans la première partie de son travail sur les champignons, avait signalé deux acides nouveaux; le *Boletus pseudo-igniarius* lui en a offert un troisième, très-remarquable par ses propriétés caractéristiques. Cet acide blanc, cristallisable, d'une saveur acidule, exige 180 parties d'eau, à 15° + 0 R., pour se dissoudre, et seulement 45 parties d'alkool. Il précipite plusieurs dissolutions métalliques et se comporte avec celles de fer d'une manière très-remarquable : il n'agit pas sur celles qui contiennent le fer au minimum, et précipite abondamment celles qui le contiennent au

le Nancéiqu

FEU.	
flement.	Soluble
	Idem.
	Contient
arent qui	Sel blan
pflamme.	
métalli-	
. . .	Combin à une
. . . .	Sel avec
apose.	
amme.	Sel d'u d'cau naison

UNIV. OF MICH.

maximum. Cet acide se sublime au feu en prismes tétraèdres applatis, tronqués obliquement à leur sommet; il donne avec l'ammoniaque un sel qui cristallise en prismes tétraèdres qui s'arrangent sous forme de dendrites; sa saveur est fraîche et piquante; il se dissout dans 26 parties d'eau et fournit un bon réactif pour séparer d'une dissolution l'oxide rouge de fer. Il ne produit d'ailleurs aucun changement dans les dissolutions de muriate de chaux, de sulfate de fer vert, de sulfates d'alumine et de manganèse; uni à la potasse, il donne un sel très-soluble, peu cristallisable, et dans la dissolution duquel les acides forment un précipité grenu, qui contient l'acide végétal.

L'acide Bolétique (c'est ainsi que M. Braconnot le nomme), donne avec la chaux, un sel qui cristallise en prismes applatis, légèrement amers, soluble dans 110 parties d'eau environ; avec la barite, un sel peu soluble, qui a la propriété remarquable de brûler rapidement avec scintillation, lorsqu'on le projète sur le fer rouge. Chauffé avec de la limaille de fer, cet acide produit un dégagement de gaz hydrogène et donne une dissolution que les prussiates précipitent en blanc; cette dissolution se trouble par le contact de l'air, et le fer oxidé au maximum s'en sépare avec l'acide. Tous ces faits

sont tellement propres à l'acide Bolétique qu'ils ne laissent aucun doute sur son existence individuelle et distincte des autres corps de la même classe.

M. Braconnot a continué ses *Recherches sur les champignons*. Les résultats intéressans et inattendus, auxquels il était parvenu dans la première partie de ce travail, l'ont engagé à le poursuivre et à l'étendre à d'autres espèces; il en est résulté des faits nouveaux.

Le *Boletus pseudo-igniarius* lui a donné les produits suivans :

Eau,
Fongine,
Mucoso-sucré,
Bolétate de potasse,
Matière adipeuse jaune,
Albumine,
Phosphate de potasse en petite quantité,
Acétate de potasse, *idem*,
Acide végétal indéterminé à l'état de combinaison.

La réticulaire des jardins, *Mucor septicus*, Linn., remarquable par la rapidité de son accroissement et par sa belle couleur dorée, a attiré l'attention de notre Collégue. Cette moisissure desséchée lui a donné à la distillation

du sous-acétate d'ammoniaque, de l'huile, du prussiate et acétate d'ammoniaque, produits de la décomposition des substances animales. Le charbon, resté dans la cornue, fournit une cendre presque totalement formée de carbonate de chaux, et qui fait plus du quart du poids de la réticulaire employée. Cette quantité énorme de matière calcaire dans une production aussi éphémère, a attiré l'attention de l'auteur qui croit trouver en elle un passage des champignons aux lithophytes. En coagulant par une chaleur suffisante l'albumine contenue dans la réticulaire, elle donne, par la macération dans l'eau, de l'acétate de potasse, une matière animale précipitée par le tanin et un principe jaune. Ce principe colorant, dissoluble dans l'alkool bouillant, se dépose par refroidissement, sous forme d'un sédiment pulvérulent d'un beau jaune, que les alkalis dissolvent sans altération et que les acides font passer au rouge vif, caractère qui distingue cette matière colorante de celles qui se rencontrent dans les végétaux.

La poussière brune en laquelle se convertit la réticulaire, peu après sa naissance, et que les Botanistes regardent comme analogue à celle des vesses de loup qu'ils prennent pour les graines de ces végétaux, a offert des caractères d'un terreau animal. L'eau bouillante n'a aucune

action sur elle ; elle se dissout en partie dans la potasse et donne une liqueur d'un brun foncé, dans laquelle les acides forment un dépôt. L'acide nitrique la convertit en acide oxalique et en jaune amer. L'acide sulfuri que n'a pas d'action sur cette substance ; enfin, elle a donné à la distillation une grande quantité d'huile brune, de sous-carbonate d'ammoniaque, de prussiate et d'acétate du même alkali, et son charbon était imprégné d'ammoniaque et d'acide prussique. Ainsi la réticulaire est composée de

1.° Matière fongueuse très-divisée,
2.° Carbonate de chaux en quantité remarquable,
3.° Albumine,
4.° Matière animale,
5.° Matière adipeuse jaune,
6.° Acétate de potasse.

Le *Phallus impudicus*, si connu par l'odeur fétide qu'il exhale et par sa courte durée, a offert pour principes les matériaux suivans :

1.° Eau,
2.° Fongine,
3.° Albumine,
4.° Matière animale,
5.° Mucus,
6.° Sur-acétate de potasse,
7.° Sur-acétate d'ammoniaque en petite quantité,

8.° Adipocire,
9.° Matière huileuse,
10.° Sucre de champignon,
11.° Phosphate de potasse en petite quantité,
12.° Acide combustible uni à la potasse.

Le *Boletus laricis*, agaric officinal, d'après les expériences de M. Braconnot, s'est trouvé composé en grande partie d'une matière résinoïde, d'une nature particulière. Cette substance se dissout dans l'alkool et cristallise sous forme de tubercules alongés; elle est blanche, grenue dans sa texture et peu sapide; lorsqu'elle est pure, elle brûle comme les corps résineux. L'eau froide n'a aucune action sur elle, mais elle se dissout dans une petite quantité d'eau bouillante, et donne un liquide visqueux, filant comme le blanc d'œuf. L'ether chaud, l'huile de thérébentine, les dissolutions alkalines dissolvent cette matière.

L'acide nitrique, même bouillant, a peu d'action sur la matière résinoïde; il la dissout cependant sans donner d'acide oxalique. La dissolution nitrique évaporée laisse la résine employée sous forme de grumeaux. L'acide muriatique bouillant dissout cette matière; la dissolution se trouble par le refroidissement. Cette matière résineuse rougit, comme les autres résines, la teinture de tournesol: propriété qui n'est pas essentielle

Fasc. I.

Nos 6. Aspidium oreopteris, Swartz.
11. Sphagnum capillifolium, Hedw.
16. Weissia controversa, Hedw.
18. Grimmia apocaula, Hedw. fil.
19. Didymodon homomallum, Hedw.
* 32. Bryum longicollum, Swartz.
35. Bartramia halleriana, Hedw.
37. Diphyscium foliosum, Mohr.
38. Buxbaumia aphylla, Linn.
43. Hypnum muticum, Swartz.
49. Jungermannia reptans, Liun.
52. ———— tomentella, Ehrh.
54. ———— palmata, Hedw.
58. Lecidea decipiens, Achar.
59. Gyrophora cylindrica, Achar.
65. Imbricaria diatrypha, Decand.
67. Placodium ochrolcucum, Decand.
68. Squammaria lentigera, Decand.
75. Hysterium conigerum, Pers.
76. ——— pinastri, Schrad.
77. Xyloma acerinum, Pers.
78. ——— alneum, Pers.
79. Sphaeria typhina, Pers.
80. ——— disciformis, Hoffm.
81. ——— herbarum, Pers.
82. ——— complanata, Decand.
83. Sclerotium erysiphe, Pers.
86. Aecidium berberidis, Pers.
87. ——— cyparissiæ, Decand.
88. ——— tussilaginis, Gmel.
89. ——— crassum, Pers.

Nos 90. Uredo lini, Decand.
91. —— alchemillæ, Pers.
92. —— ruborum, Decand.
93. —— scutellata, Pers.
* 95. Geoglossum hirsutum, Pers.
96. Peziza solenia, Decand.
97. Erineum fagineum, Pers.
98. ——— tiliaceum, Pers.
99. ——— alneum, Pers.
100. ——— populinum, Pers.

Fasc. II.

106. Asplenium germanicum, Weis.
115. Andreæa alpina, Hedw.
* 116. ——— rothii, Web et Mohr.
118. Trichostomum pallidum, Hedw.
119. ——— heterostichum, Hedw.
123. Dicranum flexuosum, Bedw.
125. ——— strumiferum, Ehrh.
139. Leskea trichomanoïdes, Hedw.
141. Hypnum molluscum, Hedw.
142. ——— striatum, Schreb.
145. ——— murale, Dicks.
149. Jungermannia pubescens, Schrank.
* 150. ——— pallescens, Ehrh.
158. Endocarpon fluviatile, Decand.
156. Physcia fallax, Decand.
162. Imbricaria pulverulenta, Decand.
164. Collema nigrescens, Achar.
Nos 168. Cornicularia aculeata, Achar.
168. Urceolaria scruposa, Achar.
170. ——— bryophila, Achar.
172. Lecidea vesicularis, Achar.
173. ——— icmadophila, Achar.

* 174 Schizoxylum sepincola, Pers.
175 Xyloma leucocreas, Decand.
* 176. ——— Andromedæ, Pers.
177. Næmaspora crocea, Pers.
178. Sphæria fuscæ, Pers.
179. ——— faginea, Pers.
* 180. ——— coccineæ, Pers.
* 181. ——— acuta, Pers.
183. Aecidium cornutum, Pers.
184. ——— cancellatum, Pers.
185. ——— leucospermum, Decand.
186. ——— pini, Gmel.
187. Uredo miniata, *var. a.* eglanteriæ, Pers.
188. —— farinosa, *var. a.* salicis capreæ, Pers.
189. —— Suaveolens, Pers.
190. —— candida, Pers.
191. Puccinia anemones, Pers.
192. ——— circææ, Pers.
193. ——— rubi, Decand.
194. ——— phaseolorum, Decand.
198. Erineum acerinum, Pers.
199. ——— vitis, Schard.
* 200. ——— betulinum, Rebent.

Fasc. III.

208. Pteris crispa, Swartz.
209. Sphagnum squarrosum, Pers.
210. Pterogonium filiforme, Hedw.
211. Didymodon capillaceum, Swartz.
212. ——— longirostrum, Web et Mohr.
* 213. ——— flexicaule, Schleich.
* 214. Trichostomum patens, Hedw.
215. ——— fasciculare, Schrader.

218. Barbula convoluta, Hedw.
219. Polytrichum alpinum, Linn.
220. Bryum nutans, Schreb.
221. ——— alpinum, Linn.
222. ——— turbinatum, Swartz.
223. ——— bimum, Schreb.
224. Leskea polycarpa, Ehrh.
* 231. hypnum rugulosum, Web et Mohr.
234. ——— stellatum, Schrb.
236. ——— albicans, Neck.
* 240. Jungermannia incisa, Schrad.
* 242. ——— funckii, Web et Mohr.
* 243. ——— emarginata, Ehrh.
* 244. ——— ciliaris, Linn.
249. Gyrophora proboscidea, Achar.
250. ——— erosa, Achar.
256. Imbricaria acetabulum, Decand.
257. Thelotrema lepadium, *a.*, Achar.
258. Patellaria ventosa, Decand.
* 259. Cladonia molariformis, Hoffm.
263. Sphærophoron fragile, Pers.
266. Hysterium pulicare, Pers.
267. ——— fraxini, Pers.
268. Xyloma salignum, Pers.
269. ——— populinum, Pers.
270. Polystigma rubrum, Pers.
* 271. ——— fulvum, Pers.
274. Sphæria melogramma, Pers.
* 275. ——— ribesia, Pers.
276. ——— deusta. Pers.
* 277. ——— fimbriata, var. carpini, Pers.
278. ——— nivea, Pers.
* 279. ——— pulchella, Pers.

* 280. ——— tubæformis, Pers.
* 281. ——— ægopodii, Pers.
* 282. Scleroderma cervinum, Pers.
283. Nidularia striata, Bull.
* 284. Trichia clavata, Pers.
* 285. Aecidium elatinum, Alb. et Schw.
286. ——— rumicis, Pers.
287. ——————— var. grossulariæ, Pers.
288. Uredo linearis, var. frumenti, Pers.
* 289. ——————— var. polypodii, Pers.
290. ——— cruciferarum, Decand.
291. ——— segetum, Pers.
* 292. Puccinia graminis, var. arundinis, Pers.
293. ——— rosæ, Decand.
294. ——— fricariæ, Decand.
295. Boletus perennis, Linn.
* 296. Hydnum concrescens, Pers.
* 297. Thelephora terrestris, Ehrh.
* 298. Peziza pithya, Pers,
* 399. Dematium herbarum, Pers.

Les espèces marquées d'un astérisque sont celles dont il n'est point parlé dans les dernières Flores Françaises, par MM. De Lamarck et Decandole.

Les pierres figurées que l'on trouve aux environs de Nancy, et que l'on emploie à la décoration des jardins et à la construction des rochers artificiels, ont été le sujet d'une dissertation dans laquelle M. Haldat a cherché à rassembler tous les faits propres à les caractériser. Ces productions singulières qui n'ont pas

encore fixé l'attention des Naturalistes, se distinguent principalement par des canaux légèrement coniques, convergens vers les bases communes de ces cônes, et ramifiés à la manière des végétaux. Les canaux qui traversent ces masses flerreuses selon leur moindre épaisseur, affectant généralement la direction verticale, semblent avoir donné passage à des tiges ou à des racines de végétaux. Elles sont composées de coquilles marines et fluviatiles, et de sable calcaire rassemblés dans une pâte de même nature, dont la dureté approche de celle de l'albâtre ; elles se trouvent constamment à la surface de la terre, dans les lieux les plus élevés du pays, sur les plateaux des montages calcaires qui environnent Nancy, et qui séparent la Moselle de la Meurthe, avant leur jonction à deux lieues au-dessous de cette ville.

Les inductions que l'on peut tirer de leur configuration intérieure, de leur gisement et de leur situation dans des lieux découverts et dégarnis d'arbres squ'elles semblent avoir exclus des terrains qu'elles occupent, ont servi de base à l'hypothèse que M. Haldat a proposée sur leur origine. Il a cru trouver, dans le bouleversement des roches calcaires du pays et dans la structure de ces pierres, les preuves d'une grande révolution dans laquelle les eaux,

surchargées de carbonate de chaux, auraient déposé sur les plateaux des montagnes des environs de Nancy, auparavant peuplées de végétaux, un ciment qui a réuni les fragmens calcaires et les fossiles dont ce terrain était composé, et qui saisissant les racines de ces végétaux, les a fait périr en les privant de nourriture. Ces racines décomposées à la longue, auraient, dans cette hypothèse, laissé vides les espaces qu'elles occupaient, et donné naissance aux cavités qu'on y remarque. Pénétré de la difficulté des recherches de ce genre, M. HALDAT n'a proposé cette explication qu'avec la circonspection nécessaire à tout observateur qui s'occupe de la théorie de la terre, et qui cherche à remonter à l'origine de ses révolutions.

Physiologie. Anatomie pathologique. Pharmacie. Médecine légale.

M. VAUTRIN a examiné *pourquoi les nations du Nord consomment plus d'alimens que les peuples du Midi, et pourquoi l'on éprouve généralement plus d'appétit en hyver qu'en été.* Il a discuté avec sagacité cette double question qui offre depuis long-temps de grandes difficultés, et s'est efforcé de concilier les phénomènes qu'elle présente avec les lois de la propagation du calorique. L'appétit, selon l'auteur,

est le signe du besoin ; le besoin annonce l'accroissement ou la perte de la substance animale, mais plus ordinairement la perte dans les adultes ; l'un et l'autre demandent à être réparés par la nourriture. On est généralement persuadé que le besoin est plus impérieux pendant les chaleurs qu'au milieu des frimas, parce que le corps s'épuise par des transpirations plus abondantes ; cependant il est bien prouvé que durant les chaleurs l'appétit et les facultés digestives languissent. L'homme et les animaux qui se rapprochent de son organisation, éprouvant à la fois des pertes plus considérables, et ayant moins de moyens de les réparer, devraient donc succomber à cette double cause d'épuisement. M. Vautrin cherche à justifier la nature de cette contradiction apparente, en prouvant que la perte de substance est réellement plus grande en hiver qu'en été.

La transpiration insensible, dit l'auteur, étant la voie par laquelle notre substance s'écoule pour se renouveler sans cesse par le système de la nutrition, devra s'accroître avec l'augmentation des causes qui la produisent et l'entretiennent ; mais on ne peut douter que la matière de la chaleur, dont la faculté expansive est la cause première de toute évaporation, ne soit aussi celle de la transpiration qui est une

évaporation de la substance animale. D'après les lois de la propagation du calorique, la perte qu'en fait un corps est d'autant plus grande que sa température surpasse davantage celle des corps environnans; la chaleur du corps humain surpassant donc celle de l'air qui nous environne, d'une quantité plus grande en hiver qu'en été, dans les climats septentrionaux que dans les climats chauds, et la dissipation de cette chaleur devant être plus abondante, elle augmentera l'évaporation de la substance animale qu'elle entraîne avec elle. L'appétit sera plus grand en hiver qu'en été, dans le nord qu'au midi, parce que la perte plus considérable de substance exige une réparation proportionnée. M. Vautrin résout ensuite quelques difficultés relatives à la puissance qu'a le froid de contracter le système exhalant à la surface du corps, et rassemble un grand nombre d'argumens contre l'opinion de ceux qui prétendent que la transpiration est plus abondante en été qu'en hiver, dans un air chaud que dans un air froid. Il lui paraît impossible que la dissipation de la chaleur animale, qu'il regarde comme la cause principale de la transpiration, et qui généralement doit être six fois plus grande en hiver qu'en été, puisse produire une dissipation plus grande de substance lorsqu'elle est moindre. L'ardeur que nous éprouvons en été, la

faiblesse qui la suit, sont, selon l'auteur, les effets de cette accumulation de la matière de la chaleur. Nous omettons beaucoup d'autres argumens favorables à cette opinion, mais qui ne peuvent être bien appréciés que dans la dissertation.

M. MANDEL a observé *une transformation organique très-extraordinaire du poumon en une substance gélatineuse.* Le sujet de cette observation, faible, valétudinaire, affecté à diverses époques de sa vie de maladies lymphatiques et cutanées, long-temps tourmenté de peines morales qui l'ont enfin conduit au tombeau, avait été soumis à différens modes de traitement que notre Collégue expose en détail. Ayant enfin succombé à une fièvre hectique, qui, pendant sa longue durée, offrit des symptômes très-variés et d'un diagnostic obscur, on désira de connaître les lésions organiques qui avaient pu les produire. L'ouverture du cadavre fut faite en présence du docteur *Valentin*, qui a aussi consigné la même observation dans un mémoire sur les fluxions de poitrine. Le ventre était dans un état de météorisme considérable, et le foie déplacé vers la gauche; une tumeur assez volumineuse, adhérente au centre du diaphragme, avait causé ce déplacement et celui du cœur qui se portait à droite. Mais ce qui frappa d'étonnement tous les observateurs, ce

fut l'état du poumon. Le double organe, qui remplit la poitrine, avait conservé sa forme, sa couleur et les apparences de son organisation, tandis qu'elle était absolument détruite. Ayant incisé la pleure pulmonaire qui l'enveloppait encore, on ne trouva qu'une substance gélatineuse, assez homogène, et dans laquelle se distinguaient à peine quelques débris des vaisseaux sanguins et aériens. Comme cette transformation n'a pu se faire que par un long travail de la nature, on ne peut douter que le sujet de cette observation n'ait été dans cet état long-temps avant sa mort; qu'il n'ait vécu par conséquent avec des poumons incapables d'exécuter l'acte de la respiration. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'une lésion aussi importante n'ait été, en aucun temps de la maladie, annoncée par quelque gêne dans la respiration qui ait pu la faire soupçonner. Sans vouloir expliquer un fait aussi extraordinaire, l'auteur a proposé quelques réflexions sur les causes qui ont pu produire cette transformation, et cependant soutenir la vie pendant assez long-temps.

M. MANDEL, dans une *Dissertation sur la composition et les vertus de la Boule d'acier, dite Boule de Nancy*, a indiqué les usages généraux auxquels elle est appropriée, et spécifié les affections auxquelles on peut opposer

l'action de cet utile remède, qui remplace avantageusement les eaux martiales, que l'on a toujours sous la main, et dont on peut faire varier la puissance par la plus ou moins grande quantité de fer qu'on introduit dans la dissolution. Examinant ensuite les causes qui ont diminué la réputation dont jouissaient, à juste titre, les Boules martiales préparées dans cette ville, il l'a trouvée dans l'inexatitude de la composition et les vices de fabrication de celles que préparent illégitimement des artisans étrangers à la pharmaceutique. M. Mandel a prouvé cette assertion par des analyses comparées de ces boules de fabrique et de celles préparées selon les règles de l'art dans les pharmacies de Nancy; et pour mettre les chimistes et les médecins en état d'en juger, il en décrit la vraie composition, et expose le mode de préparation suivi et adopté généralement. Il a donné, dans les mêmes vues, la recette de la Boule martiale de Molsheim, qui est la même que celle de Nancy, mais à laquelle on ajoute des substances aromatiques et emménagogues. Cette dernière recette ayant été perdue à la suppression de la chartreuse de Molsheim, où on préparait ce remède, notre Collégue a cru bien mériter du public en lui conservant une composition dont il avait été assez heureux pour se procurer la

recette; l'extrait de ce Mémoire a été inséré dans le journal de pharmacie.

M. HALDAT a soumis au jugement de la Société, pendant plusieurs séances, diverses parties d'une *dissertation médico-légale sur l'application des sciences physiques à l'examen critique du témoignage des hommes.* Cette dissertation, extraite d'un ouvrage qu'il se propose de publier sur l'application de la chimie à la recherche des délits et des crimes, a pour but de fournir à la jurisprudence les principes de physique, au moyen desquels on peut apprécier avec certitude les témoignages des hommes dans les actes les plus importans de l'autorité publique. La première partie destinée à constater la possibilité des faits, condition sans laquelle aucun jugement ne peut avoir lieu, consacre ce principe; que toute action criminelle se compose nécessairement d'un acte physique; il proscrit donc pour jamais les crimes imaginaires attribués à la magie dans les siècles d'ignorance, et établit des règles positives pour apprécier la possibilité des diverses espèces de crimes.

La seconde partie qui traite de l'idonéité physique des témoins et des qualités que doivent réunir les témoignages pour porter la conviction dans l'ame des juges, rassemble, sous un double point de vue, toutes les règles de critique,

auxquelles les témoignages doivent être soumis, en les considérant relativement à l'organe par lequel est reçue la sensation qui leur sert de fondement, et relativement aux causes physiques qui peuvent l'empêcher ou la modifier. Les témoignages oculaires et auriculaires sont examinés d'après les lois de la vision et de l'audition ; toutes les circonstances qui peuvent en augmenter ou en diminuer la certitude, y sont discutées avec les détails qu'exigent des questions de cette nature et de cette importance, et éclairées de toutes les lumières que peut y répandre la physique de nos jours. L'auteur a soumis à de semblables règles de critique les témoignages établis sur le rapport des organes du goût de l'odorat et du toucher, et a terminé par l'examen de quelques questions accessoires, qui se rattachent à son sujet.

La nature des objets traités dans cette dissertation, le choix des moyens qui servent à leur examen ne permet pas de l'analyser avec plus de détails ; mais comme elle doit incessamment paraître, le public pourra plus facilement juger si les efforts qu'a faits l'auteur pour enrichir la jurisprudence criminelle de nouveaux moyens, auront pour le bien de l'humanité, le résultat qu'il espère en obtenir.

M. Louis VALENTIN se propose de publier *deux mémoires* de *Médecine-pratique* : l'un sur

les fluxions de poitrine, dont il a déjà lu deux morceaux à la Société; l'autre sur les bons effets de l'action du feu dans plusieurs affections de la tête et dans quelques maladies aiguës.

Économie, Agriculture, Arts.

M. PLONGUER, qui a rétabli en 1810 le puits salé de Dieuze, a communiqué à la Société le résultat des travaux qu'il a entrepris pour améliorer la distribution et les moyens d'extraction des eaux, qui alimentent la saline de Château-Salins. Après avoir donné la description des puits et puisards dans lesquels se rassemblent les eaux muriatiques de cet établissement, des différens degrés de salure de ces sources, de leurs communications et des machines employées à les extraire; M. PPONGUER expose les opérations par lesquelles il est parvenu à perfectionner ces constructions. L'une des principales a été de réunir, dans un même réservoir, les eaux des deux sources qui se tiraient séparément; ce qui simplifie la construction et procure l'avantage d'obtenir les eaux constamment au même degré de salure. La seconde opération a eu pour objet le perfectionnement des machines employées à les extraire; elle a consisté à substituer aux pompes auparavant employées un chapelet qui suffit pour alimenter la saline et n'exige que

l'action de 5 chevaux, tandis que le mécanisme ancien en demandait 13, employés pendant le même temps.

M. Bertier, dans son mémoire, qui a obtenu une médaille d'encouragement *sur les causes de la cherté du bois*, attribue le renchérissement extraordinaire de cette denrée à la consommation trop considérable, et trouve le moyen d'en faire baisser le prix dans une économie mieux entendue. Le perfectionnement des foyers et fourneaux de toute espèce, la substitution de la tourbe au bois, la suppression des échalas dans la culture de la vigne, l'emploi des pierres factices de MM. Fleuret dans les constructions rurales et la conduite des eaux, l'usage des sacs en remplacement des tonneaux employés pour le transport de nos sels à l'étranger, offrent un ensemble de moyens, dont l'auteur a prouvé l'utilité et l'efficacité par des faits avérés et des raisonnemens plausibles.

C'est sur-tout dans la consommation excessive du bois pour les usinesde tout genre, que l'auteur trouve la cause de la cherté du bois. Il indique, à l'exemple de l'Angleterre, l'emploi de la houille, qui seule a pu éloigner la ruine totale des forêts de ce pays, dont l'industrie est consacrée aux grandes fabrications; il énumère les avantages que le charbon de terre peut procurer

à la société, en favorisant la conservation des forêts, la culture des bois pour la marine, et forme des vœux pour que toutes les usines soient réduites à ce combustible. Tels sont les moyens de diminuer actuellement la consommation et par conséquent la cherté. Quant à l'avenir, on préviendra le retour du mal, en augmentant le produit de nos forêts, par le repeuplement exact des vides, leur aménagement mieux dirigé, la prolongation de l'époque des coupes, et par des procédés plus parfaits dans l'exploitation, qui, selon l'auteur, consistent à substituer la scie à la hache, à couper entre deux terres. Il supprime absolument la pâture dans les forêts ; propose d'interdire la conversion du gros bois en charbon ; enfin il fait sentir la nécessité d'apporter à la conservation des forêts la surveillance la plus active, en multipliant les gardes, en éclairant le peuple sur ses vraies intérêts, et en exécutant les grands desseins de S. M. l'Empereur, sur la suppression de la mendicité. L'auteur termine par un projet capable d'augmenter les terrains boisés, qui consiste à planter le sommet des montagnes, les terres incultes, les grandes routes, les chemins vicinaux, les rives des eaux stagnantes et courantes, à multiplier les haies vives, les vergers et les plantations dans les terrains communaux.

Le mémoire de M. Letemple, qui a obtenu une médaille sur le même sujet, présente le tableau historique du renchérissement progressif du bois, depuis les premières années de la Révolution jusqu'à nos jours ; et pour en assigner la cause, il entre dans les détails les plus étendus. Le prix du bois a dû suivre celui des autres objets de commerce ; la dépréciation du papier-monnoie et l'habitude de vendre à un prix élevé après le retour du numéraire furent les causes premières de la hausse. Mais pourquoi le prix de ce combustible est-il augmenté de deux tiers en 1800, aulieu d'un tiers seulement, comme les autres denrées ? L'auteur en trouve la cause dans le renchérissement de la main-d'œuvre et les manœuvres de l'agiotage, qui ne tardèrent pas à l'élever à un prix exorbitant. Tous les moyens de la cupidité, le monopole, les enchères clandestines, les opérations destinées à éloigner de nos marchés les bois de plusieurs cantons qui les avaient toujours alimentés, amenèrent une hausse si rapide, que le peuple et les administrations dûrent s'en alarmer. L'inquiétude pour l'avenir, les coupes forcées, les délits forestiers alors très-mal réprimés, les défrichemens illégaux, l'accroissement de la population, la multiplication des usines à feu dans le voisinage de notre Ville : telles sont les causes assignées

au renchérissement d'une denrée qui a excité la sollicitude de la Société.

L'auteur expose encore l'influence de plusieurs causes accessoires ; et comparant la consommation et les ressources actuelles avec la consommation et les ressources anciennes, il détermine le prix réel du bois, et cherche à le distinguer du prix factice. Mais le retour de l'ordre, l'aménagement de nos forêts, la répression des délits forestiers, et l'emploi de la houille dans les grandes usines, doit bientôt, en dépit même de l'agiotage, le ramener à un prix assez modéré pour calmer les inquiétudes, sans cependant pouvoir espérer de l'obtenir au prix ancien. Exposant ensuite les moyens de le maintenir dans de justes bornes, il rejette toute espèce de taxe comme inutile et dangereuse ; indique les moyens de rendre la consommation plus productive, afin d'économiser le combustible ; propose de diminuer la concurrence dans les enchères publiques, en éloignant les acquéreurs inutiles à l'état et nuisibles au public, par un mode de paiement qui exige des mises plus considérables de fonds, de restreindre le droit qu'ont les directeurs d'usines de s'approvisionner en concurrence avec la police, de vendre administrativement les bois communaux, et d'en distribuer le prix de manière que les communes les plus riches

viennent au secours des plus pauvres. Il termine enfin par l'exposition des moyens propres à multiplier le bois par des plantations, et à en diminuer la consommation par l'usage des combustibles qui peuvent le remplacer.

M. Plonguer a rassemblé, *sur les effets du défrichement des montagnes et des coteaux à pente raide*, des observations très-propres à faire juger de l'influence que cette opération doit avoir sur les progrès de l'agriculture. Après avoir détaillé les effets que l'on devait naturellement attendre des procédés suivis dans le défrichement des terrains de cette espèce, il expose les inconvéniens qui doivent résulter de l'arrachement inconsidéré des arbres et arbustes que nos ancêtres conservaient et propageaient aux flancs des coteaux ; de la destruction des gazons et de tous les végétaux vivaces qui les tapissaient, laquelle devait bientôt livrer les terres légères à l'action destructive des pluies violentes. M. Plonguer indique les moyens de s'opposer à des ravages qui enlèvent à l'économie rurale des terrains nécessaires à la nourriture des troupeaux, et d'éloigner les causes destructives des végétaux, qui décorent nos campagnes, modèrent la chaleur brûlante des étés, en conservent les eaux vives, que l'on a vu disparaître à mesure que la terre s'est dépouillée de ces précieux

ornemens. Il prouve que des murs contre terrasse, que des directions différentes données aux divisions des propriétés, auraient empêché l'éboulement de terres, mais que la véritable destination des terrains inclinés, est de fournir la nourriture aux troupeaux, en se couvrant de prairies aussi utiles à l'agriculture qu'agréables à la vue. Notre Collégue rapporte plusieurs exemples récens, qui ne prouvent que trop les dangereux effets du défrichement irréfléchi des montagnes et coteaux, dont la pente approche de 30° à 40°, et qu'il a vu suivi de l'encombrement des plaines surchargées de terres enlevées aux montagnes, de l'excavation de ravins et torrens, qui chaque année renouvellent leurs ravages, entraînent les moissons, inondent les habitations des hommes, rompent les communications, et entravent le commerce.

Dans un mémoire *sur l'arpentage des Communes par propriété individuelle*, où se trouvent des réponses aux questions proposées aux membres des Conseils généraux des départemens, et d'utiles réflexions sur cette grande opération, M. Bertier a discuté une autre question d'économie rurale, qui n'est pas d'une moindre importance : celle de la réunion des portions de terre, possédées par un même propriétaire sur chaque territoire, en un petit nombre de pièces qui les représentent. Notre

Collégue établit les inconvéniens de la subdivision des propriétés en petites parties ; il entre, sur ces inconvéniens, dans des détails également propres à convaincre ses lecteurs de la vérité de son opinion et l'étendue de ses connaissances en économie rurale ; il prouve l'utilité des réunions, et les avantages qu'elle procurerait à l'agriculture en général et en particulier, aux propriétaires et aux cultivateurs ; il cite des exemples, et s'appuie de l'opinion des plus zélés et des plus savans agronomes : de M. le Sénateur *François-de-Neufchâteau*, de M. *Tessier*, etc. Enfin, il indique les moyens d'exécuter cette grande opération, par une mesure générale, propre à rendre les réunions irrévocables et définitives, ou d'y suppléer par des échanges particuliers entre les propriétaires, et par des échanges d'exploitation entre les fermiers, qui pourraient encore procurer de grands avantages. M. Plonguer, chargé de faire à la Société le rapport de ce mémoire, adopte les conclusions de M. Bertier, applaudit à ses vues, et conseille aux agriculteurs la lecture d'un écrit que nous regrettons de ne pouvoir faire connaître avec plus de détail, mais dont nous apprécions l'utilité.

M. Mandel, l'un des plus zélés collaborateurs de la Commission chargée de pourvoir aux secours accordés aux indigens, contre la pénurie

des subsistances, qui a eu lieu en 1812, a fait connaître à la Société le résultat des mesures prises par cette Commission, pour remplir les vues du Gouvernement et des Administrations locales; il rapporte le nombre des distributions faites, soit sur les fonds publics, soit sur les dons particuliers, et le nombre des malheureux que ces secours ont sustantés; il énumère les avantages produits par l'établissement des soupes économiques, montre l'influence qu'elles ont eue sur le prix du pain; il fait enfin connaître la composition de celles adoptées par la commission de Nancy; ces soupes, du poids de trente onces, auxquelles on ajoute deux onces de pain, sont composées de graines légumineuses, de racines, d'orge ou de riz et de peu de viande; elles sont de bon goût et suffisent pour nourrir un adulte pendant un jour. La variété dans la proportion de leurs élémens et le nombre des préparations ont concouru à les rendre plus utiles et plus agréables à ceux auxquels l'infortune les rendait si nécessaires.

M. Bertier, dépositaire des beliers du Gouvernement placés à Roville, pour améliorer la race des bêtes à laine dans notre Département, a adressé le résultat des expériences qu'il a faites pour préserver du claveau, par l'inoculation de cette maladie, les précieux animaux confiés à ses soins. Autorisé par Son Exc. le

Ministre de l'Intérieur à tenter l'emploi d'un moyen considéré comme le plus sûr préservatif du claveau naturel et de ses ravages, dirigé par les conseils des savans agriculteurs *Tessier* et *Hussard*, il a obtenu des succès qui ajoutent de nouveaux argumens en faveur de l'efficacité de cette méthode. Ne pouvant suivre l'auteur dans tous les détails de son intéressant mémoire, nous en donnerons seulement les résultats généraux. Sa première expérience fut faite en Mars 1811, sur 5 agnelles, que l'inoculation préserva du claveau naturel auquel elles furent exposées au milieu d'un troupeau infecté. Les 84 beliers du Gouverrnement ayant été inoculés, deux moururent, l'un avec les symptômes du tétanos. Les autres, quoique galeux, et pour la plupart affectés de cette cachexie nommée pourriture, ayant été traités avec l'assa-fétida, furent préservés et recouvrèrent une santé parfaite qui rendit le produit de la tonte assez abondant. La 3.e expérience fut faite sur 221 individus : 5 ont péri, les autres ont donné autant de laine que l'année précédente. La 4.e expérience exécutée sur 250 individus a offert une perte de 2 seulement, et préservé le reste du troupeau exposé à la contagion. Ces expériences nombreuses offrent encore pour résultat, que des individus ont été inoculés jusqu'à trois fois sans danger, que l'inoculation,

quoique présentant par fois des irrégularités, a généralement donné lieu à une éruption de pustules accompagnée de fièvre.

M. Valentin, rapporteur de ce mémoire, après avoir rassemblé les preuves de l'inefficacité du vaccin pour préserver les moutons du claveau et des avantages de la clavélisation, termine en établissant que le claveau n'existe pas en Angleterre, et que c'est par erreur que des traducteurs, d'ailleurs très-estimables, ont rendu par claveau le mot *Rot*, qui convient à cette espèce de cachexie, connue parmi nous sous le nom de pourriture, à laquelle les troupeaux sont sujets dans cette île comme sur le continent.

Les questions suivantes proposées par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de la Marne : *Quelle est la cause de la maladie des vins, connue vulgairement sous le nom de graisse? quels seraient les moyens de la prévenir? et quels sont ceux de la guérir?* ont été le sujet d'un mémoire dans lequel M. Mandel a rassemblé, pour les résoudre, les principes que la chimie peut fournir et les faits que l'observation lui a présentés : la solution qu'il en a donnée lui a mérité, au jugement de cette Société, une Médaille de première classe. Après avoir exposé la théorie générale de la formation des liqueurs

vineuses, et les principes qu'il faut suivre pour diriger et régulariser cette opération, notre Collégue décrit l'état dans lequel se trouvent les vins qui ont éprouvé l'altération connue sous le nom de graisse ; il prouve que cette espèce de dégénération dépend d'une combinaison nouvelle entre les principes qui composent ces liqueurs, et que la surabondance de l'hydrogène et du carbone lui donne naissance, lorsque leur proportion l'emporte de beaucoup sur celle de l'oxigène. Il fait connaître les causes qui la produisent, ou disposent les vins à l'éprouver, et trouve ces causes dans la nature du sol, la qualité du raisin et le mode de fermentation ; une terre légère, le trop de maturité et une fermentation incomplète paraissent également propres à produire la graisse. M. MANDEL indique les moyens de prévenir cette altération, et prescrit les précautions qu'il faut prendre relativement au climat, à la température de l'année et à la maturité du fruit. La 3.e partie où il traite des moyens de remédier à la graisse, est celle sur laquelle il s'est le plus étendu. Après avoir exposé les différens procédés proposés pour régénérer les vins gras et apprécié leur utilité, il prouve que la diminution de l'oxigène ne peut être compensée que par la restitution du principe salin que ces vins ne

contiennent pas en quantité suffisante ; il propose, en conséquence, de le leur rendre, et prouve, par des observations qu'il rapporte, l'efficacité de ce moyen aussi simple qu'avantageux à l'économie rurale.

M. Étienne a fait connaître à la Société la construction d'une *nouvelle machine qu'il a inventée pour arrondir et égaliser à la fois les dents des roues.* Cet instrument qui est fort simple, a, sur celui que l'on employait autrefois, l'avantage d'exécuter cette opération avec plus d'exactitude et de facilité ; il égalise et espace à la fois les dents ; et corrige toutes les irrégularités qu'elles peuvent offrir, tant dans la forme que dans la distance. Mais ce qui la distingue particulièrement de tous les instrumens employés aux mêmes usages, c'est que l'opération peut s'exécuter avec une seule lime sur toute espèce de denture, et qu'ainsi la mécanique pratique, et particulièrement l'horlogerie, acquièrent un moyen d'économiser la dépense qu'étaient obligés de faire les artistes, pour se pourvoir d'un nombre très-grand de limes différentes qu'exigeaient les espaces, les formes et les grandeurs si variées des dents des roues ; et procure encore l'avantage de rendre l'opération plus exacte, en la faisant plus dépendre de la perfection de l'instrument que de l'adresse de l'ouvrier.

RÉSUMÉ DES

MOIS.	VENTS dominans.	THERMOMÈT	
		Minim.	Max.
JANVIER. . .	Sud-ouest.	− 7 ½	4
FÉVRIER. . .	Ouest.	− 1 ½	9
MARS	Nord.	− ½	11
AVRIL. . . .	Nord.	− 2	16
MAI.	Nord et sud	7	22
JUIN.	Sud-ouest.	8	22
JUILLET. . .	Nord. Sud-ouest.	6 ½	23
AOUT	Ouest.	10	22
SEPTEMBRE. .	Nord.	3 ½	21
OCTOBRE. . .	Ouest,	2	17
NOVEMBRE. .	Nord-est.	− 6	10
DÉCEMBRE. .	Nord-est.	− 14	8
Maximum .	Nord et Ouest.	− 14	23
Variation .		37	

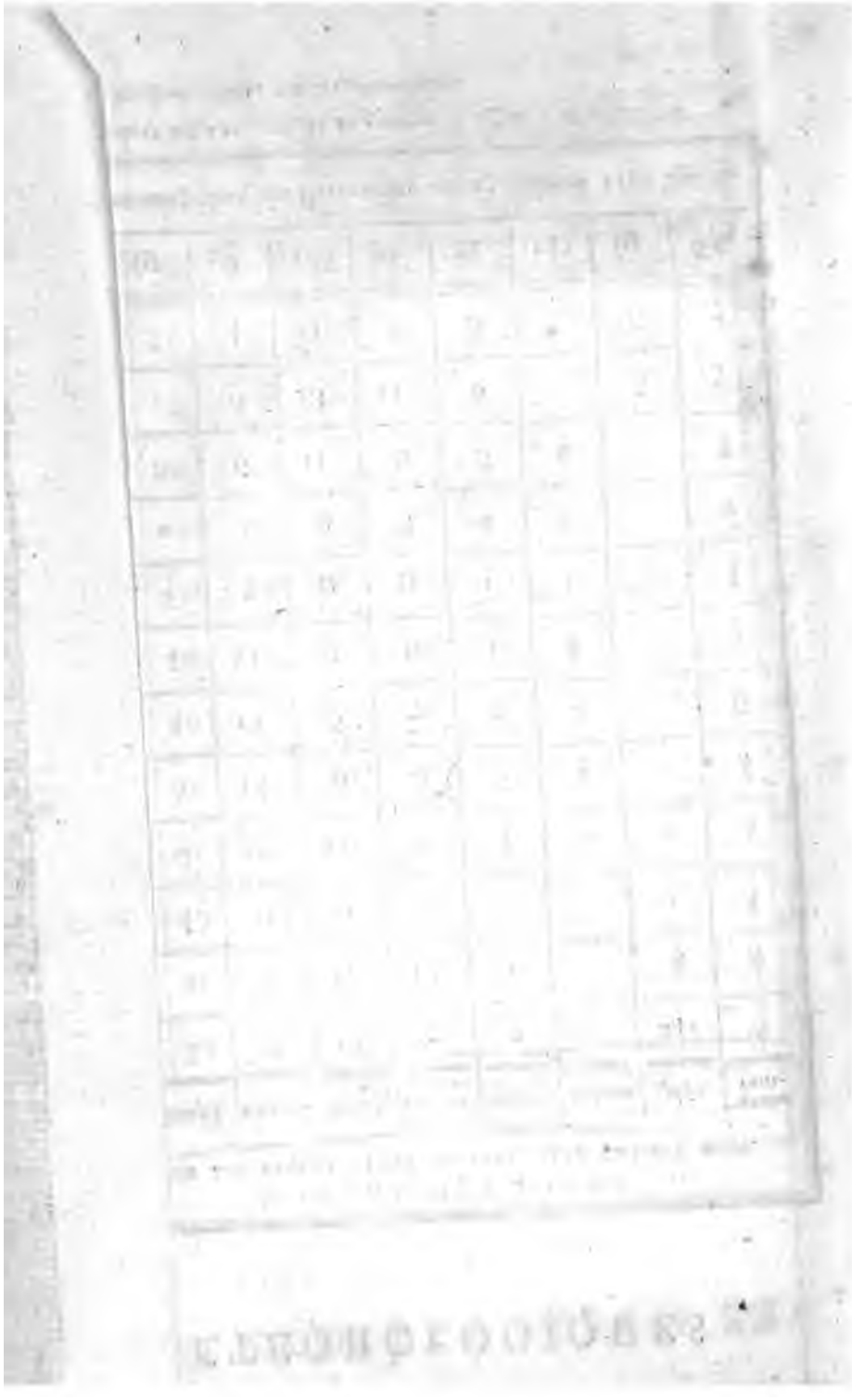

RÉSUMÉ D

MOIS.	VENTS dominans.	THER Minim
JANVIER. . .	Nord.	– 9
FÉVRIER. . .	Sud.	– 4
MARS	Nord-est.	–
AVRIL	Sud.	0
MAI	Sud.	7
JUIN.	Nord.	9
JUILLET. . .	Nord.	11
AOUT	Ouest.	7
SEPTEMBRE. .	Nord-est.	6
OCTOBRE. . .	Sud-ouest.	5
NOVEMBRE. .	Sud et nord	– 3
DÉCEMBRE. .	Sud-ouest.	– 6
Maximum .	Nord et sud	– 9
Variation .		

La quantité moyenne de l'eau to
est 30 pouce

Observations météorologiques.

M. Vautrin a déposé les *Journaux des observations météorologiques qu'il a faites pendant les deux dernières années* 1811 *et* 1812. Ce recueil précieux, qui comprend maintenant une période de trente ans, présente pendant cette longue durée l'état du ciel, les variations atmosphériques relatives à la température, à la hauteur du baromètre, à l'état hygrométrique, aux vents dominans, à la quantité de pluie, de neige, de frimas, aux orages, s'étend enfin à tous les phénomènes qui sont du ressort de la météorologie et à ceux qui s'y rapportent, tels que la marche de la végétation aux diverses époques de l'année. Après des recherches si longues et si soigneuses, l'auteur ne semblerait-il pas avoir rassemblé toutes les connaissances propres à lui annoncer les événemens futurs dans les variations atmosphériques? Cependant son exactitude et sa véracité ne lui permettent pas de se flatter de cet avantage. Ces variations lui semblent tenir à des causes générales, si peu connues jusqu'à présent, à des causes locales, si nombreuses et si variées, qu'il est impossible d'en prévoir les effets. Mais si le météorologiste ne peut se flatter de pronostiquer avec quelque certitude les variations atmosphériques dans un climat, dans un lieu,

il peut sans crainte de beaucoup se tromper, conclure l'état de l'atmosphère d'un autre lieu, la température principalement, par celle du lieu où il observe. La prédominance du nord-est au commencement de Novembre dernier et les gelées précoces qui eurent lieu, annonçaient assez, par exemple, que le froid devait être plus vif encore dans la région d'où venait le vent, c'est-à-dire, la Russie ; parce qu'en traversant des climats plus tempérés, il devait nous arriver avec une température moins basse. Il est remarquable, dit l'Observateur, que le vent parcourait en deux jours l'intervalle de Kœnisberg à Nancy ; car le 25 Novembre 1812, le thermomètre qui était dans cette ville de Prusse à 25°—0, descendit à Nancy, deux jours après, à 14°—0, qui a été notre *maximum* de froid. Le thermomètre qui était à 0 à Kœnigsberg, descendit ici à 2°+0. Si Paris n'a pas éprouvé des froids aussi rigoureux à la même époque, M. Vautrin en trouve la cause dans la température humide et chaude de l'Espagne, qui, placée à son midi, modéra le froid produit par le vent du nord-est.

M. Vautrin a joint aux tableaux des variations atmosphériques, dans chacun des mois de l'année 1812, un second tableau qui contient le nombre de jours de gelées et la quantité d'eau, soit à

l'état liquide, soit à l'état de neige, tombée du ciel dans chaque mois pendant trente ans. Un troisième tableau qui s'étend à la même durée, fait connaître le nombre de pouces de chaque mois où le thermomètre s'est élevé au-dessus de 18°, et où il s'est abaissé au-dessous de 0 au milieu du jour; en sorte qu'on peut estimer le caractère dominant des étés et des hivers. Il résulte de ces deux tableaux, que la quantité moyenne de pluie est de 21 pouces 5 lignes par année; que, depuis le 1.er Octobre jusqu'au 1.er Mai, il en tombe 12 pouces 5 lignes, et 9 pouces pendant les cinq autres mois, c'est-à-dire, une quantité à peu près égale en été qu'en hiver; que lorsqu'il est tombé une quantité considérable de pluie dans notre pays, il existe une compensation de sécheresse après cette augmentation. Il y a cependant des années plus sèches ou plus humides les unes que les autres, mais elles sont rares. Le *minimum* de pluie dans trente ans a été de 15 pouces et le *maximum* de 29. En faisant le relevé des grandes variations atmosphériques pendant la même durée, les observations de M. Vautrin donnent pour terme moyen, par année, 94 beaux jours, 133 nébuleux, 138 où le ciel est couvert et sombre, 120 de pluie, 69 de gelée, 34 de brouillard et 21 de tonnerre. Les aurores boréales sont rares

dans nos climats, l'auteur n'en a vu que 3 ou 4; la plus belle de celles qu'il ait observées, parut en 1783; elle était composée d'un nuage éclatant, d'où partaient des rayons lumineux et des éclairs.

LITTÉRATURE.

Biographie, Eloges.

M. HALDAT, dans la Séance publique du 20 Juin 1812, a déploré la perte de *Charles-Nic.-Sigisb.* SONNINI, *de Manoncourt*, l'un des plus anciens Membres de la Société, mort à Paris le 18 Décembre 1811, et a consacré à ce voyageur naturaliste, à cet écrivain estimable, une notice où se trouvent rassemblés les principaux faits de sa vie, recueillis avec beaucoup de soin et publiés aussi par M. *Arsenne-Thiébaut*. Après avoir indiqué son origine, l'époque de sa naissance, et fait connaître sa patrie qui est Lunéville, exposé ses premiers succès dans la carrière des lettres, son entrée dans celle du barreau, qu'il quitta bientôt pour le service de la marine auquel le portait la passion, que dès son enfance il avait conçue pour les voyages; M. HALDAT parle de sa première excursion. « A peine reçu » dans le corps de la marine, le jeune SONNINI » s'empressa de solliciter la faveur de partir pour » Cayenne; arrivé sur cette terre, vierge encore » pour les naturalistes, il se hâta d'en étudier le sol

» et les productions avec une ardeur que rien ne
» pouvait arrêter ; les privations, les fatigues,
» les dangers inséparables d'excursion lointaines
» dans un pays couvert de forêts impénétrables,
» de marais insalubres et d'animaux dangereux,
» ne faisaient qu'augmenter le désir qu'il avait de
» se distinguer par quelqu'utile découverte. Il par-
» courut la Colonie en différentes directions, et
» acquit sur sa topographie, des connaissances
» qui bientôt devinrent précieuses à l'administra-
» tion, et la déterminèrent à lui confier la
» direction de plusieurs expéditions, entreprises
» pour la sûreté des habitans et la facilité des
» communications. C'est dans l'une de ces
» entreprises qu'il parvint à frayer un chemin
» direct de Cayenne à la montagne nommée
» la Gabrielle, peu distante de la Métropole,
» mais où l'on ne pouvait arriver aupara-
» vant que par de très-longs détours. Comblé
» de félicitation par les Colons, il obteint à son
» retour en France, le grade de lieutenant de vais-
» seau, et, ce qui lui était plus agréable, la
» permission de retourner à Cayenne, où de
» nouvelles recherches l'appelaient encore.

» Sonnini y demeura plus de deux ans dans
» ce second voyage, constamment occupé
» d'histoire naturelle et de géologie, et revint
» à Paris, chargé d'une collection considéra-
» ble d'animaux, parmi lesquels se trouvaient

» plusieurs espèces nouvelles ou peu connues.
» *Buffon*, qui dès-lors distingua en lui un utile
» collaborateur, l'accueillit avec distinction et
» l'invita à passer l'hiver de 1776 à Montbart.
» Les instans qu'il passa auprès de ce grand
» homme, dont il étudiait les écrits et dont
» il cultivait l'amitié, momens qu'il comptait au
» nombre des plus heureux de sa vie, s'écoulèrent
» avec une rapidité extrême et servirent à le prépa-
» rer à une nouvelle entreprise. Le baron de Tott
» allait inspecter les échelles du Levant; Sonnini
» sollicita la permission de l'accompagner, et
» reçut en outre des ordres particuliers du Roi
» pour visiter l'Egypte, il était aussi chargé par le
» Pline français, de recherches et de vérifica-
» tions pour différens pays par lesquels il
» devait passer. Il s'embarqua sur l'Atalante;
» et après avoir visité Malte, où il se lia
» d'amitié avec feu Dolomieu, il arriva le 20
» Juin 1777, à Alexandrie; il parcourut l'Egypte,
» rassemblant de toute part des observations
» les plus intéressantes sur le sol, les productions
» et les peuples de cette terre antique et vénérée
» des savans; et fidèle à ses instructions, il
» s'avança jusqu'à la mer Rouge et remonta
» jusqu'aux cataractes. Ce fut alors qu'il recueillit
» sur le pays situé entre Damamour et les
» lacs de Natron, des renseignemens qui ont

» conduit les savans de l'armée d'Égypte, et » ont fait donner sur la carte dressée par les » ordres de S. M. l'Empereur, le nom de *Route* » *du voyageur* Sonnini, *au chemin qu'il* » *suivit dans cette excursion.* De l'Égypte il » se dirigea vers la Grèce, et delà vers la » Turquie, dont il parcourut une grande partie, » en naturaliste dépositaire des instructions de » *Buffon*, et comme l'apôtre de l'Histoire natu- » relle. Possesseur d'une abondante récolte de » matériaux précieux, il revint enfin sur la » Minionne, et débarqua à Toulon le 18 Octo- » bre 1780.

M. Haldat, après avoir ainsi retracé la première partie de la carrière de Sonnini, qui fut heureuse et brillante, expose rapidement les causes qui rendirent la seconde si fâcheuse et si pénible; il parle des chagrins domestiques qu'il éprouva, des procès dans lesquels il se trouva engagé, et de la perte de sa fortune qui en fut la suite; il rappelle ses travaux agricoles, et ses recherches sur la culture du chou-navet, de la julienne, de la lentille du Canada.

» Ces travaux si doux, si propres à le délasser » de longues agitations, furent bientôt troublés » par les orages politiques qui éclatèrent alors » sur notre patrie. Entraîné par le torrent de la » révolution, il en éprouva les chances fâcheuses;

» alternativement abattu et relevé avec les » administrations auxquelles il s'était attaché, » il eut encore le chagrin de voir sa fortune » s'évanouir par les remboursemens de ses rentes » en papier-monnaie. Forcé d'abandonner sa » douce retraite à de nombreux créanciers, il » conçut le projet de rassembler les matériaux » épars qu'il avait recueillis sur l'Histoire natu- » relle : sa première entreprise fut un monument » élevé au grand homme qui l'avait honoré » de son amitié. » M. Haldat énumère les nombreux ouvrages, entrepris en son nom privé ou en société avec d'autres Naturalistes, et assez connus du public ; il les examine relativement à leur mérite littéraire, et à l'influence qu'ils ont eue sur les progrès de l'Histoire naturelle, il termine enfin par l'exposition des causes de sa mort, des circonstances qui l'ont accompagnée, et qui présentent dans ce Savant estimable un nouvel exemple du mauvais accord de la fortune et de la gloire littéraire.

M. Lamoureux, professeur à la faculté des lettres, a payé à M. *Jadelot*, son premier maître, le tribut d'éloge que lui devait depuis long-temps la Société.

Cet habile Médecin naquit en 1738, à Pont-à-Mousson, où il étudia dans les écoles de cette congrégation célèbre par les services qu'elle rendit à l'instruction, et dont la

suppression, qui parut nécessaire à l'ordre politique, fut, de l'aveu même de ses ennemis, un coup fatal porté aux lettres. Il y acquit une connaissance profonde de la littérature ancienne, unique source du vrai savoir, et sur-tout de la langue latine qu'il parlait avec beaucoup de facilité, et dans laquelle il écrivait avec un talent peu commun, attesté par son traité de Physiologie, intitulé : *Physica hominis sani.* Ses études en la faculté de Médecine de sa ville natale, furent si brillantes, qu'il y obtint dès 1763, à la suite d'un concours, la chaire d'anatomie et de physiologie. Secondé d'un travail opiniâtre, il la remplit d'une manière honorable et parvint à soutenir dignement le nom de son père, alors doyen de la faculté. Lors de la translation de l'Université à Nancy en 1768, il continua jusqu'à sa mort de professer avec un succès toujours nouveau ces deux branches essentielles de la science médicale. La clarté, l'ordre, la méthode, la noble simplicité du langage, le charme du débit, l'art de captiver l'attention, tantôt par une réflexion religieuse ou morale, tantôt par une saillie de gaîté, quelquefois par une courte digression, souvent par une interrogation inattendue, distinguaient l'enseignement de ce savant professeur. Lorsqu'il entrait dans la classe, une humeur enjouée

remplaçait la gravité qui ne le quittait jamais en public ; c'était un père au milieu de ses enfans. Exact à donner ses leçons, zélé pour l'avancement de ses élèves, attentif à les visiter dans leurs maladies, à leur donner des conseils salutaires, complaisant jusqu'à leur prêter des livres rares et à leur expliquer les ouvrages nouveaux, généreux dans ses dépenses pour des expériences utiles aux progrès de l'art, il se concilia l'amour et le respect de tous ses disciples.

Dans la pratique de la Médecine, il était aussi éloigné d'un aveugle empirisme que d'un scepticisme absolu, et avait adopté la méthode expectante, qui fut justifiée par des succès nombreux. Son humanité l'appelait assidument vers le lit de l'indigence souffrante, et lui fit composer pour elle la *Pharmacopée des pauvres*, où sont contenues les formules de tous les remèdes nécessaires.

Le temps que lui laissaient les leçons journalières de la faculté, les consultations et les malades, il le consacrait à l'étude : c'était là son seul délassement. Malgré tant d'occupations sérieuses, il ne cessa toute sa vie d'ajouter à sa vaste érudition, de suivre les nouvelles découvertes, et ménagea si bien son loisir, qu'il trouva le moyen de produire un grand nombre d'ouvrages utiles et intéressans, qui seront toujours

consultés et connus tant dans sa patrie que chez l'étranger. Elu, en 1770, membre de l'Académie de Nancy, il justifia ce choix par son discours de réception, où il traita avec beaucoup d'habileté et de justesse cette importante question : *De l'abus de l'esprit de calcul dans l'étude de l'économie animale.* Il y prouve qu'on ne peut soumettre à l'analyse mathématique l'action et la réaction simultanée de tant de parties inséparables ; que l'énorme disproportion entre les causes et les effets dans la matière organique vivante, se refuse aux lois ordinaires du mouvement dans la matière inorganique et morte où les effets sont proportionnés aux causes ; que notre ignorance sur les courbures et les ramifications des vaisseaux, sur la densité, la ténacité, la masse des différentes liqueurs, sur l'action intime qui ne cesse d'en changer la nature, s'oppose invinciblement à une application rigoureuse de la géométrie et de la mécanique. Il termine la démonstration de l'absurdité d'un pareil système, en exposant les erreurs qu'il a enfantées et la discordance des résultats que ses partisans ont obtenus.

La même année, il composa un excellent *Mémoire sur la pulsation des artères.* Il y distingue très-bien deux phénomènes que tous les physiologistes avaient confondus, le dépla-

cement des artères, qui dépend de la direction de ces vaisseaux, et leur pulsation, qu'il démontre, par une foule d'expériences faites sur les animaux vivans, provenir de la pression vive et instantanée du cœur. Dans un *Discours sur l'analogie de l'économie animale et de l'économie végétale*, il fait un rapprochement ingénieux des corps de l'un et l'autre règne, dont il compare avec ordre les différentes fonctions, et conclut que la plante est, comme l'animal, un être organisé qui travaille lui-même à sa susbsistance, à son accroissement et à sa reproduction. Son *Eloge de M. Bagard*, publié en 1773, contient un trait honorable pour la mémoire de ce médecin célèbre, aux sollicitations duquel Nancy est redevable de son Jardin Botanique : c'est le refus constant d'en accepter la propriété que lui proposa plus d'une fois son généreux fondateur *STANISLAS*. M. *Jadelot* s'était chargé de la description des pièces anatomiques coloriées, de l'invention de M. *Dagoty*, graveur, qui voulait donner une collection complète de l'anatomie du corps humain ; il ne l'étendit pas au-delà du système myologique, à laquelle se borna malheureusement cette utile entreprise. Parmi plusieurs dissertations intéressantes de M. *Jadelot*, on distingue un *Mémoire sur la topographie médicale de la Lorraine ; une Dissertation sur le fluide électrique de l'atmos-*

phère, et son usage dans l'économie animale; un Discours sur de meilleurs réglemens à donner à la Médecine, où il fait valoir les avantages qui résulteraient de l'union de la Médecine et de la Chirurgie. Sa Physiologie (*Physica hominis sani*,) dont la mort l'empêcha de donner une nouvelle édition perfectionnée d'après les nouvelles découvertes, était l'objet principal de ses vœux et de ses veilles. Cet ouvrage, malgré ses imperfections reconnues par l'auteur, sera toujours utile et même nécessaire aux étudians, parce qu'ils y trouveront une analyse claire et précise des différens systèmes sur l'économie animale. La Faculté ayant eu le malheur de perdre deux de ses Membres, à une époque où elle ne pouvait les remplacer, M. *Jadelot* eut le courage de soutenir presque seul le fardeau de l'enseignement, et d'ajouter pendant deux années à ses cours d'anatomie et physiologie, ceux de pathologie et de Médecine pratique : dévouement d'autant plus généreux, qu'il était déjà affecté d'une maladie cruelle, qui le traînait lentement au tombeau.

« Lorsqu'il fut convaincu qu'il fallait la quitter » cette vie qu'une famille aimable lui rendait si » chère ; quitter une femme vertueuse, sachant » apprécier les talens de son illustre époux, et » partager également ses soins entre lui et deux

» filles dont elle perfectionnait si bien l'éducation;
» quitter un fils qui devait un jour suivre ses
» traces, mais encore trop jeune pour donner
» lieu d'espérer qu'il fît sans ses conseils les
» brillans progrès auxquels il est depuis parvenu:
» quand il vit qu'il fallait s'arracher à la tendresse
» de ses nombreux amis, à la reconnaissance de
» ses disciples, à la confiance de ceux qui lui
» devaient la vie, enfin à la gloire qu'il avait
» acquise à tant de titres parmi ses concitoyens
» et chez les étrangers; il se résigna sans
» murmure aux ordres de la Providence. L'habi-
» tude d'observer le chef-d'œuvre du Créateur,
» et de remonter sans cesse de l'ouvrage à
» l'ouvrier, avait affermi en lui les principes
» qu'il tenait d'une excellente éducation. Sa foi
» était d'autant plus solide, qu'elle était soutenue
» par les observations et par des raisonnemens
» incontestables. Toute sa vie il en avait fait
» profession, et jamais il n'avait manqué de
» prouver dans ses démonstrations les grandes et
» salutaires vérités auxquelles la révélation a mis
» le sceau. Son horreur pour le hideux maté-
» rialisme le tenait fortement attaché au dogme
» de l'immortalité. A mesure que son corps
» épuisé se décomposait, il sentit se fortifier son
» ame qui allait jouir de la récompense destinée
» à ses vertus. Le malheur de ces temps désas-
» treux où l'on persécutait toute espèce de

» mérite, ne le priva pas des consolations de » l'église. Il se présenta un de ces ecclésiastiques » courageux, fidèles à leur vocation, qui ne » craignaient pas de s'exposer aux plus grands » dangers en visitant les malades et les infirmes. » Ainsi mourut * dans la religion de ses pères, » un grand homme qui l'avait toujours pratiquée » sans ostentation, et qui, recevant ses dernières » faveurs, d'un cœur pieux et docile, fut assuré » qu'il allait enfin recueillir le fruit de ses bonnes » œuvres. »

M. HALDAT a fait *l'éloge de Jean Girardet*, peintre de *STANISLAS le Bienfaisant*, né à Lunéville le 13 décembre 1709, l'un des artistes les plus distingués parmi ceux qui sont nés dans le département de la Meurthe, et dont les ouvrages décorent le salon consacré aux séances publiques de la Société académique. Il parle de sa famille, de ses premières études, des talens dont la nature l'avait doué, des dispositions qu'il montra fort jeune pour la peinture, et de son début dans cet art, dont il reçut les premiers principes sous Claude *Charles*, élève de Carle *Maratte*, et peintre de *LÉOPOLD*, duc de Lorraine. « Les progrès de *Girardet*, » sous ce maître, furent si rapides, qu'il » se sentit bientôt en état de consulter les » chefs-d'œuvre de la sculpture antique et de

* Le 27 Juin 1793.

» la peinture moderne. Il ne connaissait encore » que les beautés de la nature commune ; il » vit à Rome celles de la nature embellie, » élevée, pour ainsi dire, au-dessus d'elle-même » par les conceptions sublimes de l'art. Ravi » d'admiration à l'aspect de tant de merveilles, » il se livra à l'étude de ces beaux modèles » avec une constance et une application qui » lui ont donné ce grand goût de dessin qui » le distinguera toujours des peintres vulgaires. » Riche d'un grand nombre de croquis, d'es- » quisses, de compositions inspirées par le » génie de l'antiquité et les beautés du sol de » l'Italie, il revint en Lorraine chercher le » repos dont l'artiste a besoin pour mûrir » les fruits de ses longues méditations. »

L'auteur parle de quelques ouvrages qu'il exécuta pendant son séjour et des circonstances qui déterminèrent son second voyage en Italie. » Deux jeunes artistes de notre pays allaient » visiter cette terre classique des arts ; *Jean-* » *Joseph Chament* et *Nicolas Jadot* voulaient » perfectionner sous *Bibiena* les talens qu'ils » avaient déjà, l'un d'exécuter les monumens » d'architecture, l'autre de les transporter sur » la toile. *Girardet* s'empressa de se réunir à » des compagnons si dignes de lui. Nos compa- » triotes ne tardèrent pas à être distingués au

» milieu du grand nombre d'artistes que la magni-
» ficence des Ducs de Florence attirait dans leur
» capitale. Tous trois y furent employés par le
» Prince. *Jadot* construisit un arc de triomphe,
» admiré des curieux ; *Girardet* concourut à
» l'exécution d'une galerie nouvelle que l'on
» venait de commencer, et fut particulièrement
» chargé du plafond de la bibliothèque ducale.
» Quoique nous ne connaissions pas cette pro-
» duction de *Girardet*, il suffit, pour la juger,
» de savoir qu'elle obtint l'approbation des
» Florentins accoutumés aux chefs-d'œuvre de
» leurs artistes, et qui pouvaient la comparer
» aux ouvrages des plus grands peintres de
» l'Italie, rassemblés dans leur ville, par les soins
» des Médicis. »

M. HALDAT parle du retour de *Girardet* en Lorraine, de son attachement pour son pays, de sa tendresse pour sa mère, qui le ramena parmi nous ; des chagrins que lui causa la perte de sa première épouse ; du second mariage qu'il contracta avec Marie-Joseph Steel, nièce du célèbre moraliste de ce nom, pour laquelle il s'était épris d'une passion violente.... L'intérêt que cet artiste avait inspiré à *STANISLAS*, qui en avait fait son premier peintre et l'admettait dans sa familiarité, est retracé avec les couleurs propres à ces tableaux. L'auteur fait connaître ensuite

les travaux qu'il entreprit par les ordres de ce Prince, pour l'embellissement des édifices magnifiques dont il décorait alors la ville de Nancy.

« Le public avait déjà applaudi aux talens de » *Girardet*; les connaisseurs avaient loué, dans » les tableaux dont il avait orné plusieurs de nos » églises, la noblesse de ses compositions, l'élé- » gance de son dessin, ses connaissances étendues » dans l'histoire et l'antiquité; mais ces qualités » étaient accompagnées d'une faiblesse dans l'exé- » cution, d'une monotonie dans la couleur qui » les dépréciait à leurs yeux. S'élevant tout-à- » coup au-dessus de lui-même, ces défauts » disparurent dans la décoration du salon qui » nous réunit maintenant *. Sans rien perdre » de l'élégance qui le caractérise, son dessin » acquit plus de fermeté, ses airs de tête prirent » plus de noblesse, sa couleur devint plus » brillante et plus vraie. Les Titans foudroyés » montrent le spectacle terrible de l'impiété » audacieuse punie d'un éternel supplice; les » beaux Arts, la Médecine et le Commerce, » représentés dans trois autres tableaux allégo-

---

* Le salon de l'Hôtel-de-ville, consacré par Stanislas aux réunions de l'Académie, et dans lequel elle tient encore ses séances publiques.

» riques, offrirent des compositions aussi dignes
» de leurs sujets, que propres à soutenir la
» réputation du peintre. Mais ce fut dans le
» plafond qu'il épuisa toutes les ressources de
» son talent : l'apothéose de *STANISLAS* qu'il
» y plaça, fut traitée avec l'enthousiasme de la
» reconnaissance et la chaleur du sentiment.
» Vainqueur de sa mauvaise fortune, par sa
» constance à la supporter, le héros philosophe
» vole à l'immortalité sur un char conduit par
» la Sagesse, et suivi des Arts et de l'Abondance.
» La Vérité découvre ce spectacle à la Muse de
» l'Histoire qui l'inscrit dans ses fastes, en pré-
» sence du Temps dont elle brave les efforts.
» Toutes les parties du salon sont de la main de
» *Girardet;* il s'aida du pinceau de *Joly* pour
» la décoration du vestibule, qui nous offre
» les chefs-d'œuvre de ces deux peintres. Toutes
» ces fresques, dignes de l'admiration des con-
» naisseurs, ont cependant beaucoup perdu de
» leur mérite originaire par le temps et la
» barbarie. L'emblême sanglant de la démagogie
» a long-temps voilé l'image de notre illustre
» Fondateur, du Bienfaiteur de notre ville, du
» sage, du bon *STANISLAS*. Mais des soins
» généreux ont su la rendre enfin à notre recon-
» naissance et à nos hommages. Honneur au
» peintre dont les ouvrages ont conservé à cette

» solennité littéraire des souvenirs si propres à » l'embellir * ».

Après l'exposition de la fâcheuse influence qu'eut la mort du Roi sur la fortune de son peintre, M. HALDAT fait connaître son caractère plein de douceur, de bonté et de noblesse, sa générosité, sa constance dans l'amitié; il parle des grâces de son esprit, qui lui concilièrent l'attachement des hommes les plus estimables, et caractérise ses ouvrages, en lui assignant un rang distingué parmi les peintres qui ont excellé dans la fresque; il termine enfin par la description du monument élevé à cet artiste par l'amitié, ruiné par la barbarie, et rétabli par les soins de M. *Laurent* son élève et notre Collégue.

M. BERR a jeté des fleurs sur la tombe de feu M. *Toulongeon*, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur. Les qualités naturelles de l'esprit et du cœur furent de bonne-heure développées en lui par une brillante éducation. Après d'excellentes études, il embrassa l'état militaire, et l'embellit par la culture des lettres. Quand même il ne serait pas descendu d'une de ces familles nobles qui jouissaient presque exclusivement de l'avancement dans la carrière des

* La séance publique de la Société académique de Nancy a eu lieu le 8 Juillet 1813.

armes, son mérite et sa conduite le lui auraient assuré. Dès sa jeunesse, colonel distingué, il se trouva maréchal de camp au commencement de la révolution. La noblesse de Franche-Comté le nomma son député aux états-généraux de 1789. Si la timidité et la modestie l'empêchèrent de s'y montrer au premier rang des orateurs, on le compta du moins parmi les hommes éclairés, amis des réformes salutaires, mais ennemis de tous les excès, à qui l'on donna le nom honorable de modérés. Il fut plusieurs fois secrétaire de l'Assemblée Constituante, et prononça plusieurs discours lumineux sur l'administration militaire, sur l'économie politique et rurale, sur l'instruction et la bienfaisance publique. A la dissolution de cette Législature célèbre, il se retira sur ses terres en Nivernais. Il ne possédait plus qu'un faible patrimoine, encore diminué par la suppression des droits féodaux. Mais résigné à ce changement de fortune, et jouissant d'une heureuse médiocrité, il se livrait aux soins de l'agriculture, de l'étude et de l'amitié, composait facilement des vers agréables, et se plaisait à dessiner les beaux sites de son petit domaine. Son union avec une femme qui partageait ses goûts et ses sentimens, mit le comble à ce bonheur. Forcé, comme tous les hommes sages et modérés, de se soustraire aux fureurs du

despotisme anarchique; il ne reparut qu'à l'époque où le retour du calme rétablit le règne de l'ordre et des lois. Lors de la création de l'Institut, plusieurs savans Mémoires sur des sujets d'histoire et de littérature le firent nommer correspondant; puis des travaux plus importans le rendirent membre de ce grand corps littéraire et scientifique. Un *Mémoire sur les différens degrés de civilisation des Peuples*, et un autre *sur le destin des Anciens*, furent les premiers tributs qu'il paya pour justifier le glorieux titre dont il venait d'être décoré. Il fut lié d'une amitié constante avec plusieurs de ses nouveaux Collégues, comme il l'était déjà avec plusieurs Membres de l'Assemblée Constituante. « Le 18 Brumaire, dit notre » Collégue, avait amené pour la France l'heure » d'une régénération salutaire, et annon- » cait le terme de la révolution. Ce fut » le moment que M. *de Toulongeon* choisit » pour en écrire l'histoire qu'il publia, peu de » temps après, avec des notes et des pièces » instructives. Il prit pour devise : *Quæque* » *ipse miserrima vidi*, mais sans ajouter » *quorum pars magna fui*, peu convenable à » un caractère paisible et modeste, qui lui » interdisait une part trop active dans les grandes » scènes de nos troubles politiques. La droiture » de son cœur, la pénétration de son esprit, le

» rôle qu'il avait joué, assez secondaire pour
» conserver le sang-froid de l'impartialité, mais
» assez élevé pour lui laisser le coup-d'œil d'un
» observateur exact, garantissent que la vérité et
» la justice règnent dans son ouvrage, où brillent
» encore l'élégance, la pureté et la noble simpli-
» cité du style. Le peintre indulgent et fidèle
» de nos discordes ne devait pas rester étranger
» à un Gouvernement dont la première gloire
» est de les avoir étouffées sans retour. »

Après le 18 Brumaire, M. *de Toulongeon* fut deux fois porté au Corps législatif par le suffrage de ses Concitoyens. Il dut à l'estime de ses Collégues l'honneur de figurer deux fois comme candidat à la présidence, et prononça devant eux des discours dignes d'un patriote, d'un académicien et d'un homme d'état. Enfin il fut un des premiers décoré du signe qui honore et récompense les talens et les services de tous les genres. Heureux dans ses affections et dans sa famille, doué d'un caractère aimable, assez élevé pour jouir des avantages du rang, du crédit et de la fortune, sans avoir à craindre les atteintes de l'envie ; il achevait une traduction des *Commentaires de César*, enrichie de notes, travail qui, sous tant de rapports, convenait à un militaire brave et instruit, et qui n'a pu être publié qu'après la mort de l'Auteur. Des

littérateurs distingués ont rendu justice à l'élégance et à la fidélité de la nouvelle traduction, à l'érudition des notes et à la supériorité de cet ouvrage sur les traductions précédentes. M. *de Toulongeon* est mort à Paris, âgé de 63 ans, et a laissé quatre enfans, dont l'un promet déjà de marcher sur les traces de son père. La profonde douleur de sa famille, les larmes de ses amis, les regrets unanimes de ses Collégues et de tous les amis des lettres, ont honoré son convoi funèbre.

M. Berr avait précédemment composé une *Notice sur le chevalier Méhégan*, historien français, dont il a essayé d'apprécier le mérite et les travaux. Cet auteur naquit en 1721, à Lasalle dans les Cévènes, de pareus anglais, qui étaient venus avec Jacques second chercher un asyle en France. D'une constitution trop faible pour suivre, comme ses ancêtres, la carrière des armes, il se livra à la culture des lettres et à l'étude de l'histoire et de la politique. Son premier ouvrage fut un *Discours sur l'adoption des arts*, prononcé à Copenhague, lors de l'ouverture des leçons publiques, quand le roi de Danemarck créa, en 1751, une chaire de langue française. Il fit paraître ensuite plusieurs écrits sur des sujets variés et intéressans, mais ils contribuèrent peu à sa réputation. Il publia enfin, quelque temps avant sa mort, arrivée dans la

quarante-cinquième année de son âge, *le Tableau de l'Histoire moderne*, qui obtint, au moment de sa publication, une partie du succès dont il était digne, mais qui, selon notre Collégue, devait faire ranger son auteur parmi les historiens modernes les plus distingués. Ce tableau commence par l'époque où les nations dévastatrices qui étaient venues renverser le colosse romain, formèrent de nouveaux États; il se termine, pour l'Europe, au fameux Traité de Westphalie, et, pour la France, à l'avénement de ce prince, dont la Providence avait marqué le règne glorieux comme l'apogée de sa dynastie. L'ouvrage divisé en autant de livres que l'histoire présente d'époques intéressantes, se trouve renfermé dans un cadre régulier, sans que la multiplicité des faits et l'abondance des réflexions produisent la confusion et le désordre.

Le pinceau de *Méhégan* se fait remarquer dans le portrait de *Mahomet*, pontife guerrier et législateur qui, secondé par son génie et par les circonstances, changea la face d'une grande partie du globe; dans la peinture du règne brillant des Califes, qui succéda aux stupides ravages des premiers apôtres de l'islamisme; dans celle du règne immortel de *Charlemagne*, de ce héros qui ne dut rien à son siècle et auquel son siècle et la postérité eurent de si grandes

obligations. Les croisades, source éloignée et cruelle de l'affranchissement, de la régénération et de la prospérité des peuples Européens ; la renaissance des beaux-arts en Italie, bientôt suivie de celle des lumières dans l'occident ; l'éclat et la puissance de Rome moderne ; la lutte des papes et des monarques ; les divisions sanglantes des Guelfes et des Gibelins ; le commerce florissant de Vénise, de Gênes et de Florence ; les grands effets de la chûte de Constantinople ; les nobles triomphes du Castillan sur l'Arabe usurpateur ; la pacifique indépendance de la Suisse au milieu des guerres des États voisins ; la découverte importante de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes ; la rivalité longue et terrible de l'Angleterre et de la France ; les scènes violentes produites par les réformes de Luther, de Calvin et de Munster ; la modification du caractère, de l'esprit et de la religion des habitans de l'Europe ; le siècle immortel des *Médicis ;* le règne éclairé et puissant de *Charles-Quint ;* l'intolérance de son farouche héritier ; l'héroïsme de *Guillaume-de-Nassau* et la gloire de ses successeurs ; les horreurs de la S^t.-Barthelémy ; le règne paternel qui les fit oublier ; le règne étonnant d'*Elisabeth* ; les fautes et les malheurs de sa rivale ; le tableau rapide des révolutions de l'Angleterre, de la

Perse, de la Tartarie, de la législation de Confucius et de Zoroastre; la guerre fameuse où rivalisaient les grands généraux de l'Allemagne, de la Suède et de la France; enfin le ministère de *Richelieu*, créateur de la gloire d'un règne justement illustre : tous ces morceaux attestent, suivant notre Collégue, le talent, la sagesse et l'impartialité du chevalier *Méhégan*.

M. Berr examine ensuite les causes qui ont pu empêcher cet ouvrage de jouir d'une réputation qu'il croit méritée. Après des réflexions générales sur l'histoire, il termine ainsi ! « Quelle carrière » s'ouvrirait à l'homme de génie qui entreprendrait de continuer le travail de *Méhégan* et » de le conduire jusqu'à l'époque actuelle ? Quel » moment pour développer le talent de l'historien, que l'on vit toujours briller, chez les » anciens et chez les modernes, après les époques » de gloire politique, après les plus généreux » efforts de l'esprit humain ! Parmi nous, une » génération entière s'élève dans l'admiration des » prodiges dont le récit frappa ses oreilles et » dont les effets assureront son bonheur. Les » bienfaits de notre Révolution, qui survivront » à ses calamités, des institutions libérales, que » le temps consolidera sur leur base naturelle, » doivent avoir les résultats les plus heureux. » L'éclat des arts et le calme de la force acheveront

» les grandes conceptions du génie et l'œuvre
» de la sagesse unie à la puissance. L'occi-
» dent rallié sous les drapeaux d'un Monarque
» plus grand que *Charlemagne*, nous promet
» qu'une paix honorable et solide se hâtera de
» couronner tant d'incroyables triomphes ; et
» ce sera encore une fois, après que nous aurons
» été témoins des plus grands événemens, que
» le génie devra saisir le pinceau de l'histoire
» pour en tracer les tableaux au temple de la
» gloire et de l'immortalité. »

Discours de réception, Histoire, Philosophie.

Le Discours de réception de M. HENRY, proviseur au Lycée de Nancy, contient les remercîmens adressés à la Société par le nouveau Collaborateur, et l'expression des sentimens de reconnaissance qui l'attachent à ses nouveaux Collégues. Après avoir exposé les devoirs des Membres des Corps littéraires et les obligations qu'ils s'imposent, il parle des prérogatives que l'opinion publique accorde à ces honorables et modestes fonctions ; il présente sur-tout les réunions d'hommes éclairés, comme propres à répandre le goût des lettres, à exciter l'émulation, et se félicite de réunir ce nouveau moyen d'être utile à la jeunesse qu'il dirige depuis long-temps avec succès dans la carrière des sciences et la pratique

des vertus sociales. M. Henry s'est ensuite étendu sur le nouveau système d'enseignement, dont il a développé le plan, et présenté les avantages sous des couleurs aussi vraies qu'elles sont propres à lui concilier l'opinion générale.

M. le Baron Riouffe, Préfet de notre Département, chargé, comme Président, de répondre aux Discours de réception de M. *Henry*, proviseur du Lycée, et de M. *Jacquiné*, ingénieur, adressa à ces deux nouveaux Collégues un Discours où brille l'amour des lettres, où se montre l'estime que ce Magistrat accorde à ceux qui les cultivent. Il leur dit: « Messieurs, en vous recevant dans son sein, » l'Académie a voulu récompenser en vous les » amis des lettres et des sciences, et s'attacher » des hommes capables de l'enrichir par leurs » travaux. Constamment occupés l'un et l'autre » d'études littéraires ou des procédés les plus » relevés des sciences; vous admettre dans une » Société académique, c'est vous recevoir dans » le sein de votre famille; c'est vous mettre à » même de parler votre propre langue. Mais vous » n'aurez point à craindre que votre accent vous » y fasse reconnaître pour étrangers, comme le » savant *Théophraste*, qui justement surnommé » l'homme au langage divin, n'en fut pas moins » reconnu pour n'être pas enfant de la savante

» Athènes; tant il était difficile de saisir les » nuances délicates, l'élégance et les charmes de » la langue d'*Homère* et de *Platon*, la plus » belle, la plus harmonieuse que les hommes » aient jamais parlée. On peut le dire, Messieurs, » et cette vérité doit sur-tout être répétée dans » cette enceinte; il en est de même des sciences » et des arts : si on ne les cultive dès sa plus » tendre enfance, on ne parvient jamais à en » bien parler le langage; et, comme le savant » disciple d'*Aristote*, on est exposé toute sa vie » à être salué du nom d'étranger. » S'adressant à M. *Henry* : « Vous le savez mieux que per- » sonne, vous sur-tout, Monsieur, qui vous » consacrez depuis long-temps à l'instruction de » la Jeunesse, et qui guidez ses premiers pas » vers le sanctuaire des Muses, heureuses et » douces occupations, qui vous font un devoir » d'enrichir les esprits par des lumières et de » former les ames à la vertu. On ne peut nier » que les temps consacrés aux premières études » ne laissent dans l'ame de tous les hommes des » souvenirs précieux, et qui leur deviennent » d'autant plus chers, qu'ils avancent davantage » dans la carrière de la vie. Après avoir été le » jouet de l'ambition et de l'intérêt, on tourne » avec regret ses regards vers les premiers » plaisirs de l'enfance; et honteux de s'être » épris de tant de faux biens, on n'appelle

» heureux que es instans trop courts de la » première jeunesse consacrés à l'étude sous des » maîtres habiles. »

En parlant des motifs qui doivent porter la Jeunesse à l'étude, l'Orateur expose le plan sur lequel a été reconstruit l'édifice de l'instruction publique ; plan dont la magnificence n'offre aucun autre exemple dans l'histoire. « Le vaste » génie qui nous gouverne, et qui imprime sa » grandeur à toutes ses institutions, l'a recréé » de sa main puissante, il l'a posé sur de » plus larges bases. Il en a formé un tout » immense ; et pour mieux honorer les sciences » et les lettres, il a voulu que leur enseignement » formât dans l'Empire un empire distingué. » Il regrette que les méthodes d'enseignement qui exercent sur les progrès des lumières une si puissante influence, n'aient pas encore atteint le degré de perfection qu'il appartient à notre siècle de leur donner. Il trace rapidement l'histoire des efforts de l'esprit humain dans l'enchaînement des vérités destinées à servir de base à nos premières connaissances ; il indique les lacunes qui restent à remplir, et forme des vœux pour l'exécution et le succès d'une entreprise digne des meilleurs esprits. M. le Baron *Riouffe* termine en exprimant à la Société les sentimens d'estime qui l'attachent à elle, et ses regrets de ne pouvoir en partager les travaux aussi souvent qu'il le désire.

M. Mollevaut père a discuté *quelques objections des modernes contre les historiens anciens.* Voici la substance de son Discours :

La prééminence des modernes sur les anciens, proclamée en 1687 et 1690 par *Charles Perrault*, d'abord dans un poëme, ensuite dans un parallèle, fit naître au sein de la république des lettres une guerre aussi longue que celle de Troie ; elle ne fut terminée qu'en 1699. Comment voulez-vous, disait *Fontenelle* à *Perrault*, que M. *Dacier* vous pardonne ? En attaquant les anciens, vous décriez une monnaie dont il a son coffre plein, et qui fait toute sa richesse. Que les anciens nous soient inférieurs, disait *La Bruyère*, un auteur moderne le prouve de deux manières, par raison et par exemple : il tire la raison de son goût particulier, et l'exemple de ses ouvrages. Tous les traits lancés dans cette lutte célèbre n'effleurèrent pas même un *Hérodote*, un *Thucydide*, un *Xénophon*, historiens grecs, un *Tite-Live*, un *Salluste*, un *Tacite*, historiens latins. Nulle tentative, on ne dit pas de les surpasser, mais de les égaler. L'espoir d'en approcher ne jette que de faibles lueurs.

Mais les derniers temps ont vu éclore des objections émanées d'adversaires très-habiles à manier l'arme du ridicule et à revêtir un sophisme de couleurs spécieuses. L'objet de l'auteur n'est

pas d'exposer les motifs, ni de suivre toutes les sinuosités des critiques que le 18.e siècle a vues paraître contre les historiens anciens. Il examine d'abord cette manière commune de critique, non moins facile qu'injuste, qui consiste à détacher d'un ouvrage quelques traits défectueux ; un mot de *Quinte-Curce*, sur une éclipse ; de *Tacite*, sur le coucher du soleil, etc., comme si l'on devait juger *Corneille*, par son Attila ; *Newton*, par ses Commentaires sur l'Apocalypse ; c'est d'après l'ensemble des travaux qu'il faut prononcer sur les ouvrages et sur les auteurs. M. Mollevaut parcourt ensuite trois reproches, entr'autres, faits aux historiens anciens : 1° l'ignorance de la physique et de l'astronomie ; 2° les harangues directes ; 3° l'invraisemblance de plusieurs récits. Sans examiner jusqu'à s'étendaient les connaissances des anciens en astronomie et en physique, dit M. Mollevaut, les *Aristarques* avoueront sans doute que ces hommes avaient reçu de la nature une imagination riche et une tête forte, un cœur droit et une sensibilité exquise, joignaient au grand art d'observer, le talent de réfléchir et de peindre, et que tous ces dons étaient couronnés par l'exécution de plans magnifiques. *Tite-Live* ignora l'attraction, l'algèbre, etc. ; soit. Mais on n'en a pas moins dit de lui comme de *Cicéron*, qu'il

avait eu un génie égal à la grandeur de l'Empire romain. Si l'on accorde que ces hommes célèbres soient à l'abri du reproche pour avoir ignoré certaines sciences, du moins on ne peut leur pardonner les harangues directes, évidemment supposées. Inventer des harangues, n'est-ce pas la même chose que d'inventer des faits? Pour réfuter cette objection, M. Mollevaut expose comment, dans les sociétés primitives, l'étude de la parole et l'exercice de la mémoire furent un des principaux alimens de l'esprit humain. L'homme aime à se distinguer, il aime à dominer. L'art de mieux dire et de se ressouvenir devint donc un objet d'émulation. En Grèce et à Rome, c'était l'étude de toute la vie. « Faut-il donc » s'étonner, dit-il, que des Consuls, des Généraux, des hommes publics aient prononcé des » discours avec autant d'éloquence que de facilité, sur-tout dans ces circonstances où l'ame » fortement émue voyait la vie en péril, l'honneur » menacé, la patrie sur les bords du précipice? » Faut-il s'étonner que ces harangues aient » été fidèlement recueillies? Voudriez-vous, » censeurs de ces harangues, que nous n'eussions » pas ces chefs-d'œuvre, source abondante et » pure de jouissances et d'instructions qu'il ne » vous est pas donné de nous procurer? Voyez-y » toutes les convenances ménagées avec déli-

» catesse, fidèlement empreints, les mœurs des » peuples, le génie des armées, l'ame des chefs » et le caractère de chaque orateur. *Marius* » parle en soldat, *Catilina* en conspirateur, » *Caton* en stoïcien, *Scipion* en héros. Or, la » peinture des mœurs, du génie, de l'ame, » du caractère des hommes est de l'essence de » l'histoire. » L'autorité de M. *Lamothe-le-Vayer*, l'un des écrivains habiles du 17.e siècle, vient à l'appui de ces observations. Il s'exprime en ces termes : « *Thucydide* a cet avantage de » s'être avisé le premier d'animer l'histoire, qui » n'était auparavant qu'un corps languissant et » sans ame, par le moyen des harangues directes » dont il s'est servi. »

Mais on insiste sur l'invraisemblance des faits racontés par les historiens anciens. Après avoir exposé le système que *Jean Craig*, mathématicien écossais, publia en 1699 sur la décroissance de la probabilité et sur l'extinction future de toute certitude des faits les plus avérés, « M. Mollevaut demande : « Par quelle équation il » serait possible de démontrer que l'histoire de » *Jules-César* est aujourd'hui moins certaine et » que l'on y croit moins, que l'on n'y croyait du » temps de Clovis et de Louis XII? Non, le » torrent des siècles n'entraîne pas la conviction » toujours immobile ; c'est le sentiment qu'il

» atténue. Nous ne sommes pas moins certains, » que tous les Français l'étaient en 1610, du » parricide commis sur la personne du grand » Henri; mais nous en sommes moins vivement » affectés. » Après ces réflexions et quelques autres, M. Mollevaut, passant à la doctrine de l'invraisemblance, fait cette question : Est-ce assez qu'un fait ne soit pas vraisemblable, pour qu'il soit permis d'en douter ou de le nier? Il répond que l'invraisemblance, indépendamment de toute autre considération, n'est pas un motif de nier un fait ou même d'en douter. La raison, l'expérience et les conséquences du système opposé, se réunissent en faveur de cette assertion. Aux yeux de la raison, les faits invraisemblables sont aussi possibles que les autres. Tous les jours des faits plus vrais que vraisemblables agitent la société, retentissent dans les tribunaux. L'exposé de faits intéressans, de la chute des aérolithes, des pluies de pierre, etc., d'événemens indubitables au-dessus de toute croyance, est suivi de celui des conséquences du système que combat notre Collégue. Ce système ravit à la Société l'appui qu'elle possédait dans les fastes du monde; il ébranle la Société jusque dans ses fondemens. C'est une faiblesse de tout croire sans examen, une témérité de tout nier sans réflexion. M. Mollevaut applique ici la pensée d'*Horace :*

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Il propose pour modèle la réserve de M d'*Argenson*, académicien, ministre d'état, qui dit, en parlant d'*Hérodote :* Comme il y avait alors peu de monumens écrits, on prenait pour bon tout ce qu'il disait, et nous manquons de monumens pour le contredire. Il y a donc au moins beaucoup de légéreté dans les critiques que l'on hasarde contre les historiens anciens ; et il est bon de ne pas perdre de vue ce mot d'*Horace :*

Ast ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.

Et celui-ci de *La Bruyère :* Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très-belles choses.

M. Justin Lamoureux, associé, a lu dans une séance particulière, un fragment du *Tableau littéraire de la France au* 18.e *siècle.* Il y compare l'état actuel de notre littérature avec son état dans le siècle précédent, et détermine le caractère distinctif et le mérite particulier des productions de chaque époque. Son admiration pour les grands écrivains du siècle de Louis XIV, ne l'empêche pas de payer à ceux de notre temps un juste tribut d'éloges. Puis

remontant aux causes qui ont modifié notre littérature, les progrès de la philosophie, la direction des esprits vers les sciences exactes, le changement dans les mœurs et les usages, les révolutions politiques lui en paraissent les principales. Bien différent de ces censeurs décidés à ne louer que les écrivains d'un autre âge, dont la réputation ne peut ainsi blesser leur vanité, il étale à nos yeux de véritables richesses puisées dans nos auteurs contemporains, réfute victorieusement les sophismes de la médiocrité impuissante qui déclare le champ de la littérature désormais stérile pour les meilleurs esprits, et nous montre dans les circonstances présentes une mine féconde que de nouveaux génies pourront exploiter. Voici comme notre Collégue trace la marche de la poésie en France : « Le siècle de » Louis XIV, en nous léguant les chefs-d'œuvre » de *Corneille* et de *Racine*, semblait trans- » mettre avec ce brillant héritage la certitude » désespérante de ne pouvoir jamais les égaler. » Le titre de Prince de la poésie française, titre » que *Ronsard* avait usurpé dans des siècles » d'ignorance, fut enfin mérité ; et la hauteur » où il éleva ceux qui l'obtinrent, ne parut » laisser à leurs successeurs que des rangs subal- » ternes à occuper et des palmes moins glorieuses » à cueillir. La carrière même qu'ils avaient

» parcourue, fut pendant quelque temps déserte;
» soit que le bruit de leur nom la remplit encore
» toute entière; soit que la mémoire récente de
» leurs triomphes glaçât le courage des athlètes
» qui auraient pu se présenter noblement dans
» l'arène. On vit alors la poésie pencher vers
» son déclin; les *Campistron* et les *Lamothe*
» étaient peu faits pour la soutenir; cependant
» elle se releva dans les odes de *J. J. Rousseau*;
» mais elle ne reparut avec tout son éclat que
» dans les productions de ce génie universel qui
» tint pendant soixante ans le sceptre de la litté-
» rature française. Durant cet intervalle, elle
» prit le caractère de l'esprit dominant et des
» mœurs de la nation. C'est ainsi qu'elle fut
» tour-à-tour grave dans les dernières années
» de Louis XIV; licencieuse sous le Régent;
» maniérée et fade, lorsque le trône de France
» était dressé dans les boudoirs; sentencieuse,
» quand la philosophie envahit le domaine des
» arts; descriptive, à l'époque où le goût des
» sciences physiques, généralement répandu,
» devint une passion, qui, pour être satisfaite,
» eut besoin de retrouver, dans des tableaux
» embellis de tous les prestiges de l'imagination,
» ces beautés de la nature, que l'on ne peut
» pas toujours contempler dans le grand livre
» de l'univers. La poésie au 18.e siècle porte

» donc, plus qu'aucune autre partie de la littéra-
» rature, les empreintes mobiles du caractère
» national. »

M. Charles-Léopold MATHIEU a lu un Discours de remercîment, intitulé : *De l'Influence des Sociétés savantes sur la perfectibilité humaine.* L'auteur prétend, avec raison, que le développement des facultés intellectuelles et l'accroissement de la masse des connaissances, est le but le plus sublime des travaux de l'homme; il veut que le genre humain tende sans cesse à la perfection par la culture de l'intelligence; il signale à la reconnaissance publique les génies qui ont renoncé aux honneurs et à la fortune, pour étudier les moyens d'éclairer et d'améliorer leurs semblables; il convient que les efforts individuels contribuent efficacement à la propagation des lumières; mais il ne trouve que dans les réunions académiques le foyer capable de leur donner toute l'activité dont elles sont susceptibles. D'un côté, il présente le tableau des philosophes persécutés et des trônes ébranlés par les abus de l'ignorance; de l'autre, il montre le danger des abus de l'instruction sur la foule imitatrice, les avantages que les souverains et les peuples ont retirés des anciennes Académies, les maux qu'ont enfantés le dédain et la persécution de la philosophie et des sciences. Il

compare la prospérité des nations les plus savantes de l'antiquité avec l'abjection où les plongèrent la stupidité et l'orgueil de leurs conquérans. Il déplore la chute fatale des Grecs et des Romains, les longues ténèbres du moyen âge, les effets désastreux de la féodalité et de l'intolérance. Il passe en revue les Académies que fondèrent *Ptolémée*, *Charlemagne*, *Alphonse de Castille*, l'Empereur *Fréderic II*, *Clémence Isaure*, et les Princes des nations modernes, pour naturaliser les arts et les sciences dans leurs états respectifs. Leur institution lui paraît si naturelle, qu'il en trouve des traces chez les peuples qui ne sont parvenus qu'à des demi-connaissances; par exemple, le collége des Brames à Bénarès et le tribunal de mathématiques à Pékin; même chez ceux qui ont eu le moins de communications: ainsi Cortez vit dans le palais de Montézuma une espèce de muséum d'histoire naturelle, un jardin botanique et un établissement analogue à une société de Médecine; ainsi le Pérou avait ses amautas et ses gardes des quipos. Il soutient que la coopération des Académies a préparé et secondé dans tous les pays les succès des Gouvernemens qui ont vécu pour régénérer l'espèce humaine; que leur zèle a provoqué de grands travaux, de grands voyages pour l'avancement des sciences, a été la cause ou l'occasion d'immenses découvertes.

Il attribue, à l'impulsion donnée par les Sociétés savantes modernes, presque tous les progrès de l'astronomie, de la navigation, de la géographie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de la philosophie et du langage.

« L'Européen pénètre par-tout, dit-il, et » améliore par-tout les autres races humaines, » par ses mélanges et la dispensation de » ses connaissances. Les mœurs farouches des » peuplades isolées s'adoucissent par les com- » munications, et la perfectibilité universelle » s'avance à grands pas. Grâces vous soient » rendues, Héros généreux, qui vous dévouez » aux travaux et aux dangers de l'exécution d'une » tâche si glorieuse! Le monde est votre patrie, » les hommes sont vos concitoyens, vos noms » sont révérés d'un pôle à l'autre. Vous sur-tout, » immortel *Cook*, infortuné *Lapeyrouse*, que » toute la terre regrette! puissent vos malheurs » ne pas repousser d'une carrière si honorable! » Puissent un jour, à l'instigation de quelque » société savante, les orphelins inconnus qui » restent encore épars au milieu des mers, et » abandonnés de la nature, être cherchés de » nouveau et ralliés à la grande famille! »

M. Mathieu ne borne pas l'influence des Sociétés académiques au progrès des lettres, des

arts et des sciences ; il l'étend à la régénération des gouvernemens, à l'abolition de la féodalité, à l'établissement de lois plus sages et de tribunaux plus équitables, à l'adoucissement des peines afflictives, au perfectionnement général de la civilisation. Sous cette influence salutaire, « le » droit des nations, dit-il, a pris naissance ; les » atrocités particulières et individuelles de la » guerre ont diminué, lorsqu'elles sont devenues » inutiles à la victoire ; et l'histoire a perdu de » ses horreurs. La politique a conçu l'heureuse » pensée de l'union réciproque et commerciale » des peuples civilisés, et de leur ligue militaire » contre les invasions des barbares, qui tant de » fois ont ravagé l'Europe, ravi et partagé les » propriétés conquises, et soumis les vaincus à » la servitude ; comme les débris du régime » féodal, leur ouvrage, le prouvaient, il n'y a » pas deux siècles encore. Ce plan sublime, » commencé par *Charlemagne*, suspendu par » les chocs des diverses factions, continué et » négligé sous chaque règne, mais repris avec » fermeté dans un siècle mieux éclairé sur ses » véritables intérêts, se voit déjà consolidé par » la conciliation des opinions religieuses. Tel » est le tableau imposant des effets intérieurs et » extérieurs de la propagation des connaissances » humaines, ainsi que de la part importante et

» digne de reconnaissance qu'y ont prise les » Sociétés savantes de tous les pays. »

M. Azaïs, dans son Discours de réception, a exposé les circonstances principales qui ont développé dans son esprit les idées sur lesquelles repose son *Système de philosophie*. « Jeté, il » y a près de vingt ans, dans une retraite austère, » poursuivi par des événemens auxquels je donnai » d'abord le nom de malheureux et de funestes, » mais qui bientôt furent pour moi la source d'une » tranquillité parfaite et des plus douces consola- » tions, je me livrai silencieusement aux idées » les plus touchantes. Libre par mon imagination » et mon cœur au sein d'une étroite captivité, » je trouvai dans mes souvenirs et mes réflexions » une compagnie fidèle, qui jamais ne se laissait » attrister par la solitude. Mon infortune ne fut » qu'apparente. Dans mon attendrissement et » ma reconnaissance, je voulus me rendre » compte des sentimens et des biens qui » embellissaient mon sort. Ces biens étaient le » généreux intérêt de quelques âmes simples et » vertueuses : je devais leur pitié, leur affection, » leurs soins, leur protection et leurs bienfaits » à mes anciens malheurs ; mes sentimens étaient » sur-tout le fruit du contraste qui venait de » s'établir entre des dangers pressans, suscités par » mon imprudence et une douce sécurité, garantie

» par l'obscurité, le silence et la bonté. Ce » contraste devait fortifier dans mon esprit une » idée, qui déjà l'avait occupé d'une manière » confuse. Cette idée était celle d'une succession » équitable dans les vicissitudes du sort de l'hom- » me, d'un balancement continu dans les diverses » conditions et les divers événemens qui compo- » sent sa destinée. J'avais vu autrefois le chagrin, » l'ennui, l'amertume, souvent le désespoir, » au sein de la fortune; moi-même j'avais été » agité des plus violentes peines, lorsque rien » ne manquait à mes premiers besoins. Au » contraire, dans ma situation nouvelle, dans » l'asyle du malheur et de l'indigence, j'étais » paisible, j'étais heureux; et si quelque bruit » pénétrait dans ma retraite, c'étaient le plus » souvent les accens de la gaîté et de l'innocence; » j'entendais les jeux d'intéressans orphelins » recueillis par la charité. Où étaient en ce moment » les enfans des Rois? Dans de sombres cachots. » Et que devenaient les anciens dominateurs du » monde? Ils éprouvaient les chances effroyables » du sort, qui furent les résultats d'une prospé- » rité longue et excessive. »

» Tels furent, Messieurs, les premiers germes » de ce qui forme aujourd'hui mes principales » pensées. Je fixai d'abord mes regards sur l'idée » suivante : *Le malheur, comme la destruction*,

» *fait sans cesse le tour du monde.* La destruc-
» tion est évidemment nécessaire à la marche
» de l'univers ; c'est toujours dans les débris
» d'anciens ouvrages que sont puisés les élémens
» de compositions nouvelles ; et la somme géné-
» rale de destruction est nécessairement égale
» à la somme générale de recomposition, puis-
» que l'univers se maintient et que son ensemble
» est immuable. Ainsi, tous les êtres, alternati-
» vement, se forment et se décomposent. Les
» êtres sensibles sont soumis à cette loi comme
» ceux qui ne le sont point ; mais ces derniers
» sont indifférens, et à la formation qui les élève,
» et à la décomposition qui les détruit. Les
» êtres sensibles, au contraire, reçoivent un
» plaisir, un bonheur, pendant toute la durée
» des opérations qui les forment et les dévelop-
» pent ; ils reçoivent une peine, un malheur,
» pendant toute la durée des opérations qui
» leur enlèvent ce qu'ils ont acquis. L'être qui,
» dès le premier instant de son existence, a
» été environné du plus grand nombre de biens
» et d'avantages, est celui qui a fait les acqui-
» sitions les plus nombreuses, qui a eu le plus
» de bonheur et de plaisir ; sa destruction doit
» être la plus abondante en souffrances ; les
» opérations de cette puissance cruelle sont non-
» seulement plus multipliées, mais elles sont

» plus vivement senties ; ainsi, le malheur, dans » cet être, a deux causes d'intensité plus forte; » il en avait été de même de son bonheur. »

« Et cette loi de succession, de retour, d'équi- » libre, embrasse nécessairement tout ce qui » n'étant pas éternel, prend naissance, se » développe, s'accroît, s'arrête, se dégrade et » se détruit. Ainsi le sort des sociétés humaines » est figuré par le sort des individus. Pour » l'observateur attentif et impartial, le principe » des compensations est la clé de l'histoire. »

Afin de rendre cette loi plus sensible dans le sort des individus, M. Azaïs a cité de grands exemples ; il a rappelé sur-tout la destinée du souverain illustre qui régna sur la France pendant le dix-septième siècle. Il a dit : « Cherchez » dans l'histoire : vous ne trouverez point un » homme qui ait été doué primitivement » d'un plus beau caractère, qui soit venu au » monde dans une position plus brillante, qui » d'abord ait plus maîtrisé les événemens et les » hommes, qui ait obtenu de ses premiers » contemporains plus d'affection et d'hommages, » qui, en un mot, pendant sa jeunesse, ait » figuré plus noblement un Dieu sur la terre. . . . » Lisez toute son histoire, vous ne trouverez » pas d'homme qui ait terminé sa longue carrière » par de plus longues années d'ennui, de déchi-

» rement, d'humiliation et de tristesse. Vous » le suivrez silencieusement dans sa retraite » pompeuse, luttant à la fois contre l'horreur » de la mort et le dégoût de la vie; et cette » retraite elle-même, admirable monument de » grandeur et de magnificence, interrogez-la » sur le choix du sol qu'elle recouvre, elle » vous dira : Je n'existerais pas sans les sombres » terreurs d'un roi jadis brillant, fier et magna- » nime; c'est ici qu'il cherche, mais vainement, » à fuir l'image désespérante des tours de Saint- » Denis. »

La première partie du discours de M. Azaïs a été terminée par la moralité suivante : » Fuyons, Messieurs, fuyons les plaisirs mul- » tipliés et extrêmes; la modération peut seule » garantir le calme et la durée. »

Dans la seconde partie de son discours, M. Azaïs s'est efforcé de prouver que l'équilibre dans les destinées humaines ne peut être que l'effet de l'équilibre de l'univers, et que ces deux grandes questions se sont liées de bonne heure dans l'esprit humain comme dépendantes l'une de l'autre. « Les peuples anciens, » qui toujours personnifiaient leurs idées géné- » rales, crurent à l'existence d'Arimane et » d'Oromaze, d'un génie du bien et d'un » génie du mal; ils les enchaînaient au destin,

» afin que leurs divisions ne parvinssent jamais » à troubler le monde. Depuis que les voiles » de l'allégorie ont été écartés par la raison, si » avide de voir et de connaître, les hommes » les plus remarquables par leur savoir et leur » génie se sont proposé, comme le problème » le plus important, de découvrir la nature et » l'origine d'Arimane et d'Oromaze, de ces deux » Puissances, mutuellement antagonistes, égale- » ment actives, également nécessaires, qui » ne cessent, l'une de réparer, l'autre de » détruire. » C'est sur les bases d'une hypothèse aussi simple, que M. Azaïs a établi le système de philosophie qu'il étend à tout l'univers, et par le moyen duquel il en explique les phénomènes infiniment variés. Ces deux Puissances, antagonistes par leur opposition même, produisent l'harmonie de l'univers. L'auteur expose les efforts tentés par les philosophes anciens et modernes pour arriver à la solution de ce grand problème du mécanisme de l'univers ; il trouve les causes qui les a rendus infructueux dans la pénurie des matériaux. Maintenan qu'il croit ces matériaux de la philosophie universelle, rassemblés, il montre la nécessité de les employer à la construction d'un édifice propre à représenter l'univers ; il expose les efforts qu'il a faits pour le construire, et le succès qu'il croit avoir obtenu.

M. le Baron LALLEMAND, président de la Société, a répondu aux Discours de réception de Messieurs *Mathieu* et *Azaïs*, prononcés dans la Séance publique du 8 Juillet 1813. Il a célébré l'admission des nouveaux Membres, et félicité la Société de son zèle qui fortifie ses travaux et lui procure d'utiles Collaborateurs. S'adressant ensuite à chacun de ces deux Membres, il a applaudi aux vues de M. *Mathieu*, qui trouve, dans la culture des lettres et des sciences, la source principale de la perfectibilité humaine et de la félicité publique ; il a encouragé M. *Azaïs* à mûrir, par de longues méditations, des vues philosophiques ingénieuses, mais qui ne peuvent recevoir leur sanction que du temps.

M. BERR a traduit l'un des principaux ouvrages du célèbre *Maïmonide*, surnommé l'*Aigle de la Synagogue*. L'original arabe, publié à Cordoue dans le 12.e siècle, a été successivement traduit en hébreu, en latin et en allemand. La traduction que nous annonçons est la première qui paraisse en notre langue. Elle a pour titre dans l'original : *Les huit Chapitres de Maïmonide*, et dans la traduction : *Chapitres de Métaphysique et de Morale* ; elle doit être publiée dans un ouvrage périodique. Ce travail est précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du savant docteur juif. Après avoir parlé de la réputation immense

dont il jouit depuis si long-temps parmi ses co-réligionnaires, de la vénération avec laquelle les auteurs qui lui ont succédé dans la même carrière ont parlé de ses lumières et de ses vertus, M. Michel BERR entre dans des détails assez étendus sur la naissance de *Maïmonide* ou *Moyse* fils de *Maïmon*; il parle de ses premières études, de la persécution qu'il éprouva en Espagne, de sa fuite en Égypte, de son passage simulé au Mahométisme, de sa nouvelle profession de foi, des honneurs dont il fut comblé par le Sultan, et des travaux auxquels il se livra. Il donne une liste détaillée de ses nombreux ouvrages sur la Théologie et la Morale, et fait plus particulièrement connaître ceux qui jouissent d'une plus grande célébrité; enfin après quelques détails sur la vie privée de *Maïmonide* et sur les regrets que sa mort causa aux individus de sa secte, répandue alors et poursuivie dans presque toutes les parties du monde, il rappelle que c'est dans les principes de théologie et de morale épurées, qui appartiennent plus particulièrement à *Maïmonide*, que l'assemblée religieuse des Israélites qui eut lieu de nos jours, a trouvé pour ses décisions les matériaux les plus précieux et les autorités les plus irrécusables. L'auteur espère que cette traduction, qui fait naturellement suite à celle de *l'Appréciation du monde*, de *Bédérachi*,

disciple et admirateur de *Maïmonide*, traduction publiée par notre Collégue, il y a quelques années, sera favorablement accueillie par les amateurs de la littérature, de l'histoire et de l'antiquité. Cet ouvrage fait partie d'un travail plus étendu, entrepris par M. Michel Berr sur les écrivains hébreux modernes, et dont le précédent Précis analytique de nos travaux a déjà fait connaître un essai.

M. Leseure a consacré à la mémoire de *Stanislas*, Fondateur de la Société, un éloge historique, dans lequel il a rappelé les faits les plus intéressans de la vie de ce bon Prince, qui occuperait parmi les écrivains de notre pays un rang distingué, si ses bienfaits ne lui donnaient une place plus distinguée dans nos cœurs. Cet éloge a été lu en séance publique.

M. Maffioli a célébré dans la même Séance, *la Naissance de S. M. le Roi de Rome*; il a montré le doigt de la Providence dans l'événement qui procure à l'Empire un Successeur pour en assurer la stabilité et le bonheur.

La Société a accueilli avec empressement la proposition qui lui a été faite par M. le Sénateur Grégoire, l'un de ses Membres, de compléter l'ouvrage que *Dom Calmet* a consacré

à la mémoire des hommes illustres de ce pays, en y ajoutant ceux qui ont vécu depuis la mort de ce Savant. L'offre que M. Grégoire a faite de concourir à ce travail, nous présente l'espérance la mieux fondée de lui donner la perfection dont il est susceptible.

ANTIQUITÉS.

M. Blau a fait l'*examen d'un Poëme manuscrit que possède* M. Haldat, *et qui remonte à la fin du* 15.e *siècle ou au commencement du* 16.e, comme le prouvent le langage et la versification, aussi bien que les ornemens accessoires, sur lesquels on peut consulter le second tome du nouveau Traité de Diplomatique, pages 123 et 124. Cet ouvrage sur vélin, petit *in*-4.°, composé de 97 feuillets, dont les pages sont lavées et réglées en rouge, est enrichi de 15 peintures encadrées dans des bordures. La tranche dorée, portant l'empreinte des fers du relieur, et la couverture de velours appliquée sur les feuilles imprimées d'un livre latin du même âge, prouvent que le manuscrit a conservé sa première reliure qui était fermée par des rubans. L'encadrement à fond noir ou gris contient une devise tirée de la Vulgate, et répétée dans tout le contour. Le corps et l'ame

en sont analogues à la situation des personnages de chaque miniature. Ceux-ci se réduisent à trois principaux, remarquables par leur costume respectif. Le héros du poëme est tout vêtu de noir; il porte sur ses cheveux courts une toque de la même couleur; sa tunique qui descend jusqu'aux genoux, est couverte d'un long manteau à manches pendantes et percées de trois ouvertures transversales, dont la supérieure laisse passer les bras; une épée à poignée d'or pend à son côté; un ruban ou cordon fixe sur le haut du pied ses souliers presque entièrement ouverts. L'héroïne est parée d'une longue robe d'azur que ceint un ruban noué et flottant. La partie antérieure du corsage et les manches sont déchiquetées et garnies de pièces bouffantes d'une étoffe blanche. Un réseau d'or retient sa blonde chevelure qui déborde sur les deux côtés de la face; sa chaussure consiste en bas gris et en souliers dorés. La Fortune, être allégorique, se montre sous différentes formes et avec quelques variétés dans son vêtement. D'abord, elle paraît avec un double visage, l'un riant et serein, l'autre triste et menaçant; sa tête porte une horloge à timbre; sa main droite tient un sceptre et une voile déployée, le bras gauche s'appuie sur une potence; ses bras sont revêtus d'ailes azurées; ses pieds chaussés, le droit d'un

soulier d'or, la gauche d'un sabot et enchaîné, posent sur deux roues soutenues des pointes d'un compas auquel un globe sert d'appui; les deux tiers de sa longue robe rouge sont cachés sous une tunique d'or latéralement fendue, dont la partie antérieure brodée brille de pierreries, et la partie postérieure sanglante se termine par une bordure historiée. Ensuite elle ne paraît plus qu'avec un visage: sa coiffure est formée d'un chaperon doré qui tourne au-dessous des oreilles comme des cornes de belier. Tantôt elle a les bras couverts d'ailes d'azur, tantôt de manches rouges tailladées; elle est montée sur une roue ou se tient auprès; une seule fois on la voit se jouer du globe terrestre avec une raquette. La chemise des trois personnages est plissée sur la poitrine, et semble garnie de manchettes. La scène se passe alternativement dans un parc, dans une chambre à coucher, dans un labyrinthe, devant un château flanqué de tours. Chacune des 15 peintures est précédée d'un rondeau, excepté la dernière qui est la moins belle et n'a point de bordure. Vingt-huit lettres capitales, dessinées avec élégance sur un fond d'or mat, avec des couleurs rouges et bleues, sont enlacées de fleurs et de fruits d'une parfaite ressemblance. A intervalles inégaux, on rencontre à la tête des vers une espèce de *C* d'or perpendiculairement

barré, tracé sur un fond alternativement rouge et bleu. L'écriture est d'un beau caractère romain ; chaque vers commence par une majuscule traversée d'un trait jaune. Les signes de ponctuation se bornent au point, aux deux points et à une ligne oblique ; celle-ci se trouve toujours à la césure, et à la fin de tout vers qui n'a ni le point simple ni le point double ; les accens et les apostrophes n'y paraissent jamais. Le poëme, sans compter les rondeaux, est composé d'environ 1800 vers de dix syllabes. Nos règles relatives à l'hiatus et à la distinction des rimes masculines et féminines y sont inconnues.

Voici le sujet du poëme. Le héros est un militaire qui a beaucoup à se plaindre des rigueurs de l'amour. La fortune le surprend au milieu des imprécations qu'il lance contre elle, lui promet une félicité qui le dédommagera de ses souffrances, et s'engage à lui rendre son amante favorable. Après quelque résistance, il se laisse persuader. La fortune va trouver l'amante, dont elle obtient par ses insinuations une entrevue avec l'amant désolé, qu'elle vient instruire du succès de son message. L'amant s'empresse d'accepter la proposition qu'elle lui fait, de se transporter avec lui à travers les airs chez l'objet de ses vœux. L'accueil qu'il reçoit de son amante est d'un si heureux présage, qu'il

en témoigne sa vive reconnaissance à la fortune. Celle-ci le ramène et dépose daus un magnifique labyrinthe, où il doit attendre le retour de sa bienfaitrice. A peine l'a-t-elle quitté, que ce lieu charmant se change en un affreux désert dont il ne peut trouver l'issue. L'amant indigné d'être ainsi le jouet de la fortune, grave sur une pierre l'histoire de ses malheurs, et meurt dans les angoisses du désespoir. Ce dénouement est si bien ménagé, qu'il ne peut être prévu. L'action du poëme est presque nulle; les personnages ne cessent de discourir longuement La copie fidèle de quelques morceaux sera propre à donner une idée de l'orthographe, du langage et de la versification du temps, et à constater ainsi avec les autres accessoires l'âge du manuscrit.

RONDEAU SUR LA DEVISE.

Fuerunt michi lachryme mee panes die ac nocte.

Tant nuit que iour / pains me furent mes larmes :
Dont me suis peu / & quay prins po.r mes armes :
A demonstrer / qua cause de mon deuil /
Me fault gecter / tres griefues larmes de œuil /
En denuncant / de ma mort les allarmes.

Ennuy me faict / changer to.s ioyeux termes :
Et font doulleurs / sur mon cue.r si tres fermes /

Que po.r soullas / en hellas ie me deuil.
Tant nuit que iour.

Soussis mortelz / sont les cruelz gendarmes /
Qui pleurs & plains / ont prins po.r leurs guisarmes /
De par lesquelz / iaproche le cercueil /
On ia la mort / mapreste mon recueil :
En me monstrant / le effetz de ses charmes
Tant nuit que iour.

RONDEAU SUR LA DEVISE.

Quod est firmum non solvitur.

Ung noutz serre / ne se peult deslier :
Mais les cordons / damour faict allier
Si fermement / qui ny a creature
Qui puist desioindre icelle ligature :
Pour le tirer / ou po.r le tenaillier.

Facillement on peult cordeaux tailler :
Limer le fer / bois & pierre entailler :
Le deslier / est dune aultre nature.
Ung noutz serre.

A force ront / son fust le chevallier
Et samollit / le cuir au travaillier :
Deux cueurs liez par parfaite droicture /
Ne desliront / iusqua la sepulture :
Car le voulloir / nont de desaillier
Ung noutz serre.

DESCRIPTION DU PARC

Où se promène l'amant désolé.

Quant en ce parc/ je fus dedans entre
Banny de ioie et de deuil penetre
Mes deux yeux tains/ dune colleur obscure
Par desconfort / que le cueur leur procure
Ont en entrant leurs doulx regars espars
Moult fort piteux/ sa & la toutes pars
Car audit parc/ y estoient arbres verdz
En plusieurs nombre/ & de fleurs bien couuers
Dessus lesquelz mains ouesillons petis
Se deioysoient par diuers apetis
Comme tarins linotes & pinsons
Et roussignolz/ disant maintes chansons :
Pareillement autour des buissonnetz
Denglentier franc/ romarins & genetz
Lerbe y estoit de si plaisant verdure
Que lhome est bien plain de tristesse dure
Quant il la peult/ si tres belle choisir
Quil ny sauroit prendre ioye ou plaisir.

L'Amant reproche à la Fortune la manière indigne dont elle a traité plusieurs grands personnages, parmi lesquels se trouve Hercule.

Que diras tu / dun chevallier de pris /
Le preux des preux / & sur tous renomme /

Qui en son nom / fust hercules nomme :
Tant te moustras / envers luy amiable
Que sa ieunesse / a este merueillable :
Plus que de nulz / quon ait ouy parler :
Car sil eust eu / la puissance par laer
Comme il a eu de pouuoir sur la terre /
Facillement / eust seu les cieulx conquerre.
Il eust regy toutes les sept planetes /
A son plaisir / si tres cleres et nectes :
Tout a son gre / & par son apareil /
Eust faict mouuoir / la lune & le souleil :
Et sy eust faict / de tous les douze signes /
Du zodiaque / & des estoilles dignes /
Comme eust voullu / en les faisant virer /
A son voulloir / virer & reuirer :
Et brefuement / pour son entendement
Tout ce qui est / fiche au firmament
Eust atouche / & areste le cours /
Tant en croissant / comme en feble decours :
Car si puissant en la terre a este /
Que des hommes / na lorgueil areste /
Tant seullement : mais des bestes sauuaiges /
Es montz es plains / es bois et aux riuaiges :
Na yl dompte / les moustres & bellues /
En mer errant / fieres & dissollues :
Na il eu guerre / encontre les oueseaulx /

Et des bestes / dont a vestu les peaulx :
Na il vaincu / tous les hommes en terre /
Qui contre luy / ont voullu mener guerre :
Na il occis / les dracons & serpens /
Qui les hommes rendoient a mort suspens :
Et qui plus est / cerberus a vaincu /
Portier denfer / sans lance & sans escu :
Mais en tenant / sa massue en ses mains /
Dont il occist / les geans inhumains.
Respons a moy / quest il puis deuenu :
Ne quel mechief / luy est il advenu :
Apres avoir eu acquis en ce monde /
Loz immortel / en terre & mer profunde :
Las tu mene / mourir au lict dhonneur :
Non seurement / mais sans avoir orreur /
Luy feis vestir / si mortelle poueson /
Quil en perdant / memoire & raison /
Dedans ung feu / au millieu de la flame /
Se voullut mettre / ou il rendit son ame.

La Fortune, pour réconcilier l'Amant avec le sexe, lui cite l'exemple de plusieurs femmes vertueuses, entr'autres, de Pénélope.

Penelope / la femme dulixes
Bien merite / a destre mise au nombre.
Et quon chemine / en vertu par son umbre :
Qui la vouldra / ensuivre en loyaulte :

Quon doit priser/ plus que mille beaulte.
Car elle estant/ de son mari loingtaine /
Et du retour/ de luy plus incertaine :
Voiant plusieurs la grant beaulte dicelle /
Damours ardans/ fort opresserent telle
De consentir/ a leurs faictz libideux :
Qui par vertu / voullant eschaper deux /
Leur pria tous/ par honneste cautelle /
Voulloir laisser/ parachever sa telle :
Quelle ourdissoit : & quapres cette actente /
Que voullontiers/ meteroit son entente /
Prendre a mari / aulcun diceulx amans.
Mais quant la nuit / les estimoit dormans :
Desacoustroit / ou rompoit sans seiour/
Ce quelle avoit / tissu le long du iour :
Et par ce point / sa loyaulte garda
Quant au mestier/ sa telle retarda.

Discours de la Fortune, pour déterminer l'Amant à l'envoyer en ambassade vers sa Amante.

Espere donc / car embaissade en voye /
Aultre que moy/ ne veuil quon y envoye :
Et sois certain / que mieulx satisferay
Ladicte dame / en ce que ie feray /
Que ne feroyent / des autres par milliers
Tant fussent ilz / ses amys familliers.

Tant fussent ils remplis de grande audace/
Ne premunis/ de savoir et de grace:
Ne saige pas/ ou quil me plait aller/
Parfaictement/ tous langages parler:
Et si te dis/ quavant lhumain linage
Cree ie suis/ et avant tout langaige:
. . . . . .
. . Ou me plaist/ me transporte et transuolle/
Plus vistement/ quune aronde ne volle:
Ne que colus/ isnellement ne vente/
Quant en la mer les grans velles esuente:
. . . . . .
Je scay parler/ tant au soir quant au matin/
A mon plaisir/ ebrieu grec et latin:
Je suis francoise espaignolle/ & romaine/
Engleque/ & brete/ escoussoise/ & germaine/
Turque/ juifue/ & de toute contree:/
Et sy ny fus/ onque mais engendree:
Et quant me plaist/ que te semblera trop/
En tous pais/ ie suis tout en ung cop.
Tu te pourrois/ aussy bien abuser/
Se tu pensois/ que ie ne seusse user
De doulx parler/ amyable & humain:
Car en effect/ tout langaige ay en main:
Iay une langue/ aussi bien affillee
Et le babil aussy doulx et deliee/

Que neust iamais/ vraie parisienne
Ne lyonnese ou bonne courtisenne :
Ie scay comment / il fault prendre accointance
A une dame : aussy la contenance
Quon doibt tenir : & en quelle aparence /
On luy doit fayre honneur ou reverence :
Ie scay comment / sans tenir long proces /
On peult avoir / a une dame acces :
Et scay aussy / la cautelle et la ruse /
De quoy en court / vers une dame on use :
Quant quelque chose / on veult delle inpetrer
Ou quon desire / en grace delle entrer.

POÉSIE.

M. Blau *a traduit de l'allemand en vers français deux hymnes de la Bataille d'Arminius, tragédie-lyrique de Klopstock.* Le sujet de cette pièce est la victoire remportée par Arminius, général des Germains, sur l'armée romaine que commandait le consul Varus.

La scène se passe sur le Weser en Westphalie. Le théâtre représente une forêt, et dans l'enfoncement une roche escarpée derrière laquelle se trouve un vallon, où les deux armées ennemies combattent avec acharnement. L'action reste encore indécise. Arminius se signale par des prodiges de valeur. Thusnelda son épouse et Bercennis sa mère sont remplies d'alarmes sur

le succès de ses généreux efforts. Le vieux Siegmar, son père, que soutient un guerrier, gravit le rocher d'où l'on découvre le champ de bataille. Là il attend les Druides qui vont sacrifier à Wodan et un chœur de Bardes dont les chants guerriers doivent encourager les Germains. Avant leur arrivée, il se fait rendre compte des exploits que la faiblesse de sa vue l'empêche de contempler. Bientôt les Druides, précédés du Grand-Prêtre, montent sur le rocher, relèvent les débris d'un autel, allument le feu sacré et immolent un aigle. Les Bardes forment avec les Druides des danses autour de la victime, et entonnent, au son des instrumens de musique, un hymne à l'honneur de Wodan. Le vieux Siegmar, transporté de joie, les invite à répéter les imprécations dont ils chargèrent les Romains, lorsque son fils Arminius, dans un sacrifice offert à Mana, fit le serment solennel de sauver la Germanie ou de périr avec elle.

L'invocation adressée à Wodan et l'anathème prononcé contre Rome ont été l'objet du travail de M. Blau. Il est à propos, pour l'intelligence de ces deux morceaux de poésie, de dire un mot de la croyance religieuse des Germains. Ils reconnaissaient un Dieu suprême, nommé Odin ou Wodan, des Dieux inférieurs, tels que Thuiscon, Mana, etc. et quelques divinités étrangères,

empruntées des Romains, à cause des fréquentes relations qu'ils eurent ensemble. Ils croyaient que les ames de leurs guerriers allaient habiter le Walhalla, espèce d'Elysée, où les Bardes ne cessaient de faire retentir sur la harpe l'éloge de ces héros immortels. Leur grande vénération pour le chêne est connue. Ils tiraient des présages du hennissement de chevaux blancs, entretenus avec soin dans un bois sombre consacré à Wodan. Klopstock nous représente ce Dieu guérrier armé d'un chêne antique qui lui sert d'égide, et monté sur un char attelé de chevaux fougueux que précède une troupe d'aigles dociles à sa voix.

I.er CHANT.

BARDES.

WODAN, qui dans un bois d'une sombre épaisseur
Régis les blancs coursiers, ministres du présage,
Lève ton chêne antique à l'immense feuillage,
Ébranle ses rameaux, et répands la terreur.

Des accens de ta voix par l'écho prolongés
Perce de la forêt l'obscurité profonde;
Que leur éclat, semblable à la foudre qui gronde,
Appelle les combats sur ces fiers étrangers.

A ton puissant signal que tes aigles soumis
Accourent, l'œil en feu, respirant le carnage,

Et sèment au vallon, témoin de leur ravage,
Des cadavres rongés les ossemens blanchis.

Ton char guerrier s'élance avec un bruit tonnant,
Comme de nos torrens roule l'onde écumante ;
De tes fougueux coursiers la crinière est flottante ;
La terre tremble au loin sous leur pied résonnant.

Planant devant ton char, tes aigles belliqueux
Contemplent les Romains et tressaillent de joie ;
Leurs vœux impatiens sollicitent la proie :
Vois leurs ailes frémir ! entends leurs cris affreux !

Si jamais, ô Wodan, nos lâches oppresseurs
Osaient, à tes autels, de leurs haches sanglantes
Insolemment frapper nos têtes innocentes,
Et de ton peuple libre éveiller les fureurs !

Ébranle ton égide ; appelle les combats
De ta bruyante voix que les échos prolongent ;
Que tes aigles brisant les cadavres qu'ils rongent,
Sèment les os blanchis d'innombrables soldats.

IIe Chant.

BARDES.

Deux Chœurs.

Vous serez immolés, ainsi Wodan l'arrête,
Aux pieds de ses autels, dans les bois de Thuiscon :

M. Pariset, associé, nous a fait hommage de sa *Tragédie manuscrite d'Électre, en cinq actes et en vers français.* Cette piéce, imitée de Sophocle et dépouillée des chœurs magnifiques de l'original, se distingue tant par la belle simplicité du plan que par le développement bien ménagé de l'intrigue, par l'élégance et la pureté d'un style harmonieux et rarement négligé, par une versification de la bonne école, par une poésie franche sans la moindre trace d'enluminure moderne, sans le fracas des antithèses et des expressions ambitieuses. La citation de quelques tirades suffira pour faire apprécier les talens de l'auteur.

Chrysothémis, *sœur d'Electre.*

Cette nuit même encore, ô comble d'épouvante!
Un fantôme sanglant, pâle, l'œil irrité,
Et de ses flancs ouverts montrant la nudité....

Electre.

O mon père!

Chrysothémis.

Il s'approche, et de ses mains glacées,
De ma tremblante mère, il tient les mains pressées.
Un feu semblait sortir de ses yeux menaçans;
Et l'attirant à lui, ses lugubres accens
Lui demandaient son fils.

ÉLECTRE.

Qu'en as-tu fait, cruelle ?
Mère impie et barbare ! épouse criminelle !
Réponds à ton époux, qu'as-tu fait de ton fils ?

CHRYSOTHÉMIS.

La reine cependant poussant d'horribles cris,
S'arrache enfin des bras de l'ombre ensanglantée,
S'échappe, et dans les miens accourt épouvantée :
« Ma fille, a-t-elle dit, sauve-moi, prends pitié
» De celle que des Dieux poursuit l'inimitié.
» Je connais maintenant tout l'excès de mon crime.
» Apaisons, s'il se peut, leur courroux légitime.
» Mais que dis-je ? à quel Dieu désormais recourir ?
» Quel sang faut-il répandre ? et quels vœux puis-je offrir ?
» Comment aux pieds des Dieux abaisser mon audace ?
» Comment de mon époux détourner la menace ?
» Hélas ! un sacrifice est un forfait de plus.
» Je n'en puis obtenir que haine et que refus.
» Electre seule, aux Dieux doit parler pour sa mère ;
» Ils n'ont point à ses vœux prodigué leur colère.
» Si ses mains aujourd'hui leur daignaient préparer...

ÉLECTRE.

Ah ! j'entends ! et je vois ce qu'elle ose espérer.
Moi ! devant tous les Dieux imiter ses parjures !
Moi ! porter aux autels ses offrandes impures,
Son encens, que les Dieux d'avance ont rejeté !
Cet outrage manquait à mon adversité.

Qu'un autre ose insulter aux mânes de mon père;
Que l'imposture ailleurs protège une adultère;
Seul appui qu'elle oppose à la fureur des Dieux.
J'ai d'autres intérêts; je conçois d'autres vœux.
Le spectre a prononcé l'arrêt de son supplice;
Je n'obéis qu'aux Dieux: que l'arrêt s'accomplisse.

CHRYSOTHÉMIS.

Vous outrez la nature.

ELECTRE.

Et vous la trahissez.

CHRYSOTHÉMIS.

Songez à vos liens.

ÉLECTRE.

Elle les a brisés.

CHRYSOTHÉMIS.

Sa main religieuse.....

ÉLECTRE.

A poignardé mon père.

CHRYSOTHÉMIS.

Son repentir l'absout.

ÉLECTRE.

Elle a proscrit mon frère.

CHRYSOSTHÉMIS.

Tous nos maux finiraient.

ELECTRE.

Mes maux sont éternels.

CHRYSOTHÉMIS.

La pitié plait aux Dieux.

ÉLECTRE.

Non pour les criminels.

CHRYSOTHEMIS.

Qu'elle est à plaindre, ô ciel !

ÉLECTRE.

Suis-je plus fortunée ?

CHRYSOTHEMIS.

Elle en mourra, ma sœur.

ÉLECTRE.

Les Dieux l'ont condamnée

ORESTE à Pylade.

Cher ami, pardonne à ma faiblesse
Ce mélange inoui d'horreur et de tendresse.
Mais à l'aspect du coup que mon bras doit porter,
Je sens ce faible cœur prêt à se révolter.
Ne crois pas cependant que ma bouche entreprenne
D'excuser à tes yeux les fautes de la reine.
La pitié jusque-là ne me peut aveugler:

Ses crimes sont affreux, je ne le puis celer.
Je sais trop qu'elle fut inhumaine et parjure;
Je sais qu'elle étouffa la pitié, la nature;
Et qu'enfin n'écoutant que d'impures amours,
D'un héros, d'un époux, elle trancha les jours.
Aux fureurs de mon sang la Grèce accoutumée
A peine, cette fois, en crut la renommée.
On vit, avec effroi, rappellant le passé,
Le crime de sa sœur par son crime effacé.
Nous-mêmes, cher ami, quel fut notre partage?
C'était peu d'usurper mon superbe héritage:
Pour flatter jusqu'au bout un lâche ravisseur,
De mépris et d'affronts elle a chargé ma sœur.
De quel air même encor cette mère cruelle
Tantôt de mon trépas a reçu la nouvelle?
Je l'observais: mes yeux, sur ses yeux attachés,
Épiaient de son cœur les mouvemens cachés.
Pylade, aux premiers mots de ce récit funeste,
J'ai vu son front pâlir pour le fils de Thyeste.
Mais au nom de son fils, puis-je dissimuler
Qu'une secrète joie a paru la troubler?
Ma mère, à ce vain bruit toute entière livrée,
Dans ce palais fatal en triomphe est rentrée.
Je voulais fuir un lieu plein de ses attentats,
Mais j'ai vaincu mon trouble, et j'ai suivi ses pas.
Sous ces lambris sacrés j'étais conduit par elle.

Enfin, je revoyais la maison paternelle !
O nature ! ô patrie ! ô doux saisissemens !
O du cœur des humains faciles changemens !
Quel pouvoir m'attachait sur les pas de la reine ?
Près d'elle je sentais s'évanouir ma haine.
Ses regards, sa démarche, et ses moindres accens,
D'un charme impérieux pénétraient tous mes sens.
Tout portait dans mon ame un trouble involontaire ;
Il me semblait qu'enfin je retrouvais ma mère.
Mille fois, dans mes bras j'ai voulu la presser,
Et mes yeux de la voir ne se pouvaient lasser.
Le dirai-je ? mes pleurs ont coulé devant elle.
J'oubliais à quel point elle fut criminelle ;
J'oubliais qu'étrangère aux plus doux sentimens,
Elle privait son fils de ses embrassemens.
Confus, désespéré de mes récits perfides,
Pylade, j'abjurais mes desseins parricides.
Enfin, tous mes projets allaient être oubliés ;
J'allais me découvrir, et tomber à ses pieds.
Mais les Dieux, sur le point de rompre le silence,
Ont sans doute, à mes yeux, dérobé sa présence.
O Dieux, dans ces combats, daignez me soutenir.
Pour moi, ce jour fatal va régler l'avenir.
Qu'exigez-vous ? parlez. Faut-il, si jeune encore,
Exécuter pour vous un forfait que j'abhorre ?
Si je vous dois son sang, si vous me l'ordonnez,

Quel effroi parle donc à mes sens étonnés ?
Dieux cruels, rassurez ma vertu chancelante ;
Affermissez les coups de cette main tremblante :
Et ministre forcé de vos saintes rigueurs,
Du moins, à votre haine égalez mes fureurs.

ORESTE.

Électre, plains ce cœur que la force abandonne,
Que la crainte poursuit, que le crime environne ;
Ce cœur qui veut choisir, et ne peut faire un choix,
Sans outrager les Dieux, la nature et les lois.
Je vois de mon exil terminer la misère ;
Je retrouve une sœur, je retrouve une mère.....

ÉLECTRE.

Arrête, et de ce nom cesse de m'insulter ;
Sache nous mieux connaître, et te mieux consulter ;
Et sans mêler ainsi la tendresse à l'injure,
Dis-moi qui de nous deux fut cruelle et parjure,
De moi, qui t'ai sauvé, d'elle, qui t'a perdu.
S'il faut qu'elle commande à ton cœur éperdu,
Laisse-moi, je te livre à l'erreur qui t'entraîne.
Va toi-même implorer la pitié de la reine ;
Va chercher dans ses bras un asyle assuré :
Tu verras quel secours elle t'a préparé ;

Tu verras ce qu'elle ose ! insensé ! mais que dis-je ?
Quel charme te séduit ? et quel est ce prestige ?
Mon frère ! ouvre les yeux, vois le piége où tu cours :
Plains tes maux et les miens, et prends soin de tes jours ;
Ou plutôt songe, songe à ton malheureux père,
A ce héros, tombant sous un fer adultère. . . . .
Je vois encor son sang ; j'entends ses derniers cris.
Hélas ! sa faible voix t'implorait pour son fils.
Épouse sans pitié, perfide, meurtrière,
Il te pardonne encor, si tu veux être mère.

ORESTE.

De quels traits déchirans tu pénétres mon cœur !

ÉLECTRE.

Toi, qui dois de son nom relever la splendeur,
Cher et dernier objet que plaignit sa tendresse,
Sur le point d'apaiser son ombre vengeresse,
Dans ce même palais qui le vit expirer,
Ton bras n'ose punir qui l'osa massacrer !
Une indigne faiblesse a surpris ton courage !
Le crime obtient sur toi ce barbare avantage !
Ton cœur dénaturé tremble pour ses bourreaux !
Leurs droits, ceux de ton père, à tes yeux sont égaux !
Jusqu'où t'emportera ta pitié criminelle ?
Tremble, ingrat, d'irriter la cendre paternelle.

ORESTE.

Ah ! loin qu'à le trahir je me laisse entraîner,
En vengeant ce grand roi, je voudrais pardonner ;
Je voudrais....

ÉLECTRE.

connais-tu leur implacable rage ?
Sais-tu que ton pardon leur serait un outrage ?
Et d'ailleurs, te crois-tu maître de pardonner ?
Aveugle et malheureux, ose t'examiner :
Ils sont rois et tu sers ; et cette reine impie
Tient ici dans ses mains et ton sceptre et ta vie.
Brise, brise ces nœuds dont je te vois lié ;
Arrache de ton cœur cette lâche pitié.

. . . . . .

Puisqu'entre deux partis un choix est nécessaire,
De tomber leur victime, ou de venger ton père ;
Songe que c'est à lui que tu dois ta pitié,
Lui, qu'à leur noir amour ils ont sacrifié.
Et, si ce n'est assez de son ombre sacrée,
Si tu n'écoutes point une sœur éplorée,
Si tu trahis enfin tant d'amis généreux,
Du moins, cruel, du moins songe à l'ordre des Dieux.
Ah ! crains de défier la suprême sagesse !
Crains d'allumer sur toi la foudre vengeresse !

ORESTE.

Eh ! bien ! ma sœur, eh ! bien ! je m'abandonne à toi.
Mes devoirs sont affreux ; mais j'en suivrai la loi.

J'embrasse en frémissant le destin qui m'entraîne.
Oui, je sens que je dois satisfaire à ta haine,
O ciel ! Mais que ne puis-je, en servant ta fureur,
Contre un vil meurtrier signaler ma valeur ;
De son sang, à loisir, abreuver les furies ;
Sur ce traître épuiser mes justes barbaries ;
Et, ne frappant que lui, que ne puis-je à la fois
Respecter la nature et venger tous ses droits !

ÉLECTRE.

Va, ne sépare point l'un et l'autre complice;
Le crime les unit, que la mort les unisse.
Les destins l'ont prédit, et l'enfer en courroux,
Au jour marqué par eux, attend ces deux époux.
Tous deux, qu'à la lueur des torches infernales,
Ils resserrent les nœuds de leurs chaînes fatales ;
Tous deux qu'à l'avenir ils puissent enseigner,
Que la fureur des Dieux ne sait rien épargner.

ÉLOGE DE GOFFIN,

OU

LES MINES DE BEAUJONC.

(*Par C. MOLLEVAUT.*)

Près de ces bords rians où les flots de la Meuse
Arrosent lentement cette ville fameuse

Qui, dans des jours heureux, riche et libre à-la-fois,
Superbe, se créait son sénat et ses lois ;
Sous d'immenses coteaux, inclinés vers la plaine,
Un peuple, prolongeant sa ville souterraine,
A ses noirs flancs arrache un bitume fumant,
De l'éternelle flamme éternel aliment.
Là, d'une longue tâche implorant le salaire,
Enseveli vivant dans le sein de la terre,
Rebelle à la fatigue, il creuse, il creuse encor,
Ravit au gouffre avare un indigent trésor :
Heureux si quelquefois, sous la voûte éthérée,
Il embrasse et secourt sa famille adorée !

Enfans du sombre abime, ah ! quittez vos travaux ;
Fuyez !... un fleuve, au loin roulant de vastes eaux,
Précipite sur vous ses vagues menaçantes,
Et ravage, en tonnant, vos voûtes mugissantes.
Mais en vain, à grands pas, près de l'étroit séjour
Qui promet de les rendre à la clarté du jour,
Tous s'élancent.... : en vain le panier secourable
S'abaisse et les réclame : ô destin déplorable !
A peine quelques-uns à leurs fils sont rendus ;
D'autres, pâles, tremblans, sur l'antre suspendus,
Retombent.... Malheureux ! l'impitoyable abime,
Avide, ressaisit sa mourante victime.

Quel modeste héros les dispute au trépas ?
Goffin ! il pourrait fuir, mais il ne le veut pas ;

Son cœur est déchiré, son front paraît tranquille ;
Il s'écrie : « Accourez, Goffin est votre asile ;
» Goffin veut de ces lieux fuir le dernier de tous ;
» Il veut tous vous sauver, ou périr avec vous ».
Ses généreux accens et sa noble assurance
Dans les cœurs consternés rappellent l'espérance.
On l'écoute, on s'assemble, on s'empresse, on le suit;
On sonde sur ses pas la formidable nuit ....
Il semble de ces lieux le bienfaisant génie
Qui du fond des tombeaux va les rendre à la vie ;
L'antre en a tressailli, le fleuve impétueux
Arrête devant lui ses flots respectueux.

Mais quel terrible obstacle exerce leur courage !
Une immense barrière interdit le passage ;
De tout son poids la terre a pesé sur leurs fronts ;
Privés de tout secours, entassés sous ces monts,
Leur unique aliment est la vapeur brûlante,
Leur unique boisson une onde malfaisante ;
Et leur dernier flambeau, jetant un jour douteux,
Tremble, fume, pâlit, va mourir avec eux....
Mais non, Goffin leur reste en ce péril extrême :
Un grand cœur sait combattre et vaincre la mort même.

Alors qu'à son exemple, indocile au repos,
Sa troupe veut percer le flanc de ces cachots,
Des femmes, des enfans, déplorables victimes,
Errent autour du gouffre, en sondent les abîmes.

O plaintes ! ô douleurs ! ô sanglots superflus !
Nulle voix à leur voix, hélas ! ne répond plus.
Peuple, accourez ouvrir ce champ des funérailles ;
D'une terre homicide arrachez les entrailles ;
Et d'abime en abime, osez, dans vos efforts,
Conquérir des vivans sur l'empire des morts.
Tous s'empressent : ici, la pompe haletante
Péniblement au gouffre enlève une eau grondante,
Qui, dans les airs vomie, en ses bonds furieux,
S'étonne de rouler sous la voûte des cieux.
Là, dompté par le fer, le roc crie et se brise ;
Le salpêtre l'attaque, en éclats le divise,
Et déjà le mineur, du fond de longs caveaux,
Croit entendre un bruit sourd appelant ses travaux.

De son côté Goffin suit sa route inconnue,
Et lentement allonge une étroite avenue ;
Le pic, qui sur le roc rend un plus grave son,
S'enfonce, et l'avertit qu'il ouvre sa prison.
Comme en leurs tristes yeux la joie éclate et brille !
Chacun d'eux, en espoir, embrasse sa famille ;
La fatigue a cessé : les bras creusant toujours,
Du labyrinthe obscur poursuivent les détours,
Attaquent les flancs nus d'un rocher qui succombe,
Frappent, frappent encor, et la barrière tombe. . . .
O désespoir ! l'œil plonge en d'affreux soupiraux :
Malheureux ! ils n'ont fait qu'agrandir leurs tombeaux !

Un vent contagieux sort de cet antre humide,
Les abat, les poursuit de son souffle homicide,
D'un choc épouvantable ébranle tous les airs :
Tel qu'un foudre brisant la porte des enfers.
L'intrépide Goffin, debout, ferme, immobile,
Seul l'attend, lui résiste, et, de son bras docile
Repoussant la barrière avec un long effort,
Dans l'éternelle nuit a replongé la mort.

Mais aux pieds de Goffin, le front contre la terre,
Implorant du trépas l'asile salutaire,
Les mineurs consternés, sourds au commandement,
Rejettent du travail l'inutile instrument.
Leur chef épuise en vain sa stoïque éloquence ;
Tous ils ont répondu par un morne silence.
Cependant rien n'abat la vertu de Goffin ;
Seul, défiant l'abîme, il leur cherche un chemin ;
Son fils, qu'il veut sauver, rend sa force invincible.
O prodige ! ce fils leur montre un front paisible :
« Hommes moins forts, dit-il, que de faibles enfans,
» Mon père l'a promis, nous serons triomphans ;
» Obéissez, ouvrons un glorieux passage,
» Et dans un grand danger montrons un grand courage ».
A la voix d'un enfant, à ses accens vainqueurs,
Une force héroïque a pénétré les cœurs ;
On se relève : tous au travail s'enhardissent,
Et de nouveaux chemins sous leurs bras s'agrandissent.

Inutiles efforts ! dernier espoir trompé !
De leurs sanglantes mains le fer s'est échappé.
Tout combat leur courage en cet horrible empire :
Même, en respirant l'air, c'est la mort qu'on respire ;
Même, en se prosternant sur le roc assassin,
Le roc brûlant embrâse et dévore leur sein ;
Et la seule clarté, dont les lueurs funèbres
Entr'ouvraient en tremblant le voile des ténèbres,
Meurt.... Ciel ! pour tant de maux est-il assez de pleurs !
L'épaisse nuit accroît leurs sinistres terreurs.
L'un, dans son désespoir, de ses mains frénétiques
Frappe encore au hasard ces ténébreux portiques ;
L'autre, sans mouvement, couvert d'affreux lambeaux,
Semble un pâle fantôme assis sur des tombeaux ;
Plusieurs brûlent de soif, et leurs lèvres arides
Boivent le sang impur de cadavres livides....
Dans son délire, hélas ! l'un appelle à grands cris
Le jour et ses foyers, et sa femme et ses fils ;
L'autre accuse Goffin, l'outrage, l'abandonne :
Goffin lui tend les bras, le plaint et lui pardonne.
En ce suprême instant, pontife, père, époux,
Il bénit des enfans tombés à ses genoux ;
Écoute les erreurs que la foi lui confesse ;
Presse contre son cœur le fils de sa tendresse ;
Ce cœur désespéré revolant vers le jour :
« Mes six enfans, dit-il, objet sacré d'amour,

» Vous irez donc, ô vous ! ma plus chère espérance,
» L'œil en pleurs, mendier le pain de l'indigence ! »
Il appelle la mort : et l'écho de ce bord
De caverne en caverne a répété, *la mort.*

Non, tu ne mourras pas ! un bruit lointain s'avance :
Entends-le traverser l'abîme du silence ;
Vois à pas lents creuser et s'enfoncer toujours
La sonde voyageuse apportant ses secours.
L'impatient mineur la suit avec audace,
Brave du dernier roc la dernière menace,
Le rompt . . . l'air, s'agitant avec un bruit joyeux,
De leur triomphe étonne et l'Enfer et les Cieux.
Savans ingénieurs, magistrats magnanimes,
Comptez ces malheureux dérobés aux abîmes ;
Que de vos cœurs émus chaque doux battement
Vous donne un noble prix d'un noble dévoûment.
Mais ne prodiguez pas les secours qu'on envoie :
L'homme, hélas ! périt moins de douleur que de joie !
Que leur œil, par degrés, essaie un nouveau jour ;
S'abaisse lentement sur tant d'objets d'amour :
C'est un fidèle ami, c'est une tendre mère,
C'est un fils tout baigné des larmes de son père.
Plusieurs, pâles, tremblans, égarés, éperdus,
Sur le gouffre, les yeux et le cœur suspendus,
Cherchent en vain . . . , et seuls à l'écart ils demeurent,
Et, sur la pierre assis, baissent le front et pleurent.

Goffin, toujours plongé dans ce vivant tombeau,
Comme un tendre pasteur compte son cher troupeau,
Rassemble ses amis, les soutient, les ranime,
Et, le dernier de tous, calme, il sort de l'abîme.
A travers sa fatigue et sa noble sueur,
Dans tous ses traits éclate une mâle grandeur.
Il emporte son fils, ô touchante victoire !
Son fils, premier laurier de sa paisible gloire.
Tandis que tout un peuple, exaltant son bonheur,
Voit déjà sur son sein l'étoile de l'honneur,
Du Pinde voit déjà l'auguste Aréopage
Offrir à ses vertus un immortel hommage;
Modeste, il se dérobe aux regards curieux,
Et, trois fois prosternant son front religieux,
S'humilie, et rend grâce à ce Dieu de clémence,
Qui daigna le choisir pour sauver l'innocence.

FABLES IMITÉES DE LESSING,

Par M. De Caumont.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

Pour mettre à mort un chat grand maraudeur,
Qui la nuit dans ses jeux venait briser sa treille,

Un jardinier, sous de la chair vermeille,
Déguisant un poison vengeur,
Fit tomber cet appât près de l'étroit passage
Par lequel chaque soir se glissait le voleur.
Un Corbeau que la faim avait mis en voyage,
Fond comme un trait sur le morceau fatal,
Et triomphant, l'emporte au haut d'un chêne
Où le galant compte en faire un régal.
Pendant qu'il s'établit pour écarter la gêne
De son repas,
Un vieux Renard qui le lorgnait d'en bas,
Lui dit ces mots d'une voix doucereuse :
Eh quoi ! c'est vous, oiseau de Jupiter ?
Que votre arrivée est heureuse !
Sans vous j'allais mourir.... Déjà, la patte en l'air,
Le Corbeau vers son bec portait le mets perfide.
Il s'arrête, et gonflé d'orgueil,
Jetant vers cette voix un dédaigneux coup d'œil,
Il aperçoit le courtisan timide,
D'un air plein de respect, à ses pieds étendu.
De Jupiter, dit-il ! pour qui donc me prends-tu ?
Es-tu bien sûr — Qui, moi, vous méconnaître ?
Répond le fourbe. Ah ! cela ne peut être.
N'êtes-vous pas cet aigle généreux,
Qui, chaque jour, d'un Renard malheureux
Daigne exaucer la fervente prière ?

Dom Grognon n'eut pas tort ; et comme lui je pense
Que ce présent ne l'obligeait à rien :
Pour mériter de la reconnaissance,
Ce n'est pas tout de faire, il faut vouloir le bien.

LE LOUP ET LE RENARD.

Un vieux Loup dont la Parque allait trancher la vie,
Sur le bord de la tombe exhalait ses regrets,
Et dans sa tête appesantie,
Repassait ses nombreux forfaits.
Oh oui ! je dois verser des larmes bien amères,
Disait-il ; car je suis un malheureux pécheur.
Tout compté cependant, je crois être meilleur
Qu'un très-grand nombre de mes frères.
J'ai quelquefois mangé des animaux ;
Mais jamais que le nécessaire.
Et même en leur fesant la guerre,
Je me suis signalé par les traits les plus beaux.
Un jour, il m'en souvient, le plus gras des agneaux
Près de moi vint passer, il était sans défense.
Eh bien, je respectai sa touchante innocence ;
Et dans mes regards attendris,
Il put lire pour lui toute ma bienveillance.
Las ! je n'y gagnai rien ; une vieille brebis,
Par un rire insultant, paya cette clémence,
Et vint me prodiguer les noms les plus piquans.

De la punir j'avais le temps ;
Car près de-là, pour veiller à sa garde,
Elle n'avait pas même un chien ;
Mais vieillesse souvent est injuste, bavarde,
Et je ne fis semblant de rien.
Voilà des faits.... Sans doute, il faut les croire,
Dit un Renard qui, fort dévotement,
Assistait sire Loup à son dernier moment.
J'en fus témoin, et même à ma mémoire,
Tous les détails de cette noble histoire,
Sont encor demeurés présens.
C'était précisément dans ces fâcheux instans,
Où de son bec pour toi, fesant si bon usage,
Dame Cigogne eut le courage
D'extraire, au milieu de tes dents,
Cet os qui de ta gorge obstruait le passage.
Connaissez-vous ce Loup ? Vous pourrez le revoir
Dans des gens, qui souillés de crimes exécrables,
Voudraient qu'on leur sût gré de n'être point coupables
De ceux qui, par bonheur, surpassent leur pouvoir.

L'HOMME ET LE HIBOU.

Le naturel, l'esprit et la gaîté
Sont de grands points pour qu'une fable plaise.
Mais il faut encore à côté,

Que sa morale ait de la vérité;
Celle-ci, par exemple, est à mon gré mauvaise.
Un chercheur de trésors qui s'était introduit
Sous les murs écroulés d'une antique masure,
Dans ce réduit trouva par aventure
Certain hibou, fils de la nuit,
Qui gravement y fesait sa pâture
D'une souris.
Oh! oh! lui dit notre homme, en vérité, confrère,
Jusqu'ici je ne pensais guère,
Que des oiseaux de Minerve chéris
Daignassent s'occuper de semblable misère.
Fi donc! chasser, manger, comme des étourdis!
Et pourquoi non, reprit le solitaire,
Par l'apostrophe un peu surpris?
Parce que nous pensons, et qu'enfin nous ne sommes
Pas tout-à-fait des ignorans;
A votre avis, faut-il vivre de l'air du temps?
Je sais bien que, vous autres hommes,
Vous l'exigez de vos savans.

Pertes et acquisitions de la Société.

Si la Société regrette la perte d'un Membre résidant, M. *Coster*, ancien premier commis des finances, et de quatre Membres associés, MM. *Sigorgne*, ancien professeur de physique,

Regnault, ancien magistrat, *Lecreulx*, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, *Heyne*, professeur d'éloquence et de poésie à Gœttingue, elle a fait en revanche plusieurs acquisitions. Trois Membres résidans : MM. *Valentin*, docteur en médecine, *Vautrin*, chanoine honoraire, *Mengin*, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ont repris leur ancienne place ; MM. *Mathieu*, ancien professeur de chimie, et *Azaïs*, inspecteur de la librairie, viennent aussi d'être nommés Membres résidans. Elle compte parmi les associés, dix nouveaux Membres : MM. *Hallé* et *Messier*, de l'Institut, *Girard*, *Pariset* et *Caillau*, docteurs en médecine, *Jaquiné*, ingénieur des ponts-et-chaussées, *Girault*, ancien magistrat, *Arsenne-Thiébaut*, homme de lettres, *Bertier* de Roville, agriculteur, *Letemple*, chef de bureau à la Préfecture du Haut-Rhin.

Ouvrages publiés par les Membres résidans de la Société.

Une maladie funeste à l'enfance, et dangereuse à tous les âges, multipliait depuis long-temps ses ravages dans les villes et dans les campagnes, et frappait de nombreuses victimes sous les yeux mêmes des praticiens les plus habiles. Surpris

par sa marche insidieuse et rapide, le Médecin ne s'opposait à sa puissance destructive, que lorsqu'elle avait porté à l'organisation des atteintes irréparables. Quelques observateurs cependant avaient signalé cet ennemi redoutable et avaient su le combattre avec quelque succès ; plusieurs avaient publié sur l'esquinancie laryngée, autrement le croup, des observations où ils avaient consigné l'histoire de leurs malheurs dans le traitement de cette maladie ; on avait même tenté de rassembler dans des essais monographiques les matériaux propres à la faire reconnaître. Mais de l'aveu des gens de l'art, la Médecine manquait encore d'un ouvrage, où le tableau du croup fût tracé avec une exactitude suffisante pour le signaler à tous les praticiens, où son traitement basé sur des expériences nombreuses, exactes et variées pût guider sûrement tous les hommes voués à la conservation de l'espèce humaine. L'art attendait ce complément à son code, lorsque le Gouvernement appela l'attention de tous les observateurs sur un sujet encore neuf et digne de leurs méditations. S. M. promit un prix magnifique à ceux qui répandraient le plus de lumières sur une maladie qui venait de frapper un enfant de la famille impériale. M. Valentin, notre collégue, est entré dans cette carrière glorieuse et difficile ;

et l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Recherches historiques et pratiques sur le Croup*, est le résultat de son travail important.

M. Valentin, après avoir pratiqué la Médecine en différentes contrées, tant de l'ancien que du nouveau continent, du nord que du midi de l'Europe, et atteint l'âge où l'expérience donne aux connaissances théoriques la maturité nécessaire à une semblable entreprise, pouvait payer à l'art un utile tribut en publiant le résultat de ses observations. Cependant les questions proposées étaient si nombreuses, si variées, leur solution demandait des preuves si multipliées, que la pratique d'un seul médecin ne pouvait les fournir. C'est pour suppléer à sa propre expérience, que notre Collégue a appelé à son secours celle de tous les médecins qui ont observé le croup. Non content de consulter tous les ouvrages, où se trouvent quelques fragmens relatifs à la doctrine de cette maladie, il a voulu connaître les opinions des praticiens les plus distingués. C'est pour parvenir à ce but, qu'il a ouvert une correspondance qui a embrassé, non-seulement la France et l'Europe, mais qui s'est même étendue jusqu'en Amérique. Cette correspondance immense, ses nombreuses lectures, et ses observations particulières sont donc les sources où il a

puisé les matériaux qui composent l'ouvrage dont M. HALDAT a présenté l'analyse à la Société.

Convaincu de la futilité des hypothèses et de l'inutilité des théories générales, lorsqu'il s'agit de la connaissance pratique et du traitement des maladies, c'est sur des faits seulement, que l'auteur a voulu fonder la doctrine du croup; c'est par des faits qu'il répond à toutes les questions proposées sur cette maladie; et ces faits méthodiquement rassemblés forment un corps de doctrine, dont la solidité offre trop peu d'exemples dans l'histoire de l'art. Jamais une seule observation ne sert à établir un principe; plusieurs se réunissent pour se fortifier mutuellement. Lorsqu'elles sont univoques, l'auteur épargne à la mémoire une surcharge inutile, en conservant seulement les plus remarquables; mais si elles sont contradictoires, c'est alors qu'il les oppose les unes aux autres, qu'il les compare, qu'il les discute pour en faire sortir la vérité. Les faits recueillis par des observateurs différens d'opinions, ou placés dans des circonstances différentes, sont opposés les uns aux autres et soigneusement comparés, afin de ne laisser aucune voie à l'erreur.

Tel est le plan adopté par M. VALENTIN, pour répondre aux questions proposées dans le pro-

gramme sur le croup, dont il a suivi l'ordre. La nomenclature et la synonymie de cette maladie, son histoire, le tableau méthodique et très-détaillé des symptômes qui la caractérisent, des causes prochaines ou éloignées qui peuvent la produire, l'exposé des altérations morbides qu'elle cause à l'organisation, composent vingt chapitres, divisés en autant d'articles, que ces questions principales contiennent de questions secondaires et accessoires. Les cinq derniers chapitres sont consacrés à l'exposition du traitement, tant radical que prophylactique. M. Valentin discute toutes les méthodes, apprécie tous les procédés, examine tous les moyens, rejette la trachéotomie comme inutile et dangereuse, et rassemble ainsi dans un cadre suffisamment étendu toutes les connaissances propres à guider les praticiens dans le traitement d'une maladie peu connue avant ce traité, auquel ont de concert applaudi les Sociétés savantes et les ouvrages périodiques, et que l'on regarde comme une des plus utiles monographies publiées en ces derniers temps.

M. Serrieres, secrétaire du comité de vaccine du département de la Meurthe et conservateur du dépôt de vaccin, a retracé l'*histoire des progrès de l'inoculation de dans notre Département.* Il suit cette utile invention depuis

l'époque, où transportée en France par des soins généreux et philantropiques, elle fut introduite parmi nous par le docteur Louis Valentin, l'un de ses premiers et de ses plus zélés propagateurs. Il parle des travaux de plusieurs médecins de notre ville, de ceux de la Société de santé qui y existait alors, et de l'instruction publiée par elle, pour rendre la méthode de la vaccination familière à tous les médecins, et lui concilier l'opinion publique. Cependant l'administration ne trouvant pas ces moyens de propagation assez efficaces intervint pour les étendre. M. *Marquis*, alors Préfet du Département, établit, en l'an 14, un comité qui, dans les années 1806 et 1807, offrit un résultat de plus de vingt-deux mille vaccinations opérées sous son influence. Mais le zèle s'étant depuis refroidi, et le nombre des vaccinations ayant considérablement diminué dans les années suivantes, M. le Baron *Riouffe*, Préfet actuel, pénétré de l'importance de cette pratique, et animé du désir de faire jouir ses administrés des bienfaits qu'elle procure à l'humanité, a employé à-la-fois et les moyens de la persuasion et ceux que lui donne l'autorité administrative, pour augmenter le nombre des vaccinations. Faisant concourir à cette œuvre de bienfaisance le clergé, les autorités civiles et militaires, ayant placé, sur tous les points de

son Département, des vaccinateurs dont il soutient et encourage le zèle, il est parvenu à obtenir un résultat, qui place ce Département à la tête de ceux où la vaccination a eu le plus de succès, et que Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a distingué. Ces détails historiques sur la vaccination sont rassemblés dans une dissertation de M. Serrieres, imprimée à Nancy en 1812.

M. Vautrin a publié, sous le nom de *Cadran à la portée de tout le monde* *, un petit ouvrage où il expose l'art de trouver l'heure au soleil, au moyen d'une canne que l'on place verticalement, et dont on mesure l'ombre avec la même canne divisée en centièmes. Des tables calculées de demi-heure en demi-heure, de cinq en cinq jours, donnent l'heure avec la plus grande facilité et une exactitude suffisante pour les usages ordinaires, et pour suppléer aux montres et aux méridiens communs. Ces tables calculées pour la latitude de 49°, peuvent servir pour tous les pays qui sont à l'est et à l'ouest des départemens de la Moselle et de la Meurthe, et sont également propres à donner la hauteur d'un objet dont on connaît l'ombre, et à donner l'heure lorsqu'on connaît cette hauteur.

---

* Chez Collignon, à Metz. 1812.

M. Braconnot a publié dans les annales de chimie *ses Recherches sur les champignons.* L'analyse que nous avons donné de ce travail, a été réimprimé dans le bulletin de pharmacie. Il a publié dans les annales des arts et manufactures, *son procédé pour extraire en grand le sucre de miel;* dans le bulletin de pharmacie, *l'analyse de la noix vomique*, et *une notice sur* l'uva ursi, 1811.

M. de Dombasle a inséré dans la bibliothèque Britannique *quelques réflexions sur la comète de* 1811, et *une notice sur un nouveau mode de fermentation végétale observé dans le suc de betterave.*

M. Haldat a consigné dans le journal de physique *un Essai sur la composition chimique de la Lymphe muqueuse des ventricules du cerveau*, 1812.

Ouvrages adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages.

Rapport de M. *Ginguené* sur les travaux de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pendant l'année 1810.

Prospectus sur la Ruche pyramidale, par M. Ducouédic.

La Ruche pyramidale, ou la Ruche écossaise à deux paniers, de MM. *De-la-Bourdonnaye*, *De Montluc* et *De-la-Chalotais*, enrichie d'un troisième panier, par MM. Ducouédic et De Coligny.

Notice sur le Messier, constellation nouvelle dans le ciel, créée par M. *De-la-Lande*, par M. Messier.

Ode sur les vicissitudes des Empires, nouvelle édition corrigée, par M. Pellet, associé.

Coup-d'œil sur l'influence que la Société d'agriculture du département de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture, par M. François-de-Neufchateau.

Notice sur la vie de M. *Petit*, par M. le Baron Desgenettes.

Conférence de *Laône* entre l'empereur *Fréderic Barberousse* et *Louis* le jeune, par M. GIRAULT, associé.

Mémoire sur l'opération Césarienne, par M. FLAMANT. — Rapporteur, M. *Serrières.*

Réservoirs artificiels, par M. CARÉNA. — Rapporteur, M. *Plonguer.*

Notice biographique sur *Claude Gillot* et *Paul-Ponce-Antoine Robert*, peintres, par feu le chevalier *De-la-Touche*, avec des notes de MM. *Millin* et *Amanton.*

Discours prononcé pour l'anniversaire du Couronnement, par M. AMANTON, maire d'Auxonne.

Discours prononcé à l'occasion de la naissance du Roi de Rome, par M. AMANTON.

Recherches biographiques sur le professeur d'artillerie *Lombard*, par M. AMANTON.

Séance publique en 1811 de la Société d'agriculture du département de la Seine.

Séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Institut.

Annales de Mathématiques pures et appliquées, par MM. GERGONNE et LAVERNEDE. *T.* 1^er^, *in*-4°.

Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, en 1811.

Programmes des Séances publiques de 1810 et 1811 de la Société de Médecine de Bordeaux.

Rapport fait à la Société d'agriculture du département de la Seine sur les prix proposés pour des observations pratiques de Médecine vétérinaire.

Mémoires lus à la séance publique de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.

Extrait de l'Instruction de M. *Teissier* sur les bêtes à laine et particulièrement sur la race des mérinos, par M. HURTREL d'Arboval.

Compte rendu des travaux de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de la ville de Lyon, par M. MARTIN.

Stirpes cryptogamæ vogeso-rhenanæ, quas collegerunt Mougeot et Nestler. *Fasciculus* 1, 2, 3, *in*-4°. — Rapporteur, M. *Braconnot.*

Description du jardin des semis du Muséum d'Histoire naturelle, et plusieurs Mémoires d'agriculture, par M. THOUIN.

Journal des observations météorologiques faites à Metz pendant l'année 1811, par M. VAUTRIN, associé.

Vers adressés à M.me la Princesse *De Radzivil*, née princesse de la Tour-Taxis, par M. VAUTRIN, associé.

Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen, en 1811.

Séance publique, en 1811, de l'Académie du Gard.

Notice des travaux de l'Académie du Gard, pendant l'année 1810. — Rapporteur, M. *Caumont.*

Compte rendu de la Société d'agriculture de Lyon, de 1810 à 1811.

Notice sur la troisième exposition publique des productions des Arts du département du Calvados, en 1811.

Analyse des Eaux thermales de Borcette, par M. Monheim. — Rapporteur, M. *Braconnot.*

Instruction sur la culture et la préparation du Pastel, publiée par ordre de M. le comte *De Sussy.*

Éclaircissemens géographiques et critiques sur la voie Romaine de Châlons-sur-Saône à Besançon, par M. Girault. — Rapporteur, M. *Berr.*

Séance publique de la Société de Marseille en 1811.

État de la Bibliothèque de Lyon, en 1810 et 1811.

Travaux de l'Académie des Jeux floraux en 1811. — Rapporteur, M. *Henry*, proviseur.

Choix des moyens propres à soulever les navires submergés dans les lieux sujets au flux et au

reflux, par la Société de Bordeaux. — Rapporteur, M. HALDAT.

Compte rendu des opérations du Comité d'administration de la Société maternelle de Bordeaux.

Essai sur les Phénomènes de la végétation, expliqués par les mouvemens des sèves ascendantes et descendantes, par M. FÉBURIER. — Rapporteur, M. *Lamoureux.*

Aperçu des résultats obtenus de la Fabrication des sirops et conserves de raisin, en 1810 et 1811. — Rapporteur, M. *Mandel.*

Observations météorologiques et médicinales, publiées par la Société médicale de Tours.

Éloge historique de M. *Sonnini* de Manoncourt, par M. ARSENNE-THIÉBAUT, associé.

Du Genêt, considéré sous le rapport de ses différentes espèces, de ses propriétés et de ses avantages, par le même.

Instruction sur la culture, les propriétés et les usages du Tournesol annuel, par le même.

Mémoire sur le Cirier ou Arbre à cire, par le même.

Dissertation sur le prétendu siége d'Auxonne, par M. GIRAULT.

Traité élémentaire d'Ornithologie et Art d'empailler les oiseaux, par M. MOUTON-FONTENILLE. — Rapporteur, M. *Braconnot.*

Essai sur le Tétanos, par M. Girard. — Rapporteur, M. *Serrières.*

Observation sur la ligature du cordon ombilical, par le même. — Rapporteur, M. *Serrières.*

Rapport sur les travaux de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut.

Électre, tragédie manuscrite, imitée de Sophocle, en vers français, par M. Pariset, associé. — Rapporteur, M. *Blau.*

Aphorismes d'Hippocrate, traduits en français par M. Pariset, associé.

Annales des Mathématiques pures et appliquées, par MM. Gergonne et Lavernede. — Rapporteur, M. *Caumont.*

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Marne, en 1812.

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Seine, en 1812.

Notice des travaux de la classe des Beaux-Arts de l'Institut, en 1812, par M. Le Breton.

Inoculation du claveau à Roville et à Neuville, par M. Bertier de Roville. — Rapporteur, M. *Valentin.*

Opération relative aux Parcellaires, par le même. — Rapporteur, M. *Plonguer.*

Séance publique de la Société de Médecine de Bordeaux.

Mémoire sur le Croup, par M. Caillau. — Rapporteur, M. *Valentin.*

Éloge historique de *Marc-Antoine Petit*, docteur en Médecine, par M. Pérat.

Le Maïs ou Blé de Turquie, apprécié sous tous ses rapports, par M. Parmentier. — Rapporteur, M. *Vautrin*.

Correspondance sur le pain de Maïs, par M. François-de-Neufchateau, associé.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille.

Réflexions sur le courage et ses différens caractères, par M. Arsenne-Thiébaut. — Rapporteur, M. *Berr*.

Mémoire sur le *Cactus opuntia*, par le même.

Mémoire sur la culture des Dahlies, par le même.

Essai critique sur les préjugés et les erreurs populaires en agriculture, par le même.

Exposition des faits recueillis sur la vaccine, et examen des objections faites contre cette pratique, par M. Hallé, associé.

Mémoire sur les noms et la source du Rhône, par M. Giraut.

Voyage du roi *Dagobert* en Bourgogne, par M. Giraut.

Compte rendu par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

Mémoires de la Société des sciences, arts et agriculture de Strasbourg.

Analyse des travaux de la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en 1811.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise, publiés la troisième année de son établissement.

Annuaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen pour 1812.

De l'utilité de la culture des fèves et des pommes de terre dans le département du Calvados.

Observations météorologiques et médicinales, publiées par la Société médicale de Tours.

Rapport fait à la Société d'agriculture du département de la Seine, sur le concours pour des mémoires historiques sur les progrès de l'agriculture en France depuis 50 ans, et pour des renseignemens détaillés sur la tenue des Fermes.

Annuaire de la Société d'agriculture du département de la Seine pour 1812.

Rapports faits à la Société d'agriculture du département de la Seine, sur la manière de diriger les arbres en espalier et sur la méthode de diriger les pêchers.

Quatrième cahier des séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de Lille.

Bulletin des Sciences médicales, nos 27, 28, 29 et 30.

Discours de M. *Challan* sur la traduction des Commentaires de César, par M. Toulongeon.

Démonstration de l'identité du virus et de la gonorrhée, par M. Jacobs. — Rapporteur, M. *Serrières*.

Dissertatio de Febribus perniciosa remittente et catarrhali gravi, à D. Jacobs.

De certitudine in Medicina methodoque eam in hac acquirendi, à D. Jacobs.

Éloge de *Michel Montaigne*, par M. Victorin Fabre.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, pour 1813.

Séance publique de l'Académie des Jeux Floraux pour 1813.

Jugement du concours de 1813, et Programme des prix pour 1814, par l'*Académie du Gard*.

Système universel, par M. Azaïs.

Un mois de séjour dans les Pyrénées, par M. Azaïs. — Rapporteur, M. *Berr*.

Catéchisme religieux, à l'usage de la jeunesse Israélite, par M. Heineman, membre du Consistoire Israélite de Westphalie.

Mémoire de M. *Mollet*, sur l'inflammation produite par la compression de l'air et sur

l'invention du Briquet pneumatique. — Rapporteur, M. *Haldat.*

Dissertation sur les Améliorations introduites dans l'économie rurale de l'Arrondissement de la Flèche.

Mémoire sur les Pruneaux, par M. François-de-Neufchateau.

Réponse à M. *Louis-Aîné Martin*, sur sa Critique du Traité élémentaire d'ornithologie, de M. *Mouton-Fontenille.*